

La Briqueterie en pleine renaissance

■ L'Hostellerie La Briqueterie (Vinay, Marne) a fait l'objet d'une rénovation intégrale début 2024 et affiche ses ambitions. *Page 5*

McCain investit 350 M€ pour se moderniser



■ Emmanuel Macron s'est rendu sur le site de l'usine McCain à Matougues (Marne), en préambule du sommet « Choose France ». Le groupe a annoncé un investissement de 350 M€ dont 25 M€ sur son site marnais. *Page 4*

Vynex fabrique désormais ses Rocket à Thelonne

■ Rapatriement réussi. Marque premium du groupe Vynex, la vis Rocket est désormais produite dans les Ardennes et non plus en Asie. *Page 8*

Manerty, la gestion locative simplifiée

■ Le logiciel aubois, destiné aux experts comptables fluidifie les processus administratifs et comptables des biens immobiliers. *Page 9*

Portrait

■ L'Axonais Julien Fauquenoy. *Page 32*

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 17 à 30

Le cash fait de la résistance

Ces dernières années, l'utilisation de l'argent liquide semble diminuer, relégué au second plan au profit des transactions électroniques. Un changement d'usages qui est le fruit d'un bouleversement technologique majeur, propulsant les moyens de paiement scripturaux et digitaux sur le devant de la scène économique. Entre 2016 et 2022, le pourcentage de transactions effectuées en espèces au point de vente a décliné de manière significative, passant de 68% à 50%, selon les statistiques de la Banque de France. Cette transition est alimentée par l'adoption croissante des outils numériques, tels que les cartes bancaires dotées de la technologie sans contact, les virements instantanés facilités par les applications bancaires, ou encore l'essor du commerce électronique, offrant des alternatives pratiques et sécurisées. Elle est aussi guidée par l'évolution des pratiques des consommateurs. Pourtant, ces derniers restent encore attachés à l'accessibilité au « cash » qui reste un moyen de paiement parmi les plus sûrs et les établissements bancaires innovent pour assurer son accès auprès des Français.



Page 3

Entre 2016 et 2023, le nombre de distributeurs de billets en France est passé de 52 697 à 43 521 mais l'accès à l'argent liquide reste une préoccupation pour les consommateurs.

Toujours plus d'investissement dans le budget du Grand Est

La Direction Générale des Collectivités Locales vient de publier les budgets primitifs des Régions en 2023. Le Grand Est confirme sa position de leader en matière d'investissement par habitant : 327 euros contre 220 euros, soit 48% au-dessus de la moyenne nationale. Le Grand Est consacre dans son budget primitif 2023 une dépense totale de 705 euros par habitant. La Région est ainsi leader sur ce chapitre, loin devant la Bourgogne-France-Comté (661 euros), les Hauts-de-France (637 euros), et la Normandie, à égalité avec le Centre-Val de Loirs (616 euros). La dépense de la Région par habitant est ainsi supérieure de 23% à celle de la

moyenne nationale (572 euros). Dans ce budget 2023, le Grand Est est également la 1^{re} région française en matière d'investissement par habitant. Le budget primitif 2024 (4,5 Md€), en hausse de 15,4%, comprend ainsi un investissement de 1,9 Md€, en hausse de 19%, représentant 42,2% du total des dépenses. L'investissement 2024 du Grand Est cible notamment le mobilités (592 M€), les jeunes, l'emploi et la formation (348 M€), les enjeux du numérique (241 M€), l'industrialisation et les relocalisations (213 M€) ou encore les énergies propres et le développement durable (156 M€).

Page 12

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Conseil en transactions d'immobilier d'Entreprise

Accompagnement des Collectivités & Enseignes nationales

Expertise industrielle & logistique

Nouvelle adresse

14 Boulevard Lundy
Reims

03 26 830 800

contact@serenim.fr



Au premier trimestre 2024, les salaires horaires augmentent de 2,8 %

Au premier trimestre 2024, la masse salariale versée par les employeurs des secteurs marchands non agricoles (hors services aux ménages) augmente davantage que les heures rémunérées, si bien que les salaires horaires progressent. Néanmoins, le dynamisme des salaires s'atténue par rapport au trimestre précédent, en écho à la baisse de l'inflation. Le profil d'évolution des salaires est également marqué par la prime de partage de la valeur (PPV) dont les versements ont sensiblement reculé début 2024 (les versements de cette prime étant notamment fiscalisés à partir du 1^{er} janvier 2024) : 490 millions d'euros ont ainsi été versés aux salariés au premier trimestre 2024. (INSEE)



Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 2,2 %

En avril 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) accélère sur un mois : +0,5 %, après +0,2 % en mars. La hausse des prix s'explique par l'augmentation des prix des services (+1,0 % après 0,0 %), entraînée par le transport (+5,6 % après -0,9 %) et les assurances (+3,6 % après -2,4 %) et une légère hausse de ceux de l'alimentation (+0,1 % après 0,0 %). Sur un mois, les prix des produits manufacturés et du tabac sont stables (après respectivement +1,3 % et +0,4 %). Les prix de l'énergie baissent à un rythme moins soutenu qu'au mois précédent (-0,3 % après -0,7 %). Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation rebondissent de 0,5 % en avril 2024, après -0,4 % en mars. (INSEE)



Stabilité de l'inflation sur un an (+3%) des prix des services

Sur un an, les prix des services augmentent de 3,0 % en avril 2024, comme en mars. Les prix des services de transport ralentissent nettement sur un an (+0,6 %), en raison du fort ralentissement des prix du transport aérien de passagers (-0,1 %) et de la baisse plus importante des prix du transport routier de passagers (-3,0 %). Alors que les prix des transports ferroviaires accélèrent sur un an (+6,2 %). Les prix des services de communication diminuent plus fortement (-6,6 %) en raison des services de téléphone mobile (-12,3 %). Les prix des loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères (+2,8 %) et des « autres services » (+4,2 %) accélèrent, notamment ceux des assurances (+8,6 %) et des services d'hébergement (+2,8 %). (INSEE)

baromètre

L'Urssaf et Germinal unis pour les porteurs de projets



Franck Lamartine, directeur de l'Urssaf Champagne-Ardenne et Adil Lamrabet, directeur de Germinal Grand Est ont signé une convention de partenariat pour améliorer les conditions d'accompagnements des créateurs d'entreprises.

Parce que le nombre de travailleurs indépendants ne cesse d'augmenter, les besoins de ces créateurs d'entreprises sont eux aussi en croissance constante. Interlocuteur privilégié des chefs d'entreprise, l'Urssaf multiplie les initiatives en direction de ces derniers afin de les accompagner au quotidien. « Ces sujets d'accompagnement sont un enjeu de plus en plus important, notamment en direction des travailleurs indépendants », souligne Franck Lamartine, directeur de l'Urssaf Champagne-Ardenne, qui précise que plus de 30 000 entreprises ont été créées sur son territoire en 2023, dont plus de 95% de micro-entreprises. Une typologie qui nécessite un accompagnement particulier notamment en raison de la structure de ces sociétés composées d'une seule personne physique et souvent peu informées des contraintes liées

à la création, en matière administrative notamment, et potentiellement des droits qui y sont associés.

ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL

Pour répondre à ces enjeux, l'Urssaf se rapproche des organismes qui accompagnent ces entrepreneurs, à l'image de Germinal, association membre du groupe SOS, leader de l'entrepreneuriat social en Europe. « Nous accompagnons de manière très opérationnelle des personnes qui sont dans des situations de vulnérabilité parfois passagère et qui souhaitent rebondir en créant une micro-entreprise », souligne Adil Lamrabet, directeur régional Germinal Grand Est. Un suivi au niveau social et commercial, mais aussi en matière de gestion et de communication, pour lequel Germinal mobilise ses équipes en lien avec différents partenaires. « Nous

faisons connaître les différents dispositifs et nous partageons les informations et les outils dont certains utilisateurs n'ont pas connaissance. »

En 2023, Germinal a accompagné 200 personnes dans le Grand Est, dont 115 dans la Marne et en Haute-Marne. Grâce au rapprochement opéré entre l'Urssaf et Germinal, les deux partenaires s'allient pour davantage d'efficacité opérationnelle auprès des créateurs d'activité, pour permettre à ces derniers de mettre toutes les chances de réussite de leur côté. « Le taux de survie d'un indépendant accompagné deux ans après la création de son entreprise est deux fois plus important (70%) de celui d'un indépendant qui reste seul (35% de taux de survie) », précise Franck Lamartine. Un argument imparable pour justifier, si besoin en était, de la démarche.

BENJAMIN BUSSON

Ils bougent



STÉPHANE FAUVET NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COVAMA

Le 15 mai 2024, Stéphane FAUVET, a été élu Président du Conseil d'Administration de la COVAMA. Agé de 43 ans et né à Château-Thierry, il dirige une exploitation de 4,3 hectares de vignes AOC Champagne sur Essômes-sur-Marne, Charly-sur-Marne, Villiers Saint Denis et Domptin.

Fils et petit-fils d'adhérent à la COVAMA, son grand-père faisant partie des premiers adhérents à la coopérative, juste après sa création par les 7 fondateurs en 1963, il en a été Administrateur-Stagiaire de 2010 à 2014, puis Administrateur dès 2014. Il a été élu Vice-Président du Conseil d'Administration en 2018.

Il succède à Manuel Michaux qui, après 6 mandats de Président de la COVAMA, a annoncé, lors de l'Assemblée Générale du 3 mai 2024, qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat de Président du Conseil d'Administration.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

L'argent liquide a encore de l'avenir

Finances. Ces dernières années, l'utilisation de l'argent liquide semble diminuer progressivement, entraînant ainsi une baisse du nombre de distributeurs de billets. Qu'en est-il vraiment ?

Autfois omniprésent dans nos porte-monnaies, l'argent liquide semble progressivement relégué au second plan au profit des transactions électroniques. Cette métamorphose, observée tant en France que dans le reste du monde, est le fruit d'un bouleversement technologique majeur, propulsant les moyens de paiement scripturaux et digitaux sur le devant de la scène économique. En effet, entre 2016 et 2022, le pourcentage de transactions effectuées en espèces au point de vente a décliné de manière significative, passant de 68% à 50% selon la Banque de France.

Cette transition rapide est alimentée par l'adoption croissante des outils numériques, tels que les cartes bancaires dotées de la technologie sans contact, les virements instantanés facilités par les applications bancaires, ou encore l'essor du commerce électronique, offrant des alternatives pratiques et sécurisées. « Les paiements par CB ou sans contact ont évidemment fortement augmenté depuis les périodes de confinement mais l'accessibilité au cash reste toujours une préoccupation pour beaucoup de concitoyens », indique Guillaume Denis, Directeur du Territoire de la Marne de la BPALC. En effet, malgré cette diminution apparente de l'utilisation d'espèces, les chiffres relatifs à l'émission de monnaie fiduciaire témoignent d'une tendance contraire. Depuis l'introduction de l'euro, les émissions nettes dans l'Eurosystème ont connu une croissance impressionnante, atteignant près de 1 600 milliards d'euros à la fin de l'année 2023 contre moins de 1 200 milliards en 2018. L'Allemagne se positionne en tête de ce phénomène, avec plus de la moitié de ce montant, suivi par la France, qui émet près de 209 milliards d'euros.



Aujourd'hui, le billet de 20€ est le plus utilisé en France.

Ainsi, face à cette évolution monétaire, le paysage bancaire connaît des ajustements significatifs. « C'est l'usage des consommateurs qui guide les tendances : quand les clients fréquentent moins les agences bancaires, quand l'usage du billet diminue, l'offre s'adapte et donc le nombre de distributeurs de billets diminue », explique Louis Retornaz, Directeur départemental de la Marne de la Banque de France.

UNE TENDANCE À LA BAISSÉ DES DISTRIBUTEURS À BILLETS

L'accessibilité aux distributeurs automatiques de billets (DAB) constitue donc encore un enjeu majeur pour la population, et les statistiques récentes mettent en lumière une évolution dans ce domaine. Si

en France, à la fin de l'année 2022, près de 79,2% de la population se trouvait à moins de cinq minutes en voiture d'un DAB, entre 2018 et 2023, leur nombre en France a connu une diminution notable, passant de 52 697 à 43 521 (voir graphique). Cette tendance n'est pas isolée au niveau national, puisqu'elle se retrouve également dans le Grand Est. En 2022, la région comptait 3 634 distributeurs, contre 4 274 quatre ans plus tôt.

« Il existe une différence de répartition des distributeurs entre les territoires urbains et ruraux. Si on rapporte le nombre de distributeurs au nombre d'habitants, les zones les moins denses ne sont pas moins dotées. La distance et le temps d'accès sont évidemment plus longs, il faut souvent se rendre dans une autre commune. En outre, sur la période récente, le nombre de distributeurs installés dans les petites communes n'a pas diminué », souligne Louis Retornaz. Malgré ces ajustements dans la localisation des distributeurs, la disponibilité des liquidités pour les clients semble inchangée, s'adaptant progressivement aux évolutions des habitudes de consommation. « Nous maintenons une stabilité du parc installé de nos distributeurs sur la Marne comme sur tout le territoire de la BPALC, avec au moins un automate par agence, aussi bien en ville que dans les zones rurales », confirme Guillaume Denis. « Avec près de 400 distributeurs sur le territoire de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, l'objectif demeure de répondre aux besoins financiers de la clientèle, en assurant une accessibilité optimale

aux services bancaires, quel que soit le contexte géographique », explique Sébastien Marmonier, Directeur distribution et développement digital de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe.

MOINS DE DISTRIBUTEURS À BILLETS MAIS PLUS DE POINTS D'ACCÈS

Le maintien de l'argent liquide comme moyen de paiement sécurisé demeure une préoccupation importante pour de nombreux acteurs économiques. « Le billet reste un moyen de paiement parmi les plus sûrs », souligne Louis Retornaz. Cette affirmation trouve un écho dans les résultats d'une enquête réalisée par la Banque Centrale Européenne (BCE) en 2022. L'étude révèle que 95 % des entreprises en France acceptent les espèces, et que 99 % d'entre elles prévoient de continuer à le faire dans les années à venir.

« Pour les petits commerces en particulier, le paiement en espèces demeure attrayant en raison de sa

simplicité et de l'absence de frais supplémentaires associés aux transactions par carte bancaire », explique Christophe Michel, gérant d'un bureau de tabac à Gueux, dans la Marne.

Par ailleurs, selon un rapport préliminaire de la Banque de France, fin 2023, près de 98,8% des Français de 15 ans et plus résidaient dans une commune équipée d'au moins un point d'accès à l'espèce, ou à moins de 15 minutes de route d'une commune disposant d'un tel point d'accès. Cette accessibilité est soutenue par un réseau de 71 995 points d'accès aux espèces en France métropolitaine à la fin de l'année 2023, comprenant notamment les distributeurs automatiques de billets et les points d'accès privés.

Ces services complémentaires de distribution d'espèces chez les commerçants continuent en effet de se développer. Certains ruralistes ont par exemple établi des partenariats avec les banques pour offrir aux habitants des villages la possibilité de retirer de l'argent via un terminal de paiement électronique (TPE) installé dans leur commerce. « À Gueux, nous avons mis en place un retrait d'argent dans notre commerce en partenariat avec le Crédit Agricole. Ainsi, les clients de cette banque peuvent venir retirer jusqu'à 100€ par jour. Bien que ces dispositifs ne remplacent pas totalement la présence d'un distributeur automatique de billets, ils contribuent à améliorer l'accessibilité aux espèces, en particulier en milieu rural », ajoute Christophe Michel. Ainsi, avec près de 27 000 emplacements pour les quatre réseaux concernés (BNPP, Crédit Agricole, Crédit Mutuel et Banque Postale) à la fin de l'année 2022, les points d'accès privés connaissent une progression de 3,9% en 2022, soulignant l'importance accordée à la disponibilité de l'argent liquide pour l'ensemble de la population, quel que soit son lieu de résidence.

MANON MARCUZZI

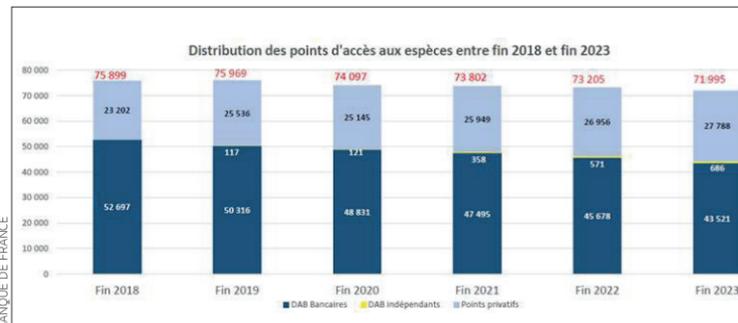
DES MESURES ALTERNATIVES PROPOSÉES PAR LES SERVICES BANCAIRES

« Nous accompagnons nos clients dans l'évolution de leurs usages et adaptons nos services aux nouveaux besoins digitaux. Une grande importance est attachée à l'accompagnement de nos clients et notre proximité nous permet d'échanger régulièrement avec eux. Ainsi, nos alternatives se situent au niveau de notre application Banxo, qui permet de payer sans contact et de réaliser des virements instantanés », précise Sébastien Marmonier.

« Les habitudes de consommation évoluent et nos distributeurs se dotent de nouvelles fonctionnalités

en toute autonomie, au fil des rénovations. Par exemple, le « fast deposit » permet de déposer sur son compte pièces de monnaie et billets de banque », illustre Guillaume Denis. Certains réseaux ont également décidé de regrouper leurs moyens. Par exemple BNP, le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et la Société Générale ont mis en place le réseau Cash Services, une marque de services qui rassemble l'offre de Services Automates ces enseignes bancaires.

D'ici 2026, l'offre permettra de disposer d'un réseau de plus de 7 000 points Cash Service.



Graphique du nombre des points d'accès aux espèces en France entre fin 2018 et fin 2023.

Agroalimentaire. Emmanuel Macron s'est rendu sur le site de l'usine McCain à Matougues, dans la Marne, en préambule du sommet « Choose France », mettant en avant l'attractivité du pays. Le groupe canadien a annoncé un investissement de 25 millions d'euros sur son site marnais et 350 millions au total en France..

McCain investit 350 M€ pour moderniser son outil de production

Aucun contact avec le président. Une visite ultra verrouillée. À trois semaines des élections européennes, Emmanuel Macron était là pour annoncer des bonnes nouvelles mais pas pour répondre à des questions qui auraient pu déclencher une quelconque polémique. Les annonces faites par la suite n'ont pas, non plus, fait l'objet d'échange avec le Président de la République.

Le site de Matougues n'a pour autant pas été choisi au hasard puisque le groupe canadien McCain a annoncé investir 350 millions d'euros dans ses trois usines, à horizon 2028 (300 millions d'euros à Harnes, dans le Pas-de-Calais, afin de moderniser les lignes de flocons de purée déshydratée et d'améliorer la capacité de conditionnement ; 30 millions d'euros sur le site de Béthune, dédiés à la création d'une nouvelle ligne de production de spécialités de pommes de terre). À Matougues, 25 millions d'euros seront investis dans l'achat d'une nouvelle friteuse plus performante ainsi que l'ajout d'une technologie d'enrobage qui devrait permettre une hausse de production de 25%. « Le but est de gagner et en qualité et en productivité », indique Noëlle Bomersbach, responsable QHSE au sein de l'usine McCain de Matougues. « Les travaux commenceront dès cet été, nous allons augmenter notre capacité de production, moderniser notre outil pour renforcer la compétitivité et nous allons réduire nos émissions carbone et notre consommation d'eau », précise le Directeur Général du Groupe, Max Koeune. « Nous nous engageons à réduire de 50% notre empreinte car-



Emmanuel Macron a défendu sa politique devant les dirigeants McCain et annoncé un montant record d'investissements étrangers de 15 Mds d'euros en 2023.

bone d'ici à 2030 et de 40% la consommation d'eau. Cet investissement de 350 millions d'euros fait partie intégrante de cet engagement. »

« LA FRANCE, CŒUR BATTANT DE NOTRE BUSINESS EN EUROPE »

L'usine marnaise qui se distingue par la longueur de sa ligne de production (1,4 km soit la plus longue d'Europe) possède déjà des installations modernes puisqu'elle a été inaugurée en 2001. En outre, elle a déjà investi 125 millions d'euros ces dernières années dans la modernisation de son outil de production et dans le développement d'une stratégie RSE. 650

tonnes de frites et 20 tonnes de flocons y sont produits chaque jour grâce à 1 200 tonnes de pommes de terre, provenant d'un rayon de 150 km maximum. « 1 frite sur 3 vendue en France sort d'une usine McCain, la France est donc un marché important pour nous car c'est le premier marché en Europe », souligne Max Koeune. « Cela fait 40 ans que nous sommes présents dans le pays et que nous tissons un lien très fort avec toutes nos parties prenantes. La France est donc devenue le cœur battant de notre business en Europe. Au niveau industriel mais aussi grâce à nos 800 partenaires agricoles avec qui nous travaillons en circuit court. »

Une économie circulaire qui implique les producteurs du territoire, soumis à une forte pression ces dernières années avec la hausse du coût de l'énergie notamment. « McCain est la première usine d'Europe de fabrication de frites et l'investissement qui va y être fait est une très bonne nouvelle pour le territoire », se réjouit Franck Leroy, Président de la Région Grand Est.

Une trentaine d'emplois devraient en effet être créés sur l'ensemble des trois sites à l'issue des investissements, dont 5 à Matougues, qui compte aujourd'hui près de 230 salariés. « Au-delà, ce sont huit grands projets d'investissements qui sont annoncés dans la Région Grand Est, une des 10 régions les plus attractives d'Europe, devant le Bade-Wurtemberg et juste derrière la Bavière, qui sont des régions gigantesques. En Champagne-Ardenne, l'un d'eux concerne un gros investissement de l'entreprise allemande EnBW, producteur et fournisseur d'énergies européen, dans le secteur de Vouziers. »

« En France, nous avons des infrastructures énergétiques de qualité, on a accès à un bassin de compétence et d'innovation très fort. Nous avons aussi choisi ce pays comme leader de l'agriculture de régénération, c'est-à-dire une agriculture qui passe de la chimie à la biologie, qui vise à restaurer la santé des sols mais aussi à préserver la biodiversité et les nappes phréatiques », insiste Max Koeune pour expliquer la forte implantation du groupe dans l'Hexagone. « Cet investissement de 350 millions d'euros est la preuve d'une confiance dans

notre pays », se félicite pour sa part Emmanuel Macron, louant au passage, « l'engagement et la qualité de travail des salariés du groupe ». Le Président a ainsi défendu sa politique du « en même temps » qui refuse « l'esprit simpliste de choisir entre la décarbonation et la croissance et choisir entre la souveraineté et le développement industriel. »

Décarboner l'outil industriel, avec France 2030, fait en effet partie intégrante de la politique économique de demain, tout comme la préservation des ressources, avec le Plan Eau. Mais tout cela ne doit pas s'effectuer au détriment de la souveraineté et notamment alimentaire, on l'a vu, mise à mal avec les crises successives du covid et de la guerre en Ukraine. « En nouant un partenariat de long terme avec les agriculteurs, vous rémunérez nettement au-dessus du marché libre les agriculteurs tout en leur donnant de la visibilité et de la pluri-annualité et en les aidant à faire leur propre transition », a ainsi souligné Emmanuel Macron, à l'adresse de ceux qui fournissent de nombreux acteurs de la restauration, dont le géant Mc Donald. « Nous sommes pour la cinquième fois le pays le plus attractif d'Europe, fruit d'une politique fiscale et sectorielle qui permet d'attirer et de consolider », n'a-t-il en outre pas manqué de signaler juste avant l'ouverture du sommet « Choose France », avec pour cette 7^e édition, un montant record d'investissements étrangers annoncé de 15 milliards d'euros pour 56 projets.

NASTASIA DESANTI

Un investissement de 18 millions d'euros à Semide dans deux éoliennes



Autre projet annoncé sur le territoire champardenais dans le cadre de la 7^e édition Choose France 2024, celui de la réalisation de deux éoliennes dans le petit village de Semide (Ardennes). Pionnier en matière de développement des énergies renouvelables, et de l'éolien en particulier, le sud des Ardennes fait donc partie des 56 annonces dévoilées.

DÉJÀ 24 MILLIONS D'EUROS INVESTIS

C'est assez naturellement que Valeco a entrepris, dès 2014, ses premiers projets de développement dans ce secteur géographique et notamment à Semide pour produire de l'électricité verte. Ce territoire agricole présente en effet de larges espaces entre les villages et jouit de conditions de vent idéales. Aujourd'hui, sur le territoire de la commune de Semide, Valeco producteur et exploitant d'énergies renouvelables et filiale d'EnBW, l'un des plus grands fournisseurs d'énergie en Allemagne et en Europe, exploite déjà quatre éoliennes au travers de sa filiale « Parc Eolien de Nongée ». Des éoliennes mises en services en décembre 2023 et ayant alors fait l'objet d'un investissement de 24 millions d'euros (voir photo ci-contre). « Deux éoliennes supplémentaires ont fait l'objet d'une décision d'investissement en 2024 à hauteur

de 18 millions d'euros. Ce chantier démarrera début 2025 pour une mise en exploitation à la fin de la même année. Ces deux éoliennes produiront chaque année l'équivalent de la consommation de 12 000 habitants », confie au sujet de ce programme Andry Beauvisage, coordinateur de la région Grand Est pour Valeco.

À noter que quatre autres autorisations ont été délivrées en 2023 par les Préfets de la Marne, de la Haute Marne et de la Moselle pour des parcs éoliens représentant un total de 60MW. Aucune de ces autorisations n'a été attaquée juridiquement, ce qui laisse entrevoir des décisions d'investissement favorables pour la construction de ces quatre parcs dans les prochaines années.

« L'ensemble de notre développement national a permis l'embauche de 50 collaborateurs en 2023. 30 créations d'emplois supplémentaires sont prévues en 2024 dans notre société ce qui portera à 320 le nombre de salariés Valeco », précise Andry Beauvisage. Basée à Montpellier depuis 1995, Valeco est répartie sur sept agences en France et une au Canada dans les secteurs de l'énergie éolienne, photovoltaïque et biomasse.

PASCAL REMY

Hôtellerie-restauration. Propriété du groupe Beauvallon Collection, l'Hostellerie La Briqueterie (Vinay, Marne) a fait l'objet d'une campagne de rénovation et de modernisation intégrale depuis début janvier 2024.

L'Hostellerie La Briqueterie en pleine renaissance



Amaury Rostagnat, Pdg de Beauvallon Collection, Lucie Brindjone, Directrice générale du groupe et Christophe Wielgosik, Directeur de la Briqueterie.

Conservant le charme d'une Hostellerie construite en 1973, tout en la modernisant pour l'adapter aux standards de 2024, tel était le challenge d'Amaury Rostagnat, Pdg du groupe Beauvallon Collection. Déjà propriétaire de l'Hostellerie Cèdre & Spa (Beaune, Bourgogne) depuis 2019, le Pdg de 42 ans a racheté La Briqueterie en septembre 2023, trois

ans avoir approché les propriétaires de l'établissement champenois. « Nous recherchons des projets à taille humaine avec des établissements qui ont du caractère, une histoire au cœur d'une région touristique française et à redynamiser ». La Briqueterie remplit tous ces critères, avec ses 40 chambres en 5 étoiles, son restaurant et son spa en plein cœur du vignoble champenois.

Amaury Rostagnat et ses équipes y ont parfaitement anticipé le projet architectural pour rénover la maison tout en conservant son charme et son ambiance. « L'avantage de l'établissement c'est qu'il comporte deux ailes distinctes, ce qui nous a permis de pouvoir réaliser les travaux tout en restant ouvert en partie ». Débutés en janvier 2024, les travaux se sont déroulés jusque début mai. Toutes les chambres et les suites ont été rénovées, ainsi que le spa, le bar, le restaurant et l'accueil.

Si la cuisine du restaurant est dirigée par une nouvelle cheffe, Nawal Rezagui, arrivée début mars, l'établissement peut aussi s'appuyer sur son Directeur, Christophe Wielgosik, arrivé en 2021 et fort d'une expérience d'une quarantaine d'années dans l'hôtellerie et la restauration haut de gamme en France et à l'étranger.

« Notre enjeu est de ouvrir La Briqueterie à la clientèle champenoise », explique Amaury Rostagnat. Et si la reconquête d'une étoile au Guide Michelin « n'est pas une obsession » (La Briqueterie a été étoilée de 1996 à 2018, NDLR) la recherche de qualité et d'excellence reste néanmoins une

priorité. L'établissement propose une ouverture 7 jours sur 7 au restaurant gastronomique et/ou bistrannique (capacité totale de 80 couverts, avec un menu Affaires le midi) selon les jours. Et pour suivre ce rythme, dans l'idéal, une dizaine de personnes devraient venir renforcer l'équipe de 45 collaborateurs déjà présente sur place. Une équipe qui a finalement peu changé au cours des dernières années, malgré le Covid et le rachat, prouvant son attachement à la maison et à la région.

50% DE CLIENTÈLE INTERNATIONALE

Pour poursuivre sur cette lancée, le dirigeant compte appliquer les recettes mises en place à Beaune où, tout en doublant son chiffre d'affaires, son entreprise a été certifiée Great Place to Work, un label d'entreprise où il fait bon vivre. « Nous avons travaillé sur notre marque employeur après le Covid et cela a porté ses fruits. Notre idée est de faire la même chose à La Briqueterie. Nous ne sommes pas là pour « faire des coups » mais pour investir dans la durée, et la bonne gestion des équipes en fait partie »,

souligne Amaury Rostagnat, qui ne communique sur aucun des montants d'acquisition ou de travaux. Le recrutement des nouveaux collaborateurs est accompagné, l'établissement propose par exemple 16 logements aux nouveaux salariés pour faciliter leur arrivée et leur installation en Champagne. Des recrues qui, avec la réception des travaux et l'ouverture de La Briqueterie, participeront activement à la reconquête de la clientèle française et internationale.

« Notre clientèle internationale représente près de 50% de nos visiteurs. Elle est majoritairement composée de Belges, Hollandais, Suisses... C'est un ratio qui nous convient et que nous aimerions conserver. Nous voulons aussi nous ouvrir davantage aux familles et attirer les clients américains », explique le Pdg, dont la stratégie a permis à son établissement de Beaune d'atteindre jusqu'à 30% de clientèle américaine. Une clientèle étrangère et locale qui pourra découvrir le nouvel écrin de La Briqueterie dès le 27 mai, date de son inauguration officielle.

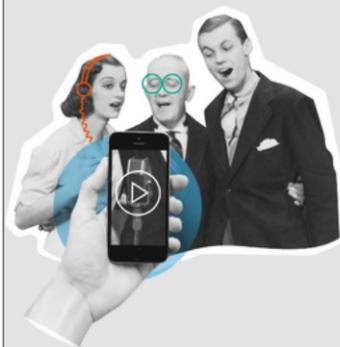
BENJAMIN BUSSON



SET UP

inventons

demain



Coopérative
d'Activité et
d'Emploi

Entreprendre autrement

Un modèle innovant

Le concept des Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) permet à des porteurs de projet de tester leur activité puis de devenir entrepreneur salarié associé. C'est en 2014 que la loi de l'économie sociale et solidaire est venue cadrer ce nouveau statut permettant à un entrepreneur de bénéficier des avantages du salariat (cotisations chômage, retraite, santé, mutuelle et prévoyance...).

Entreprendre en coopérative c'est également se faciliter le quotidien, la coopérative hébergeant juridiquement les entrepreneurs réalisent l'ensemble des démarches administratives et comptables utiles au fonctionnement.

SET UP a été fondée le 6 décembre 2017 par David LEROY à Reims. Son objectif était de rompre la solitude de l'entrepreneur et l'aider à développer son chiffre d'affaires. Il s'entoure alors d'une équipe aux compétences variées mais qui partage un rêve commun : créer une communauté solidaire, bienveillante et avec de l'ouverture d'esprit. Aujourd'hui, ce sont 80 entrepreneurs sur les territoires de la Marne et des Ardennes qui développent leurs activités au sein d'une même coopérative.



Une forte coopération

La force de SET UP réside avant tout dans son modèle coopératif, basé sur les valeurs de démocratie, d'équité et de solidarité. Chaque membre participe aux décisions stratégiques de l'entreprise, ce qui favorise une gestion transparente et collective. De plus, la mutualisation des compétences et des expériences permet aux entrepreneurs de bénéficier d'un appui personnalisé de la part de l'équipe support et ainsi de se focaliser essentiellement sur leur corps de métier. Concrètement, au sein de SET UP, chaque entrepreneur conserve son autonomie tout en bénéficiant des services mutualisés, de la formation et l'accès à un réseau professionnel élargi. Cette synergie entre les membres favorise la croissance économique et le développement durable des activités. La CAE s'adresse à une grande diversité de profils : formateurs, consultants, artistes, professionnels du service., c'est un levier d'inclusion sociale en offrant une alternative entrepreneuriale.

Des opportunités pour les entreprises du territoire

SET UP est également organisme de formation, certifié Qualiopi. Nous nous sommes entourés d'experts coopérateurs dans de nombreux domaines (communication, conduite du changement, ressources humaines, gestion administrative), avec l'idée générale de proposer aux entreprises toutes les formations nécessaires à leur développement. SET UP dispose d'une offre de service complète en formations, toutes élaborées sur mesure, construites avec l'entreprise demandeuse selon ses besoins et finançables par les OPCO.

La CAE s'inscrit dans une logique de transition vers une économie plus solidaire et responsable. En favorisant la création d'emplois locaux et durables, elle contribue à dynamiser les territoires et à renforcer le tissu économique régional.

Notre ambition est, depuis toujours, de favoriser l'entrepreneuriat de demain en s'appuyant sur la diversité des acteurs présents, en mettant nos compétences au service de la création.

Coopérative d'Activité et d'Emploi SET UP
Bâtiment Churchill, 3 rue du président
Franklin Roosevelt, 51100 Reims
Tél : 07.56.84.77.97
Mail : contact@setup-cae.fr
Site web : setup-cae.fr

Agriculture. Terres Innovation, l'évènement agricole organisé par Cérésia en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, Cerfrance Champagne Nord Est, le Crédit Agricole du Nord Est, Cristal Union et Groupama Nord Est, s'est tenu à Chambry, dans l'Aisne, mobilisant plus de 200 exposants mettant en avant les innovations agronomiques et agricoles de demain.

L'agriculture de demain en marche

Passons sur la météo qui est venue jouer les troubles fête de l'évènement, obligeant exposants et visiteurs professionnels à se munir d'une paire de bottes durant les deux jours, pour nous intéresser au cœur du sujet : les innovations agricoles et agronomiques. Et c'est notamment lors d'une conférence dédiée aux nouvelles filières, contributrices de valeur ajoutée, que l'enjeu des nouvelles pratiques est apparu le plus prégnant. Pierre Bono, Directeur Général de FRD Codem (Centre de ressources technologiques dédiés aux écomatériaux et matériaux biosourcés) explique qu'aujourd'hui, la recherche permet « d'extraire des fibres végétales pour fabriquer des tableaux de bords, des isolants et des produits cosmétiques notamment ». C'est le cas de FRD Codem qui dispose pour cela de deux plateaux techniques, « un à Troyes pour transformer les fibres végétales pour les rendre utilisables comme de la paille ou du chanvre et un autre à Amiens, afin de produire et de mettre au point des matériaux isolants ».

« AVEC LE VÉGÉTAL, TOUT EST POSSIBLE »

Le Centre de ressources technologiques travaille ainsi pour le secteur automobile avec l'entreprise Faurecia, spécialisée dans les solutions innovantes. « Après cinq ans de R&D, notre produit a été lancé à l'échelle industrielle, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, dans les tableaux de bord et une vingtaine de pièces de véhicules, il y a du chanvre. On allège les pièces de 40% en réduisant de 70% les émissions de gaz à effet de serre »,



Des parcelles expérimentales démontrent l'évolution des semences au fil des ans.

indique Pierre Bono. L'avenir du secteur passe-t-il désormais par l'utilisation de matériaux biosourcés ? « Avec le végétal, tout est possible, pour autant que les filières soient structurées », insiste-t-il. « Nous travaillons une cinquantaine de matériaux en biomasse : le chanvre, mais aussi le lin, le colza ou encore le miscanthus. » Si les gisements ne manquent pas dans la région des Hauts-de-France et du Grand Est - qui travaillent de concert puisque FRD Codem a été créée en 2008 par 11 actionnaires producteurs de fibres et acteurs majeurs de la valorisation des agro-ressources dont ARD - encore faut-il que la chaîne de valeur soit mise en place. « Nous avons les ressources, les stratégies, les outils industriels, les centres techniques et les demandeurs. Il faut juste avoir conscience que nous sommes sur du temps long, car il faut en moyenne 5 à 7 ans pour développer une filière », précise

le Directeur général. Ces trois dernières années, en France, 200 millions d'euros d'investissement ont été réalisés dans cette direction, notamment dans des usines de transformation de matériaux et d'isolants biosourcés (11% du marché en France). « D'ici 5 à 10 ans, cela devrait atteindre les 20% de part de marché. » FRD Codem attend en effet une réforme qui devrait autoriser la construction de bâtiments, avec des matériaux biosourcés en chanvre, allant du rez-de-chaussée au 6^e étage.

Au Crédit Agricole du Nord Est, première banque auprès des agriculteurs du territoire, François Istasse, Responsable Transition énergétique, explique que l'organisme a monté une unité de transition énergétique il y a cinq ans, afin d'accompagner la filière « de l'agriculteur producteur d'énergie » qu'il n'hésite pas à nommer « énergi-culteur ». Néanmoins, se transformer en énergi-culteur

répond à quelques règles : « La partie agricole doit rester prioritaire », insiste François Istasse. « Cela doit se traduire par une baisse de rendement de la partie agricole de moins de 10% par rapport à une partie agricole équivalente. De même, la surface de panneaux doit être au maximum de 40% de la surface. » L'enjeu pour l'agriculteur va alors être de se poser la question suivante : est-il plus rentable de mettre son terrain à disposition ou alors de le gérer tout seul avec un investissement en énergie renouvelable ? Cela va dépendre de ses besoins. Le Crédit Agricole a ainsi mis en place un bureau d'étude pour analyser les projets, conseiller et également adapter les techniques de financements. Depuis 5 ans, la banque a accompagné une centaine de projets allant de 300 000 à 1 million d'euros. « La rentabilité économique est au rendez-vous avec un retour sur investissement entre 8 et 10 ans, notamment en ce qui concerne la méthanisation par injection », précise-t-il. Maxime Charlin, responsable de PCVF, plateforme de compostage de Cérésia de 33 000 m² à Achery (02), explique le projet : « Cette plateforme traite 42 000 tonnes d'effluents d'élevage dont une bonne moitié est approvisionnée sous forme d'échange qui consiste à venir charger en période de production d'élevage des effluents solides, type fumier, pour ensuite le ramener en compost travaillé, en période d'utilisation. » Le but est non seulement d'améliorer la gestion d'effluents au niveau de l'éleveur mais aussi de le soulager des contraintes administratives du stockage d'effluents. L'idée est donc d'augmenter

leur efficacité en les transformant en digestat et en augmentant leur pouvoir fertilisant. « Cela ajoute aussi une source de revenus pour les adhérents de la coopérative », souligne Maxime Charlin.

AGRICULTURE RÉGÉNÉRATIVE

Chez Tereos, c'est de l'agriculture régénérative dont il est question. Pour les 9 prochaines années, la coopérative a l'ambition de réduire de 65 % les émissions de gaz à effet de serre de ses sites industriels européens, requérant des investissements de 800 millions d'euros. La coopérative est l'une des premières à rejoindre la démarche « TRANSITIONS » qui vise à accompagner, d'ici 2026, 1 000 agriculteurs des territoires du Nord-Est de la France vers une agriculture bas carbone, favorable aux sols et à la biodiversité. « Tereos complète ses engagements en rejoignant l'association « Pour une Agriculture du Vivant ». L'ambition affichée est de déployer les pratiques de l'agriculture régénératrice sur 20% des surfaces de betteraves des coopérateurs d'ici 9 ans », annonce Constance Levesque, Responsable des Achats. « Dès cette année, Tereos financera 1 000 bilans carbone réalisés à l'échelle des exploitations », complète-t-elle.

Quant à la question de l'accompagnement, Yannick Rousseau, de Groupama Nord Est, regrette que les assureurs ne soient pas plus sollicités lors du montage de projets de transition énergétique par les agriculteurs alors que de nombreux services sont proposés.

NASTASIA DESANTI

Convention. La Fédération départementale des chasseurs de la Marne s'est engagée auprès de la préfecture à travers une convention de partenariat. L'occasion pour l'organisation de rappeler son engagement environnemental et sociétal sur le territoire.

Chasseurs et gendarmes s'engagent pour l'environnement

Comptant plus de 10 000 chasseurs et 620 sociétés de chasse, la Marne est une terre de tradition de la chasse. De forts enjeux écologiques et économiques sont liés à cette activité. Ce constat a mené à la signature d'une convention collaborative entre la Fédération départementale des chasseurs de la Marne, la Préfecture de la Marne et le groupement de gendarmerie départementale de la Marne. L'objectif ? Favoriser et fluidifier les échanges d'informations entre ces entités. « Nous aspirons à une coopération renforcée, tant sur le plan environnemental que sécuritaire. Cette convention permettra de clarifier nos rôles respectifs et de mieux orienter nos actions », explique le colonel Romuald De La Cruz, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Marne.

Cette initiative répond à une priorité gouvernementale récente : la sensibilisation des forces de l'ordre aux enjeux

environnementaux et à la prévention et répression des infractions comme le dépôt sauvage d'ordures ou les atteintes à la faune. « Déjà 69 gendarmes ont suivi des formations et agissent désormais en tant que référents environnementaux au sein de leur brigade. Une brigade environnementale mobile a également été créée pour les litiges relevant de l'afflux de population sur l'espace naturel pendant les vendanges ou la période estivale au Lac du Der par exemple. Notre objectif est de les sensibiliser davantage, de collecter les observations des chasseurs, véritables observateurs de terrain, et de partager leurs connaissances », précise le colonel.

Ainsi, cette collaboration promet de faire des chasseurs des acteurs à part entière du processus. « Leur mission sera de transmettre leurs observations et signaler aux forces de l'ordre toutes les infractions ou délits constatés, établissant ainsi une véritable complémentarité

entre les organismes », poursuit Jacky Desbrosse, Président de la Fédération départementale des chasseurs. Cette dynamique sera régulièrement évaluée afin d'intégrer progressivement les évolutions nécessaires.

SENSIBILISER AUX DÉLITS ENVIRONNEMENTAUX

« Depuis 1976, nos missions ont beaucoup évolué. Aujourd'hui, la pratique de la chasse se veut exemplaire tant sur la sécurité que sur la protection de l'environnement. La convention s'inscrit donc dans la logique de cette évolution afin de mettre en avant la chasse comme une discipline raisonnée, raisonnable et durable », insiste Jacky Desbrosse. En effet, même s'il existait déjà des échanges entre la Fédération départementale des chasseurs et les gendarmes, ce nouveau texte est « une proposition un cran au-dessus », souligne le colonel.



De gauche à droite : Jacky Desbrosse, Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Marne, Henri Prevost, Préfet de la Marne et le colonel Romuald De La Cruz, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Marne.

« Nous devons sensibiliser les gendarmes sur notre rôle dans la nature mais aussi le grand public et plus particulièrement la jeunesse, ajoute Emmanuel Maillart, directeur de la Fédération, notamment

à travers notre pôle éducation à l'environnement qui a accueilli plus de 4 500 jeunes en un an ».

MANON MARCUZZI

Agriculture. En Visite au Village by CA, à Bezannes, Aurore Bergé, ministre de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la lutte contre les discriminations, a profité d'une table ronde pour rappeler l'importance des femmes dans le milieu agricole.

« Il n'y a pas d'agriculture sans agricultrices »



Après s'être rendue au Village by CA, à Bezannes, Aurore Bergé était conviée à visiter les caves Vranken-Pommery avant de participer au dîner de gala de la Chambre d'agriculture.

« **L'**agriculture se conjugue toujours au féminin », souligne la Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, Aurore Bergé. Lors de sa visite à Reims le 15 mai, elle a pris part à une table ronde au Village by CA, centrée sur le rôle des femmes dans le monde agricole, soulignant le manque de reconnaissance historique des agricultrices, illustré

notamment par l'absence du terme « agricultrice » dans le dictionnaire jusqu'en 1961 et le manque de statut jusqu'en 1999. « Il a ensuite fallu attendre presque 20 ans encore, pour que les femmes agricultrices voient la durée d'indemnisation de leur congé maternité s'allonger de 2 à 8 semaines. Il est aujourd'hui impératif d'accorder aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes dans ce domaine, c'est une nécessité de droit commun mais aussi de

survie pour assurer la pérennité du secteur face au départ à la retraite dans les dix prochaines années de 50% des exploitants. Il faut préparer ce renouvellement », explique Aurore Bergé. En effet, certaines évolutions sont encore à prévoir pour en arriver là. Aujourd'hui, seulement 25% des chefs d'exploitations sont des femmes. Bien que 96% des femmes interrogées considèrent l'agriculture comme une passion, 66% estiment qu'il est plus difficile pour elles que pour les hommes d'évoluer dans ce domaine, selon une enquête de la MSA. Il y a toutefois une évolution positive à souligner : 50% des enseignants dans les études supérieures sont des femmes, témoignant de l'intérêt croissant des jeunes femmes pour ce secteur. Les chiffres sont également plus encourageants dans le département viticole de la Marne, où 35% des exploitants sont des femmes et où 1 400 nouvelles gérantes ont pris leurs fonctions depuis 2010. « Ces chiffres sont sûrement dus aux différentes guerres qui se sont déroulées sur notre territoire. Les femmes ont dû assumer le rôle des hommes partis au combat pour maintenir les exploitations en activité et subvenir aux besoins alimentaires », suppose Séverine Couvreur, Présidente de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES

« L'accès des femmes à l'agriculture se joue dès le premier âge pour les enfants. Il faut montrer aux petites filles qu'elles peuvent poursuivre leurs aspirations sans entraves, sans se mettre de barrières dans leur choix de carrière », souligne la Ministre. Cependant, le second frein pour les femmes se trouve également dans les traditions familiales qui perpétuent souvent la transmission des exploitations exclusivement de père en fils, laissant peu de place aux filles.

« Beaucoup de femmes se sentent coincées. Elles doivent constamment faire face aux attentes sociales qui les poussent à prouver leur compétence et leur légitimité. Je pense également que la solution repose dans l'éducation. Il faut apprendre aux petites filles que ce métier ne leur

est pas interdit, poursuit Séverine Couvreur, malgré leur contribution essentielle, beaucoup de femmes se sentent reléguées au simple rôle d'aide pour leur mari, alors qu'elles sont bien plus que cela. »

Gabrielle Dufour, Responsable Communication du groupe Agri-dées, lieu de débats et d'expertises qui réunit les acteurs des secteurs agricoles, agroalimentaires et agro-industriels, met en évidence un aspect crucial de la perception générale : « Un rapport sur le sexisme a montré que 30% des hommes considéraient que pour être un bon chef d'entreprise, il fallait être un homme. Or, dans ce combat, nous avons besoin des exploitants pour maintenir les mentalités pour permettre aux femmes de s'épanouir pleinement dans leur carrière agricole. Malgré les progrès réalisés, les stéréotypes de genre restent profondément enracinés et nécessitent un effort collectif pour être éradiqués. »

DES DISCRIMINATIONS ENCORE PRÉSENTES

Un consensus émerge néanmoins : le matériel agricole actuel ne convient pas aux femmes, constituant ainsi un obstacle physique. « Il faut repenser nos outils pour que nous puissions nous en servir simplement. C'est essentiel autant pour nous que pour les hommes. Les femmes ont tout autant la

capacité d'acquiescer les connaissances et compétences nécessaires que les hommes », explique Béatrice Moreau, Vice-Présidente du Grand-Est et agricultrice. « D'autant plus que de plus en plus de petites filles sont attirées par ce milieu, notamment par l'œnologie », ajoute Séverine Couvreur.

Lorsque la discussion se tourne vers les améliorations à apporter, Béatrice Moreau met en avant deux points clés à revoir en profondeur : l'accès des femmes agricultrices aux prêts bancaires, « souvent entravé par des discriminations persistantes », et la perception du cédant, « qui doit reconnaître que céder son exploitation à une femme n'est pas synonyme de risque mais plutôt d'opportunité ». De leurs côtés, Séverine Couvreur et Gabrielle Dufour estiment que le développement de la communication, notamment dans les établissements d'enseignement agricole, ainsi que la mise en avant de modèles féminins grâce à des témoignages, sont des leviers efficaces pour répondre aux besoins de diversité et de transversalité tout en combattant les stéréotypes.

« L'auto-censure des femmes n'est pas le problème, il existe encore de nombreuses inégalités pour les femmes dans le domaine de l'agriculture, il faut y remédier (voir encadré) », souligne Aurore Bergé.

MANON MARCUZZI



Aurore Bergé, Ministre de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la lutte contre les discriminations et Séverine Couvreur, Présidente de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

LES MESURES GOUVERNEMENTALES POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

« Dans le cadre d'un plan gouvernemental national un partenariat avec BPI France visant à faciliter l'accès aux prêts pour les jeunes femmes, a été tissé. Dans le cadre de cette initiative, les prêts des jeunes femmes pourront désormais être garantis jusqu'à 80% et atteindre un maximum de 50 000€. Parallèlement, des mesures ont été prises concernant la question de la parentalité. D'ici 2025, en collaboration avec le Président de la République, un nouveau congé de naissance pouvant aller jusqu'à 3 mois par parent sera instauré. L'État prendra en charge 50% du salaire, plafonné à 1900€, afin de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Enfin, dans le cadre de la lutte contre les inégalités, le gouvernement a apporté son soutien pour la première fois à une association dédiée à l'entrepreneuriat féminin nommée "Parlons femmes" », explique la Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.



EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES

KADIMAGE VOUS HABILLE DE SOLEIL ET DE FUN !

Chapeaux, bobs, lunettes de soleil, serviettes... tout ce qu'il vous faut pour vivre des moments ensoleillés tout en style !

REIMS 03 26 36 36 26 WWW.KADIMAGE.FR



Industrie. Rapatriement réussi. Marque premium du groupe Vynex et conçue depuis trente ans en Asie, la vis Rocket est désormais produite dans les Ardennes.

La vis Rocket de Vynex désormais fabriquée à Thelonne

« On a respecté notre objectif en créant, dans le temps imparti, une usine qui va fabriquer 600 tonnes de vis cette année, tout en développant des emplois industriels et de conditionnement. Une belle opportunité pour les Ardennes », indique Hervé Hacot, directeur général de Vynex, ravi du résultat de l'entreprise qui a abouti au prix d'un investissement d'un peu plus de trois millions d'euros. Fier de cette « réussite industrielle », la société fondée en 1920 a inauguré le 15 mai dernier sa nouvelle unité de production de Thelonne, où le leader en France sur le marché de la tréfilerie et de la quincaillerie a relocalisé une partie significative de son fleuron, développé depuis 1994 à Taiwan. Cette ultime étape, issue d'une stratégie engagée en 2021 dans le cadre du Plan de Relance, est destinée à sécuriser les approvisionnements et à s'inscrire dans une dynamique d'économie durable. « Cette démarche présente plusieurs avantages : reprendre en main toutes les étapes de l'industrialisation de la Rocket, garantir le contrôle qualité, gagner en réactivité, réduire les distances de transport et minimiser notre empreinte carbone », constate Hervé Hacot.

Filiale du groupe allemand Sulki, le fournisseur ardennais (55 millions d'euros de CA, 200 salariés à Thelonne, Donchery et Blagny) a ainsi réussi le retour de la gamme des produits les plus techniques jusqu'alors fabriquée à 100 % en Asie.

LA PREMIÈRE VIS TRAITÉE LE 7 DÉCEMBRE 2023

Grâce à l'aide de 800 000€ de la Région Grand Est, Vynex a mis en place, sur une surface de 2 300 m², une chaîne de production comprenant deux ateliers l'un pour la mise en forme des vis et l'autre réservé au traitement thermique. « L'atelier de mise en forme a été installé de décembre 2022 à novembre 2023, date de la réception de la dernière machine. De son côté, la ligne de traitement thermique, à tapis de 39 m de long, a nécessité la livraison de six containers de pièces. Elle a seulement été montée de fin octobre à début novembre 2023. Dessus, nous réalisons des opérations de chargement, de lavage, de mise en solution et d'apport de carbone des vis. L'ensemble a permis de traiter la première vis « made in Ardennes » le 7 décembre 2023 », explique Jean-Louis Fontaine, 56 ans, directeur des approvisionnements qui super-

visé l'activité technique à Thelonne.

La partie mise en forme est faite de trois îlots de production : le premier permet de concevoir les vis de plus grandes dimensions, 160 à 400 mm de longueur, le deuxième traite celles de 110 à 150 mm et le troisième celles de 100 à 120 mm. L'ensemble des îlots comprend au total cinq machines de frappe servant à couper le fil et former la tête de la vis avec son empreinte, trois rouleuses chargées du filet de la vis et trois fendeuses pour réaliser les entailles au bout de la vis Rocket.

TREIZE CRÉATIONS D'EMPLOIS

Neuf opérateurs et trois employés au conditionnement encadrés par un responsable de fabrication, Olivier Parant, s'activent à cette mission. « Grâce à cette équipe, on tourne actuellement à une production de 50 tonnes par mois. Soit 25 % du tonnage que l'on vend aujourd'hui. Une montée en puissance sera discutée dans les prochaines semaines », ajoute Jean-Louis Fontaine.

La vis Rocket est donc, depuis décembre 2023, un produit ardennais vendu en France dans les grandes surfaces de bricolage, les négoce de matériaux et les réseaux professionnels pour les menuisiers et la construction de charpente à



Hervé Hacot, directeur général de Vynex, et Sébastien Laus, directeur administratif et financier de la PME ardennaise de 1996 à 2000 avant de devenir DG de Sulki.

ossature bois.

Après cette étape de renforcement de son savoir-faire, Vynex va s'efforcer de monter encore en compétences, en concevant des nouveaux produits répondant à l'évolution des besoins des clients, en augmentant les ventes hors de France et en créant de nouvelles vis

plus techniques. Selon Sébastien Laus, directeur général de Sulki, « Vynex doit maintenant, grâce au support du groupe, pouvoir internationaliser les ventes des vis Rocket en Allemagne, Autriche, Angleterre, Suisse et Tchèque ».

PASCAL REMY

Industrie. Directeur de l'entreprise de Joigny-sur-Meuse depuis 2010, François Zyk va prochainement céder sa place à Aurélien Michel, à la tête du « champion de l'export » ardennais.

Passation de pouvoir à Forge France



François Zyk et son successeur Aurélien Michel.

Spécialisée dans la fabrication d'accessoires de levage et l'estampage de manilles, crochets, mailles de jonction, serre-câbles et anneaux de levage, Forge-France, filiale du groupe japo-américain Kito-Crosby (*) s'appête à tourner une page de son histoire. Directeur général de la PME jovignienne

depuis 2010, François Zyk, 64 ans, va en effet passer la main à la fin du mois à Aurélien Michel. Celui-ci dirigera alors une forge qui emploie sur 3 000 m² de bâtiment une trentaine de salariés et réalise un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros dont... 85 % à l'export. Malgré des perturbations dues à la hausse des

coûts de l'énergie, la forge a totalisé 5 562 heures d'estampage en 2023 (contre 9 170 en 2022).

BOOSTÉ PAR CROSBY ET KITO

Travaillant essentiellement pour deux leaders mondiaux - Kito, dans la fabrication de palans (mécanisme de transmission du mouvement ndlr.), et Crosby, dans la production d'accessoires de levage (manilles et crochets) - la SAS ardennaise œuvre aussi à hauteur de 15 % pour une clientèle française.

« Le fait d'appartenir à un groupe international constitué de grosses sociétés permet à Forge France de développer régulièrement son business et de concevoir de nouvelles pièces forgées », explique François Zyk. « Ces derniers temps, nous avons par exemple beaucoup travaillé pour le groupe suédois Gunnebo et pour une filiale de Kito implantée en Italie. À moyen terme, l'entreprise doit encore prendre du volume en livrant des commandes à Crosby Etats-Unis et en augmentant son activité usinage en fournissant

des produits finis au groupe. Nous avons pour cela investi 140 000 euros dans l'acquisition d'un tour à commande numérique, financé à hauteur de 15 % par la Région Grand Est. »

Auparavant responsable qualité chez Amada Charleville-Mézières puis directeur qualité au siège parisien du mastodonte japonais avant d'œuvrer à REP international, François Zyk s'en va avec la satisfaction du devoir accompli. Il a fait de Forge France une unité reconnue sur le plan international par son savoir-faire et ses performances industrielles. « Après avoir connu de fortes évolutions, l'entreprise est sur de bons rails, avec une image positive au sein du groupe. »

Formé comme son prédécesseur à l'université technologique de Compiègne où il est devenu ingénieur en génie des procédés industriels, Aurélien Michel, 42 ans, arrive avec un CV déjà bien rempli. Le Carolomacérien a en effet suivi un parcours professionnel balisé par des passages chez Unilin à Bazeilles

comme chef d'équipe « ce qui m'a initié au management humain », à Smurfit Kappa en tant que responsable du site de la zone de l'Étoile à Reithel, chez Baret à Haybes et aussi à AMI à Vouziers, dans un rôle de directeur de production aux côtés de Jean-Michel Lesire.

Enfin, Aurélien Michel après avoir séjourné quatre ans à Vitry-le-François au poste de responsable unité autonome de production à Mannesmann Précision Etirage est repassé par la case Ardennes en devenant responsable des deux sites de Sedan de Torbel (ex-Jardinier-Massard).

L'arrivée à Forge France d'un nouveau responsable de la production, Jérôme Goin qui travaillait auparavant à Manquillet Parizel et Barré Servais accompagne cette transition en douceur.

PASCAL REMY

(*) Ces deux entités qui sont des références dans leur secteur d'activité.

Start-up. Le logiciel destiné aux experts comptables fluidifie les processus administratifs et comptables des biens immobiliers en location.

Avec Manerty, la gestion locative est simplifiée



Les frères Marquier à la tête de la start-up Manerty incubée à Troyes.

Tout est parti du Plug & Start de la Technopole de l'Aube vu dans une newsletter. Guillaume Marquier se renseigne et y participe avec son frère Stéphane. « Nous avons été challengés pendant deux jours et avons décidé de lancer le projet d'incubation à la Technopole. » La start-up veut offrir un écosystème complet de gestion locative. « Il faut mettre les forces au bon endroit.

64 % des propriétaires bailleurs sont des particuliers, il faut leur simplifier la vie », souligne Guillaume Marquier, fondateur associé de Manerty, start-up incubée à la Technopole de l'Aube depuis janvier 2023.

Solution innovante de gestion des biens des particuliers investisseurs et validée par les experts-comptables, Manerty répond aux besoins de la profession en mutation d'aller plus

vers le conseil que l'opérationnel. « Quatre cabinets dont un dans l'Aube utilisent notre solution. Ils nous ont fait confiance dès septembre avant même que nous retravaillions notre modèle. L'un d'entre eux, qui compte environ 150 collaborateurs, va le déployer à plus grande échelle et nous allons en rencontrer une quinzaine d'autres en juin qui attendaient la nouvelle version ». Après validation du MVP « minimal viable product », la start-up commence donc son déploiement commercial.

La solution Manerty collecte tous les documents de transactions bancaires des clients propriétaires de biens immobiliers. Un lien est transmis au propriétaire pour renseigner ses propriétés, leurs structures juridiques et relier son compte bancaire via Bridge API, une solution « d'open banking » certifiée notamment par la Banque de France. Elle dispose de toutes les normes en termes de cybersécurité de protection de la donnée. « Nous classifions ensuite toutes les transactions bancaires propres à la gestion locative pour les transmettre directement à l'expert-comptable ».

La start-up bénéficie également d'un accompagnement de 9 mois avec

un mentor et des cabinets comptables pour tester et affiner son logiciel. « Nous devons aller plus loin dans la partie comptabilité. C'est maintenant réglé. Il nous manquait le cœur du projet de la gestion locative avec l'interface avec les locataires pour simplifier la relation propriétaire/locataire. » Manerty prévoit désormais l'accès du propriétaire à tous les documents locatifs et le lien avec le locataire : le bail, l'inventaire, l'état des lieux, les quittances de loyer qui vont être générées automatiquement et signées électroniquement par le locataire.

SERVICE COMPLET JUSQU'À L'ENTRETIEN-RÉPARATION

« Nous mettons aussi le réseau d'artisans Monga à disposition des propriétaires souvent éloignés géographiquement du bien. Ils ont 4 500 artisans en France qu'ils sélectionnent de façon rigoureuse. Après deux interventions, cela ne se passent pas bien, l'artisan est sorti du réseau. » Depuis le signalement d'une fuite d'eau par le locataire à la transmission de transaction bancaire au comptable, toutes les étapes de devis et de validations sont gérées en ligne. La start-up bénéficie de prêts d'honneurs et d'aides de Réseau

Entreprendre, d'Initiative Aube et de la BPI qui leur ouvrent la porte d'un crédit à la banque.

Une levée de fonds est en cours via des Business Angels pour financer les développements de l'entreprise et prendre le relais du financement sur fonds propres. Guillaume Marquier, 34 ans et son frère Stéphane, 31 ans, emploient deux développeurs et un troisième rejoindra l'équipe cet été. Un commercial se chargera du service clients implanté à Troyes. « Je ne regrette rien », explique l'entrepreneur qui a choisi de bifurquer professionnellement après un burn-out. « Je suis passé du salariat à l'entrepreneuriat et suis devenu papa en même temps, voilà deux beaux projets en parallèle ! Avec mon frère, nous avons des situations confortables. Nous avons fait des tests à Annecy et Lyon. À Troyes, Francis Bécard (alors directeur de la Technopole, ndlr.) nous a convaincus et confortés dans nos choix. Il nous a toujours écoutés et accompagnés avec ce côté humain qui change tout. Nous ne nous serions jamais lancés sans la Technopole et en dehors de la Technopole. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Dernières opportunités
PINEL 2024

Logement + Parking à partir de **170 000 €***

LES BARNES
RÉSIDENTE

Avenue Gabriel Peri, **Tinquieux** • Proche Reims

32 logements du T2 au T4
avec loggias, terrasses ou jardins.
Parking et garage en sous-sol.
Un grand confort et de belles prestations.

RÉALISATION
GROUP FIC
PROMOTEUR IMMOBILIER
T.: 03 26 47 06 09
P.: 06 13 16 67 01
www.groupefic.com
contact@groupefic.com

COMMERCIALISATION
VICTORIA keys
T.: 03 26 47 30 36
P.: 06 13 16 67 01
www.victoria-keys.com
m.thienot@victoria-keys.com

*Sous réserve de disponibilité. Prix du lot 12. Appartement type 2 de 38,60m² et parking.

RESIDENCE
JOSEPHA
REIMS

2, RUE NANTEUIL 51100 REIMS
WWW.DKER-IMMOBILIER.FR
CONTACT@DKER-IMMOBILIER.FR
03 26 85 64 76

DISPONIBLE DE SUITE

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS

L'emplacement exceptionnel de la résidence JOSEPHA a conduit la société SPI PROMOTION et l'architecte Jean Philippe Thomas à imaginer une construction alliant neutralité et générosité.

Nous vous présentons aujourd'hui deux appartements T4 situés à deux pas de la Place Godinot.

Au premier étage de la résidence, cet appartement s'étend sur une superficie de 105m² et comprends 3 chambres, dont une suite parentale ainsi qu'une spacieuse pièce de vie orientée vers l'extérieur, donâtes accès à un terrasse de près de 40m².

Prix de vente : 580 000 €

Situé a deuxième étage de la résidence cet appartement de 104m² offre une large pièce de vie, ouverte sur un balcon de 6,8m², exposé sud-ouest propose trois chambres dont une en suite.

Prix de vente 515 000€

Pour plus d'informations, contactez notre agence au 0326856476

Carte professionnelle n°CPI51022016000004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Industrie. La fonderie Métal Industriel va rester dans l'Aisne et emménager dans des locaux plus spacieux et plus modernes, afin de s'y développer.

La fonderie Métal Industriel se développe



La dernière fonderie en activité dans l'Aisne avait prévu de partir. Métal Industriel, implantée depuis 1870 à Chauny doit, pour son développement, emménager dans des locaux plus spacieux et plus modernes, à la fois pour y lancer une nouvelle activité, y installer des moyens techniques performants et faire bénéficier son personnel de meilleures conditions de travail. Elle avait deux options, celle d'un déménagement dans une autre région et celle d'un départ dans l'Est de l'Europe. C'est une troisième option qui a finalement été actée. À la suite de discus-

sions fructueuses avec l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère et la Région des Hauts-de-France, l'entreprise ira s'installer à quelques kilomètres de là, dans le parc d'activités Evolis. Metal Industriel pourra prendre ses aises sur un terrain de 30 000 m², où elle fera construire des bâtiments ultra-modernes de 4 000 m². Elle y bénéficiera des infrastructures de transports et de communications mises en place par l'Agglo.

Le principal de l'investissement est supporté par le groupe suisse AMPCO, qui a repris la fonderie axonaise en

2010. Il prévoit d'y consacrer 8 millions d'euros, mais devrait être aidé par l'Union Européenne à hauteur de 30%. Pour sa part, l'Agglo apportera une subvention de 200 000 € et la Région de 100 000 €. La mise en route de la nouvelle fonderie est programmée pour 2026.

FONDERIE EN COULÉE CONTINUE ET EN DÉVELOPPEMENT CROISSANT

Métal Industriel compte une quarantaine de salariés et réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros (2023). Elle est spécialisée dans la production d'alliages très résistants et performants : cupro-aluminium, cupro-nickel, laiton, bronze à l'étain, etc. Elle livre des barres de métal, mais aussi des produits usinés de haute précision. Ses produits servent à de nombreuses industries et activités : aéronautique, construction navale, industrie pétrolière, nucléaire, mécanique générale, verrerie, etc.

L'usine de Chauny est aujourd'hui l'une des dernières fonderies en continu de France. AMPCO, présente sur 3 continents et dans 16 pays, n'a que deux autres fonderies, au Brésil et en Chine. Elle possède une autre filiale AMPCO Metal France, axée sur la distribution et située à Vaux-en-Velin (Rhône).

FLORENT LECLERCO

Aides gouvernementales. L'Etat met en place une nouvelle aide d'urgence aux Ehpad s'élevant à 650 millions d'euros.

650 millions d'euros pour les Ehpad

Le gouvernement a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle de 650 millions d'euros aux Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la plupart en difficulté financière et, pour un certain nombre, au bord de la cessation de paiements. Il fait suite à une subvention exceptionnelle de 100 millions d'euros allouée à l'automne dernier à ces mêmes établissements par Elisabeth Borne, alors Première ministre. La ministre déléguée aux personnes âgées et aux personnes handicapées, Fadila Khattabi, a précisé le dispositif prévu : « Nous augmentons de 5 % le financement de l'Etat aux Ehpad publics... Le montant pour les Ehpad associatifs devrait aussi augmenter de 5 %, à condition qu'ils trouvent un accord sur les bas salaires. Pour le privé commercial, le soutien de l'Etat sera de 3 % ».

On recense 7 350 Ehpad dans le pays, dont 45 % dans le secteur public, 31 % pour l'associatif et 24 % dans le

privé. Pour les seconds, l'aide en question s'apparente à un tour de passe-passe : ils pourront la toucher « à condition » de la reverser illico aux salariés du bas de l'échelle. L'intention est louable, mais les établissements concernés, dont les difficultés actuelles proviennent d'abord de la hausse des coûts, en particulier ceux de l'énergie, n'y auront rien gagné. Et pour tous les Ehpad, l'enveloppe sera de toute façon bien mince. D'ailleurs la ministre a parlé de « ballon d'oxygène », une image médicale qui veut bien dire qu'il s'agit surtout de les maintenir en vie ou en activité.

LES EHPAD HOSPITALIERS DES HAUTS-DE-FRANCE EN GRAND DÉFICIT

Un peu plus tôt, fin mars précisément, la Fédération hospitalière de France (FHF) avait rendu publique une enquête sur la situation financière des Ehpad hospitaliers de la région. D'après celle-ci, 90 % de ces derniers étaient déficitaires en 2023. Un certain nombre n'a pu passer ce cap que grâce à l'aide



exceptionnelle du gouvernement Borne. L'analyse de la FHF met l'Etat devant ses responsabilités : « Il n'est plus possible, conclut-elle, de mettre en cause d'éventuelles mauvaises gestions : le phénomène est structurel et globalisé. » Et de demander aux pouvoirs publics « une décision politique nationale d'ampleur de soutien des Ehpad », ainsi qu'une « réforme d'ampleur de leur modèle de financement ». Si le premier est arrivé, la seconde est loin d'être acquise.

FLORENT LECLERCO

Concours

Scale up Excellence : 48 startups sélectionnées

Sélectionnées sur des critères attestants de leur forte croissance, 48 startups parmi les 6 capitales French Tech à l'initiative du programme, intègrent la promotion 2024 de Scale Up Excellence, afin de booster leur visibilité et les propulser sur la scène nationale.

UN PROGRAMME INTER-CAPITALES FRENCH TECH

6 Capitales French Tech : Côte d'Azur, Est, Lille, Méditerranée, Nantes et St-Étienne Lyon, se sont associées afin de placer l'hypercroissance des startups au centre des enjeux 2024 de leurs territoires respectifs. L'objectif est d'accompagner jusqu'à 10 Startups par Capitale French Tech pendant douze mois :

- Gagner en visibilité (par un accompagnement dédié de l'agence Pronoia)
- Rencontrer des décideurs publics & privés nationaux et bénéficier du programme "Je Choisis la French Tech"
- Participer à des Masterclass sur des problématiques liées à l'hypercroissance avec des entrepreneurs lauréats du FT120/Next 40

LISTE DES STARTUPS SÉLECTIONNÉES POUR LA FRENCH TECH EST

- Aprex Solution
- 45-8 Energy
- Kwit
- Cyclamen
- Fizimed
- Gamestream : Future Of Gaming
- Fizzup

Déclaration

Le coup de main gratuit des experts-comptables

Du 22 mai au 6 juin, les Experts-comptables des Hauts-de-France accompagnent gratuitement les contribuables dans leurs démarches déclaratives. Pour la 15^e année consécutive, avec le dispositif Allô Impôt, les professionnels du chiffre mettent à la disposition de 40 millions de foyers fiscaux français une plateforme téléphonique et un site internet dédié pour répondre en direct à leurs questions.

Allô Impôt : simple comme un coup de fil

Cette année encore, le Conseil régional des experts-comptables Hauts-de-France se mobilise pour offrir une assistance personnalisée et experte à tous les contribuables, faisant de cette période une étape claire et sereine de la vie civique et personnelle.

Numéro vert 0 8000 65432

Les 22, 23, 29 et 30 mai ainsi que les 5 et 6 juin 2024, un expert-comptable répond gratuitement aux questions en appelant ce numéro de 9 heures à 18 heures et jusqu'à 21 heures pendant les nocturnes, les jeudis 23 mai, 30 mai et 6 juin. Un site internet www.allo-impot.fr pour trouver des réponses à de nombreuses questions.

Nouveauté 2024

Pour éviter de pénaliser les Français qui ont eu des augmentations de salaire pour compenser l'inflation, et qui seraient ainsi entrés dans le champ de l'impôt sur le revenu, le barème d'imposition est revalorisé. Les tranches augmentent à hauteur de 4,8 %. Le seuil, qui était l'an passé de 10.777 euros, est à présent de 11.295 euros.

Comment diminuer le montant de l'impôt sur le revenu ?

Entre charges déductibles, abattements spéciaux, réductions et crédits d'impôt, le montant cumulé de certains avantages fiscaux est plafonné, dans le cas général, à 10 000 € (montant porté à 18 000 € pour certains avantages). Les réductions d'impôt les plus courantes sont les suivantes : souscription à un capital, investissements locatifs, dons, frais de scolarisation... Les crédits d'impôt les plus fréquents sont : les investissements forestiers, le système de charge pour véhicule électrique, les dépenses liées à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie, service à la personne à domicile...



-16 %

En mars 2024, les autorisations de logements diminuent et s'établissent à 26 000 (-16 % par rapport à février 2024). Le nombre de logements autorisés se situe 33 % en dessous de son niveau moyen des douze mois précédant le premier confinement, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). D'avril 2023 à mars 2024, 358 600 logements ont été autorisés à la construction, soit 88 500 de moins que lors des douze mois précédents (-19,8 %) et 22 % de moins qu'au cours des douze mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020). En mars 2024, 22 500 logements auraient été mis en chantier, soit 1 300 de moins qu'en février (-6 %). (INSEE)

7,5 %

Au premier trimestre 2024, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 6 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,5 % de la population active, stable par rapport au quatrième trimestre 2023. Il est supérieur de 0,4 point à son niveau du premier trimestre 2023, qui était, tout comme celui du quatrième trimestre 2022, le plus bas depuis 1982. Il demeure ainsi nettement au-dessous de son pic de mi-2015 (-3,0 points). Sur le trimestre, le taux de chômage des femmes diminue à peine (-0,1 point), à 7,3 %. (INSEE)

4,3 %

Au premier trimestre 2024, 4,3 % des personnes en emploi sont en situation de sous-emploi, en légère diminution sur le trimestre (-0,2 point). Cette part se situe quasiment au même niveau qu'un an auparavant (-0,1 point), mais 1,6 point sous son niveau de fin 2019. En moyenne sur le trimestre, 16,5 % des participants au marché du travail (personnes actives ou dans le halo autour du chômage) se trouvent contraints dans leur offre de travail, que celle-ci ne soit pas utilisée (au chômage ou dans le halo autour du chômage), ou sous-utilisée (en sous-emploi). Cette part diminue de nouveau de 0,2 point sur le trimestre et retrouve son niveau d'un an auparavant. Elle se situe 2,4 points au-dessous de son niveau de fin 2019. (INSEE)

La Bourse

ÉPARGNE SALARIALE

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est proposer des solutions pour déployer une stratégie de rémunération globale et répondre à vos enjeux RH.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images



BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

COTATIONS AU 17/05/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 188,49	- 0,37%
SBF 120	6 209,45	- 0,24%
Nikkei	38 920,26	+ 1,81%
Dow Jones	39 908,00	+ 1,32%
Eurostoxx 50	5 072,45	- 0,25%

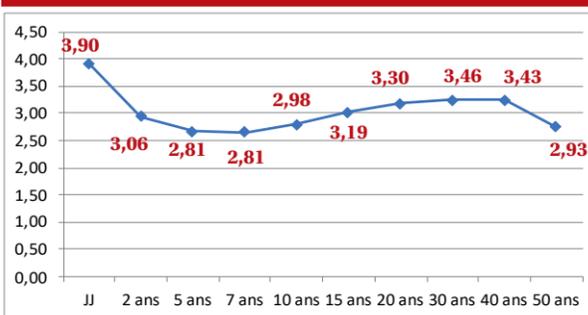
DEVICES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0857	+ 0,82%
Livre Sterling	0,8576	- 0,29%
Yen	169,18	+ 0,80%
Dollar/Yen	155,80	- 0,01%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,867	- 0,014
Euribor 10 ans	2,779	- 0,020

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	3,904	- 0,002
Euribor 1 mois	3,817	- 0,039
Euribor 3 mois	3,826	+ 0,008
Euribor 6 mois	3,795	+ 0,006
Euribor 12 mois	3,650	+ 0,021

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	3,060	- 0,016
BTAN 5 ans	2,812	- 0,025
OAT 7 ans (TEC)	2,814	- 0,027
10) OAT 10 ans	2,982	- 0,026
OAT 30 ans	3,461	- 0,014
OAT 50 ans	2,928	- 0,010

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2022 %)

ARCELORMITTAL	24,34	- 5,20
BNP PARIBAS	71,61	+ 14,41
CARREFOUR	16,23	- 2,05
CRÉDIT AGRICOLE	15,63	+ 21,58
EXEL INDUSTRIES	55,40	+ 2,59
L.V.M.H.	786,00	+ 7,14
LAURENT-PERRIER	121,50	+ 0,41
MICHELIN	36,87	+ 13,59
NEXANS	110,80	+ 39,81
KERING	341,25	- 14,47
HAULOTTE-GROUP	2,56	+ 1,19
RALLYE	0,04	- 66,84
REMY COINTREAU	94,05	- 18,22
RENAULT	49,86	+ 35,10
SAINT-GOBAIN	81,60	+ 22,41
SANOFI-AVENTIS	90,24	+ 0,53
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	27,27	+ 13,49
VALLOUREC	16,86	+ 20,21
VEOLIA	30,66	+ 7,35
VINCI	116,00	+ 2,02
VANKEN-POMMERY	15,90	- 0,63

EMPRUNTS D'ETAT JAPON USA EURO

JJ	-0,40	5,40	3,90
2 ans	0,33	4,78	2,94
5 ans	0,55	4,40	2,52
10 ans	0,95	4,38	2,48
30 ans	2,06	4,52	2,63

Enquête mensuelle de conjoncture à début mai

La Banque de France publie des enquêtes de conjoncture : un diagnostic sur l'économie française, sous la forme d'indicateurs de climat des affaires et de prévisions à court terme. Chaque début de mois, l'enquête mensuelle de conjoncture décrit la situation conjoncturelle du mois précédent et prévoit le PIB trimestriel, grâce aux réponses de 8 500 dirigeants d'entreprise. Selon les chefs d'entreprise participant à notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 26 avril et le 6 mai), l'activité a progressé en avril dans les services marchands, et plus sensiblement qu'anticipé le mois dernier dans l'industrie et le bâtiment, à la faveur notamment d'un rattrapage après un mois de mars en retrait et en vue d'un mois de mai au ralenti en raison des congés et fermetures liés au positionnement des jours fériés. D'après les anticipations des entreprises pour mai, l'activité est en effet attendue en repli dans l'industrie et le bâtiment, et évoluerait peu dans les services. Ces anticipations sont toutefois à interpréter avec prudence compte tenu des effets de calendrier. Les carnets de commandes restent jugés dégradés dans quasiment tous les secteurs de l'industrie, à l'exception notable de l'aéronautique ; dans le gros œuvre du bâtiment, ils demeurent très en retrait par rapport à la période pré-Covid en raison de la morosité du marché de la construction de logements neufs.

La modération des prix de vente se poursuit. Selon les industriels, les prix des matières premières continuent de diminuer bien que plus légèrement. Dans l'industrie et le bâtiment, la proportion d'entreprises ayant augmenté leurs prix ce mois-ci (respectivement 6 % et 2 %) se situe un peu en dessous de leurs niveaux des mois d'avril d'avant Covid. Parallèlement, la proportion de celles indiquant des baisses de prix (respectivement 5 % et 8 %) est supérieure à celle d'avant-Covid. Dans les services marchands, la proportion d'entreprises indiquant une hausse de leurs prix (12 %) ne s'est pas encore complètement normalisée.

Les difficultés de recrutement poursuivent leur lent repli, à un niveau encore élevé : 38 % des entreprises les mentionnent en avril (après 39 % en mars). Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que le PIB progresserait légèrement au deuxième trimestre 2024, après une hausse de + 0,2 % au premier trimestre. Cette prévision reste toutefois encore très préliminaire, en raison des spécificités du calendrier de ce mois de mai et du changement de base à venir (31 mai) des comptes nationaux publiés par l'Insee.

BANQUE DE FRANCE

Toujours plus d'investissement dans le budget du Grand Est

Budget. La Direction Générale des Collectivités Locales vient de publier les budgets primitifs des Régions en 2023. Le Grand Est confirme sa position de leader en matière d'investissement par habitant : 327 euros contre 220 euros, soit 48% au-dessus de la moyenne nationale.

Le Grand Est consacre dans son budget primitif 2023 une dépense totale de 705 euros par habitant. La Région est ainsi leader sur ce chapitre, loin devant la Bourgogne-Franche-Comté (661 euros), les Hauts-de-France (637 euros), et la Normandie, à égalité avec le Centre-Val de Loire (616 euros). La dépense de la Région par habitant est ainsi supérieure de 23% à celle de la moyenne nationale (572 euros).

Depuis la création des nouvelles Régions (2016), la dépense par habitant du Grand Est est passée de 421 à 705 euros. Cette progression de 67% est largement supérieure à celle de la moyenne nationale (+28%). On remarque qu'en 2016, la dépense par habitant du Grand Est (421 euros) était comparable à celle moyenne de la France (422 euros).

Le budget 2023 du Grand Est révèle une progression de la dépense par habitant, en un an, de 24%, contre 6,7% au niveau national. Ici encore la Région s'impose en leader, une fois de plus et loin, devant Provence-Alpes-Côte d'Azur (+18%), Nouvelle-Aquitaine (+10,5%), Normandie (+8,5%) et Hauts-de-France (+8%). Les Régions Centre-Val de Loire et Occitanie voient leur dépense par habitant baisser. Cette dépense n'évolue pas pour la Région Pays de la Loire. En 2022, la dépense par habitant du Grand Est était supérieure de 6% à celle de la moyenne



Depuis la création des nouvelles Régions (2016), la dépense par habitant du Grand Est est passée de 421 à 705 euros.

nationale, en 2023 elle est supérieure de 23%.

PREMIÈRE RÉGION POUR LA PART DE L'INVESTISSEMENT

Dans ce budget 2023, le Grand Est est également la 1^{ère} Région française en matière d'investissement par habitant, devant la Normandie, la Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes.

La part de l'investissement dans les dépenses totales du Grand Est (327 euros) est de 46%, supérieure de 8 points à celle de la moyenne nationale.

Au-dessus de 40% figurent l'Ile-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Normandie. Pour rappel, le Grand Est figurait, durant des trois premiers budgets, au rang des Régions qui investissaient le

moins. En sept ans, de 2016 à 2023, les dépenses d'investissement, par habitant dans le Grand Est, ont progressé de 191%, soit 3,4 fois plus qu'au niveau national.

Parmi les Régions qui ont le plus progressé en matière d'investissement par habitant figurent, loin derrière le Grand Est, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Normandie (+97%), la Bourgogne-Franche-Comté (+75%)

et le Centre-Val de Loire (+7%). Globalement, entre 2017 et 2023, le budget du Grand Est est passé de 2,8 à 3,9 Mds€ (+39%). L'investissement en 2023 (1 653 M€) est supérieur de 95% à celui de 2017 (847 M€).

En matière de dépenses de fonctionnement (charges de personnel, achats et charges externes, charges financières et dépenses s'intervention en faveur des territoires), les 378 euros par habitant placent le Grand Est en quatrième position, derrière les Hauts-de-France (433 euros), la Bourgogne-Franche-Comté (423 euros) et le Centre-Val de Loire (397 euros). La moyenne nationale est à 352 euros par habitant.

ENCORE PLUS D'INVESTISSEMENT EN 2024

Le budget primitif 2024 (4,5 Md€), en hausse de 15,4%, comprend un investissement de 1,9 Md€, en hausse de 19%, représentant 42,2% du total des dépenses. Depuis les trois derniers budgets, la part l'investissement, déjà haute, progresse peu (40% en 2022). L'investissement 2024 du Grand Est cible notamment les mobilités (592 M€), les jeunes, l'emploi et la formation (348 M€), les enjeux du numérique (241 M€), l'industrialisation et les relocalisations (213 M€) ou encore les énergies propres et le développement durable (156 M€).

GÉRARD DELENCLOS

Robotique

Marchesi Antinori et VitiBot s'engagent pour une viticulture vertueuse

VitiBot, entreprise spécialiste en robotique viticole, faisant partie du groupe Same Deutz Fahr, l'un des leaders dans la production de tracteurs et de machines spécialisées pour la viticulture, annonce l'arrivée d'un nouvel actionnaire de renom : Marchesi Antinori. Cette collaboration stratégique marque une étape importante dans l'évolution de l'entreprise et souligne son engagement en faveur d'une viticulture toujours plus durable et innovante. L'arrivée de Marchesi Antinori, l'un des plus anciens producteurs familiaux italiens de vins fins, comme actionnaire de VitiBot symbolise la convergence de valeurs communes, démontrant sa vision ambitieuse pour l'avenir d'une viticulture de plus en plus vertueuse. Antinori partagera son savoir-faire séculaire avec VitiBot pour le développement et l'optimisation de ce projet, qui ouvre la voie à la gestion des vignobles en Italie.

Antinori a déjà commencé à utiliser ces robots électriques pour la gestion du sol dans les interrangs du vignoble.

« Nous sommes honorés d'accueillir Marchesi Antinori en tant qu'actionnaire de VitiBot », déclare Cédric Bache, PDG et fondateur de VitiBot. « Leur réputation prestigieuse, leurs six siècles d'héritage répartis sur 26 générations et leur esprit d'innovation sont parfaitement alignés avec nos valeurs, notre mission d'innover sans cesse et de repousser les limites des pratiques viticoles. Cette collaboration renforce notre position de leader dans le secteur et ouvre immédiatement de nouvelles perspectives passionnantes. »

« Les anciennes racines familiales jouent un rôle important dans notre philosophie, mais elles n'ont jamais entravé notre esprit d'innovation », a déclaré Piero Antinori, président honoraire de Marchesi Antinori. « Nous sommes heureux de participer à ce nouveau défi avec VitiBot. Nous pensons que l'homme doit toujours jouer un rôle fondamental dans la viticulture et dans le commerce du vin, mais nous pensons aussi que la technologie peut nous aider à améliorer la qualité de nos vins et de notre environnement. Cette approche innovante contribuera également à la création de professionnels hautement qualifiés pour la gestion de ces robots. »

Grâce à ce partenariat, VitiBot renforce sa position de pionnier de la robotique viticole et réaffirme son engagement en matière d'innovation et de qualité. VitiBot,

Marchesi Antinori et tous les actionnaires de l'entreprise sont déterminés à façonner l'avenir de l'industrie du vin en combinant tradition et technologie de pointe.

Ainsi, Marchesi Antinori se joint au groupe SDF, actionnaire majoritaire de VitiBot, Cédric Bache fondateur et CEO, et les investisseurs historiques tels que les Maisons de Champagne Roederer, Martell Mumm Perrier-Jouët, Laurent-Perrier, Piper-Heidsieck, et Charles Heidsieck, qui poursuivent leur engagement en tant qu'actionnaires et membres du Comité Stratégique.



Fiscalité. Troyes Champagne Métropole pour 2024 : pas d'augmentation d'impôts, une baisse de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères et un bon niveau d'investissement pour alimenter le carnet de commande des entreprises.

TCM : 73 M€ d'investissements pour dynamiser le territoire



François Baroin, président de Troyes Champagne Métropole : « Pas d'augmentation de l'impôt en 2024 ».

Le budget de Troyes Champagne Métropole doit permettre d'intensifier la dynamique de développement du territoire. Il prévoit le maintien de

la capacité d'autofinancement de 8 M€, la sécurisation de la dette et le financement des investissements du Projet de Territoire initié en décembre 2021. « C'est une année où on investit beaucoup », explique Jacky Raguin, premier vice-président de TCM en charge des Finances. « Entre les restes à réaliser de 2023 et les engagements 2024, 73 millions d'euros d'investissement devraient alimenter les carnets de commandes des entreprises. » Parmi les projets, les premiers postes concernent l'eau (réseau d'assainissement), l'emploi et l'économie (création et aménagement de zones d'activités Parc du Grand Troyes, Saint-Lyé, Bouilly), les déchets et le chauffage urbain (reprise de la gestion de la chaufferie biomasse). TCM poursuit ainsi sa dynamique d'investissement, de soutien aux communes.

DES EFFORTS PAYANTS

La politique menée sur la ges-

tion des déchets porte ses fruits. Le civisme et la bonne implication des habitants permet de diminuer le nombre de tournées d'enlèvement. Un phénomène amplifié avec « oui pub » qui diminue fortement le tonnage de papier collecté. Le service s'adapte donc à la réduction des volumes collectés. Moins de tournées, moins de dépenses, TCM répercute l'effort et baisse le taux de fiscalité de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères de 11,5 à 10,95 %.

Les dernières réformes accentuent la dépendance des finances locales à la conjoncture économique. Les suppressions de la taxe d'habitation et de la CVAE compensées par une fraction de la TVA impactent les ressources des collectivités. Pour TCM, la perte se chiffre à 4,1 M€ en cumul depuis 2017.

Face à cette incertitude de la maîtrise des recettes liées à l'État,

TCM choisit la prudence et anticipe le risque financier avec une projection effectuée sur une progression de la TVA de 2,8 % contre

les 4, 5% estimés dans la loi de finances.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



Troyes Champagne Métropole investit 73 M€ pour perpétuer et intensifier le développement du territoire.

Budget. La Ville mise sur une sécurité renforcée et affichée.

Troyes sécurise la Ville et ses investissements

Troyes mise sur la sécurité. « Le seul effort sur les embauches et les créations de poste se fait sur la sécurité ». La municipalité agit contre une violence généralisée et contre les trafics de stupéfiants qui gangrènent les quartiers. François Baroin met les moyens pour « placer la ville dans les années à venir comme étant l'une de celles qui a fait le plus d'efforts



dans son champ de compétence sur la sécurité ». Un objectif réalisable notamment grâce aux bonnes relations avec le Parquet et la Préfecture qui se traduisent par des actions de terrain comme les opérations « Places Nettes ».

Troyes va donc implanter un hôtel des sécurités en cœur de ville et créer 20 postes supplémentaires pour la Police municipale d'ici la fin du mandat. 20

postes seront ouverts sur le mandat suivant pour arriver à 100 policiers. « Nous serons positionnés parmi les villes les plus sécuritaires et les mieux équipées dans ce domaine-là. Nous souhaitons positionner notre police municipale comme étant l'un des premiers protecteurs des Troyens », indique le maire François Baroin.

53 M€ D'INVESTISSEMENTS

Un budget de 151 M€, qui ne prévoit pas d'augmentation de la fiscalité, avec une enveloppe d'investissement de 53 M€. Parmi les projets structurants, la création de l'hôtel

des sécurités, les requalifications urbaines de centre-ville, l'aménagement des quartiers Jules-Guesde et Sénardes, la construction de l'école internationale Jules-Guesde et la rénovation d'établissements scolaires et des digues. Pour Stéphanie Lochard-Franckael, maire-adjoint chargée des Finances, « la santé financière est la carte d'identité de la Ville. Ça marche, cette politique qui a été menée depuis 20 ans d'investissement, de développement. Aujourd'hui, il y a plus de 63 000 habitants, on continue d'accueillir des gens et d'attirer des investisseurs ». Avec une capacité

d'autofinancement de 3 M€ et des emprunts notés 1A au classement Gissler, la Ville atteste de sa gestion responsable. Une gestion que François Baroin, également président de l'Association des Maires de France, ne partage pas au niveau national et qui impacte les collectivités. « Nous ne sommes pas responsables des choix nationaux et je ne les soutiens pas. Je demanderai à l'AMF de lancer une opération des habitants pour défendre leur commune, leur service public, les finances locales. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

ICI, ON PARLE D'ICI

6h-9h | Chaque matin, l'info près de chez vous.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Opinions

PAR LA CAPEB

Le niveau des carnets de commandes continue de baisser dans l'artisanat du bâtiment

L'activité des entreprises artisanales du bâtiment diminue de 1,5 % en volume par rapport au 1er trimestre 2023. Les chiffres mettent en évidence un ralentissement de la baisse de la construction neuve ainsi qu'un premier repli en glissement annuel du volume d'activité en entretien-amélioration qui portait jusqu'à présent la croissance du secteur. Le niveau des carnets de commandes continue de baisser (13 jours de moins qu'un an auparavant) et les besoins en trésorerie concernent une part plus importante des entreprises ce trimestre (5 points de plus qu'à fin 2023).

Bien que la construction neuve enregistre un recul moins rapide ce trimestre qu'au trimestre précédent (-3,5 % contre -4,5 % au 4^e trimestre 2023), elle continue de fortement pénaliser l'activité du secteur et aucun élément ne laisse présager un retournement prochain de la tendance.

Les chiffres relatifs à l'activité en entretien-amélioration confirment le bien-fondé du combat mené par la CAPEB pour faire évoluer les modalités du dispositif MaPrimeRénov' et l'importance des mesures annoncées par les Ministres de la Transition écologique et du Logement le 8 mars dernier. En effet, ce premier trimestre 2024 a connu un premier repli de l'activité en entretien-amélioration, en glissement annuel (-0,5 %) après trois trimestres de stagnation. Ce repli s'explique tout particulière-

ment par la perte de vitesse de la croissance des travaux de performance énergétique (+ 0,5 %, contre + 1,5 % au trimestre précédent). Il était donc temps d'agir. Les mesures qui entreront en application le 15 mai constituent une étape indispensable pour relancer l'activité et la réalisation de travaux de rénovation énergétique par les particuliers en 2024.

L'enjeu désormais est de travailler à la pérennité de l'optimisation du dispositif MaPrimeRénov' pour permettre la réalisation effective de rénovations d'ampleur en grand nombre

« Ce premier trimestre 2024 a connu un premier repli de l'activité en entretien-amélioration, en glissement annuel (-0,5 %) après trois trimestres de stagnation. »

que la CAPEB appelle de ses vœux. Elle porte ainsi avec détermination l'instauration d'un parcours de travaux sur plusieurs années qui s'appuierait notamment sur la mise en œuvre d'aides bonifiées au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

Des mesures similaires pourraient s'avérer tout aussi pertinentes pour stimuler le marché de l'accessibilité des logements. Un pan majeur de l'activité en entretien-amélioration des artisans du bâtiment qui représente un enjeu sociétal tout aussi crucial que la rénovation énergétique pour l'enjeu environnemental.

Rappelons en effet qu'à l'horizon 2050, un tiers de la population française aura plus de 60 ans et que 85 % des seniors désirent vieillir chez eux.

Sans compter le levier que représente l'activité de rénovation pour parvenir à créer un choc d'offres de logements ambitionné par le Gouvernement. Assurer les conditions pour que la croissance du secteur de l'artisanat du bâtiment puisse s'épanouir à la hauteur de son potentiel d'activité, c'est garantir aux Français demain de vivre mieux et plus longtemps dans des logements décarbonés et accessibles.

« Ce premier recul de l'entretien-rénovation confirme ce que nous avons prédit et craint. Les mesures obtenues par la CAPEB le 8 mars dernier devraient permettre d'endiguer ce recul. Donnons-nous les moyens de ne plus nous retrouver dans la situation d'impasse,

que nous avons connue, en travaillant dès maintenant la concrétisation du parcours de travaux pour 2025. Les défis qui reposent sur l'activité en entretien-amélioration sont nombreux et cruciaux pour notre société : satisfaire les besoins des Français en logement, accélérer la rénovation énergétique et l'accessibilité des logements. Il y a des millions de logements à rénover et ces rénovations ne se feront pas sans les entreprises artisanales du bâtiment. J'en appelle au Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre de dispositifs qui leur donnent la possibilité de répondre à ce potentiel colossal d'activité », souligne Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.



Des territoires à reconquérir

Au-delà de bousculer le calendrier politique à trois semaines des élections européennes, les émeutes indépendantistes en Nouvelle-Calédonie mettent en lumière une fois de plus les errements de la France dans la gestion de ses territoires d'Outre-mer. Si les problématiques y sont indéniablement différentes, la situation sociale, sanitaire et sécuritaire de Mayotte et les insurrections racistes et meurtrières vécues en Nouvelle-Calédonie rappellent à quel point ces territoires doivent être davantage accompagnés par l'Exécutif. Certes, l'éloignement géographique ne favorise pas les relations de proximité nécessaires à la cohésion nationale, mais cela doit au contraire engendrer un surplus d'énergie et de moyens en direction de ces territoires. Il en va de l'égalité républicaine pour tous les habitants qui doivent recevoir les mêmes services à 50 km comme à 17 000 km de Paris. Ils doivent également avoir des droits identiques et se conformer aux mêmes devoirs. Ceci dit, les émeutes de ces derniers jours ne doivent pas occulter celles connues il y a quasiment un an dans les quartiers de toutes les grandes villes de la Métropole, soulignant donc au passage que l'éloignement ou la situation géopolitique ne doit pas servir d'excuses à quiconque pour justifier une forme d'abandon de l'Etat. C'est donc un problème de suivi, de moyens réels, de fermeté, de volonté, de vision et de cohérence politique qui se pose à l'ensemble d'un pays, dans tous les endroits où flotte le drapeau bleu-blanc-rouge. S'il n'est pas résolu, la nature ayant horreur du vide, les bénéficiaires du chaos déjà bien en place, qu'ils viennent de l'intérieur ou de l'extérieur, n'auront plus qu'à récolter les fruits de celui-ci, dans les urnes ou dans les mines de nickel.

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

NOUVELLE CALÉDONIE : LES ASSUREURS POURRAIENT INVOQUER UNE GUERRE CIVILE POUR NE PAS INDEMNISER LEURS CLIENTS



TRANSACTIONS
VITACEAE
M&A et Transactions viticoles

TRANSACTIONS VITICOLES
Achat de vignes louées, vignes libres et domaines
SOLUTIONS DE PORTAGE DE VIGNES

03 26 09 35 85
contact@vitaceae-transactions.fr
www.vitaceae-transactions.fr

Carte professionnelle n° CPI 5102/2016/000014/113 délivrée par la CCI Marne Ardennes
RCP n° 163814620001 00 - RCS REIMS 823 282 637

Congés. Entrée en vigueur en avril 2024, la loi sur les congés payés pose question quant à sa rétroactivité.

Rétroactivité de la loi sur les congés payés

La loi du 22 avril 2024 n° 2024-364 qui permet aux salariés en arrêt de travail pour maladie ou accident d'acquies droit à congés payés est entrée en vigueur le 24 avril 2024. Cependant, elle s'applique rétroactivement à compter du 1er décembre 2009. Le droit à congés payés lors d'un arrêt maladie s'applique ainsi aux arrêts de travail intervenus au cours de la période du 1er décembre 2009 au 23 avril 2024.

Les droits à jours de congé supplémentaires acquis entre le 1er décembre 2009 et le 23 avril 2024 s'ajoutent aux jours déjà acquis pour la période de référence considérée. Cependant, pour chaque période de référence antérieure au 24 avril 2024, le cumul des jours de congés déjà acquis et des congés supplémentaires pour arrêt maladie est plafonné à 24 jours ouvrables (contre 30 jours normalement, soit cinq semaines). Les salariés restés en poste dans la même entreprise disposent d'un délai d'action de deux ans pour



demande au Conseil de prud'hommes l'obtention des jours de congés acquis du 1er décembre 2009 au 23 avril 2024. Ce délai de deux ans débute le 24 avril 2024 et expire donc le 23 avril 2026.

La loi ne prévoit pas de délai d'action pour les salariés qui ont changé d'en-

treprise entre le 1er décembre 2009 et le 23 avril 2024. Ces salariés peuvent ainsi agir dans le délai de trois ans à compter de la rupture de leur contrat de travail (prescription triennale applicable aux créances salariales - Code du travail, article L 3245-1).

Économie. En juin 2024, un projet de loi visant à simplifier les démarches économiques des entreprises sera présenté au Parlement.

Vers une simplification de la vie économique



Un projet de loi visant à simplifier les démarches, procédures, normes et réglementations, auxquelles sont soumises les entreprises sera présenté au Parlement en juin 2024. Il comprend une cinquantaine de mesures issues d'une concertation publique avec les acteurs économiques (5 400 propositions recueillies dont une vingtaine particulièrement soutenues).

Certaines des mesures seront formalisées dans le projet de loi mais nombre d'autres devront faire l'objet d'un décret, voire d'études ou de groupes de travail. Les mesures les plus concrètes visent la suppression des imprimés Cerfa, la simplification du bulletin de paie, la suppression de déclarations et d'autorisation administrative, la dématérialisation des

procédures. Les imprimés Cerfa seront supprimés à 80 % d'ici 2026 et en totalité en 2030. Les démarches correspondantes seront supprimées, dématérialisées ou intégrées à d'autres démarches existantes. Les déclarations d'arrêts maladie et les attestations d'assurance chômage fournies par les entreprises seront supprimées (15 millions de déclarations d'arrêt maladie et 26 millions d'attestations d'assurance chômage). Le bulletin de paie sera réduit à quinze lignes en 2026, mais l'intégralité des données devra rester accessible au salarié sur sa demande. La clôture d'un compte bancaire devra être gratuite pour les entreprises ainsi que le relevé annuel des frais. La résiliation des contrats d'assurance (auto, habitation, professionnelle) sera simplifiée pour les entreprises.

Licenciement

Le licenciement en cas de management nocif

Un salarié qui pratique des méthodes de gestion de nature à nuire à la santé mentale de ses subordonnés commet une faute grave même si les faits ne peuvent pas être qualifiés de harcèlement moral.

Tel est le jugement rendu par la Cour de cassation dans une affaire concernant la directrice d'un EPAD licenciée pour faute grave. L'association gestionnaire de l'établissement avait reçu un courrier des délégués du personnel signé par la moitié des salariés, des attestations de délégués et plusieurs courriers de salariés dénonçant les méthodes de gestion de la directrice. Ces méthodes étaient censées causer deux démissions, un arrêt de travail et créer un mal-être et d'une souffrance du personnel. La cour d'appel avait donné raison à la directrice estimant que les dénonciations ne relataient qu'une attitude générale et des événements non datés. En outre, aucune enquête n'avait été menée pour vérifier si les faits caractérisaient un harcèlement moral. La Cour de cassation censure la décision en rappelant que l'obligation de l'employeur pour protéger les salariés du harcèlement moral (Code du travail, article L1152-1) ne se confond pas avec son obligation de protéger la santé physique et mentale des travailleurs (Code du travail, article L 4121-1). Les méthodes de gestion de la directrice étaient de nature à nuire à la santé de ses subordonnés et ce comportement rendait impossible son maintien dans l'entreprise.

Social

Déclarations fiscales annuelles des entreprises

La date limite de la déclaration annuelle de résultat est fixée au vendredi 3 mai. En cas de télétransmission de la déclaration (mode EDI ou EFI), le délai est reporté au 18 mai.

La déclaration de résultat concerne les entreprises suivantes :

- Entreprises individuelles au régime réel, sociétés de personnes, sociétés civiles de moyen (déclaration n° 2031).
- Professions non commerciales à la déclaration contrôlée (déclaration n° 2035)
- Sociétés ayant clos l'exercice le 31 décembre 2023 (déclaration n° 2065).

D'autres déclarations doivent être effectuées le 3 mai (18 mai en cas de télétransmission) :

- Déclaration DAS 2 des honoraires, commissions, courtages, droit d'auteurs, etc., versés en 2023 d'un montant supérieur à 1 200 euros par an et par bénéficiaire (télétransmission obligatoire en mode EDI ou EFI).
- Déclaration annuelle de régularisation de la TVA (CA 12) pour les entreprises au régime simplifié dont l'exercice coïncide avec l'année civile.
- Déclaration pour la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), n° 2020-TGAP-SD annexée à la déclaration CA 12.
- Déclaration pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), n° 1330-CVAE.
- Déclaration des loyers (Decloyer) pour la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises au régime réel donnant en location des locaux commerciaux ou professionnels.

Les sociétés possédant des immeubles en France doivent effectuer le mercredi 15 mai la déclaration n° 2746 au titre de la taxe annuelle de 3 %.

En bref



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,
ventes aux enchères...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



matot-braine.fr



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudication



**Maître Ségolène
JACQUEMET-POMMERON**
SELARL JACQUEMET - cabinet
d'Avocats
Avocats au barreau de REIMS
23 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél : 03.26.46.18.25

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le jeudi 27 juin 2024 à 9h00

Description du bien / localisation : Un appartement situé à REIMS (MARNE 51100), 20-22 rue Dieu Lumière à REIMS, cadastré DM n° 641.
Tribunal Judiciaire : REIMS (1 Place Myron Herrick).
Date de la vente : 27 juin 2024 à 9h00

MISE À PRIX : 40.000 EUROS

Cahier des charges et conditions de vente : consultable auprès du Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de REIMS ou auprès de la SELARL JACQUEMET, 23 rue Clovis - 51100 REIMS. Tél. : 03.26.46.18.25. M2405260

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31**

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpress

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Procédures adaptées



VILLE DE FAGNIÈRES

Avis d'appel public à la concurrence

Marché public de travaux

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Ville de FAGNIÈRES (51).
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21510224500010.
Code postal / Ville : 51510 FAGNIÈRES.
Groupement de commandes : Non.
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation : Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>.
Identifiant interne de la consultation : 2024TRAV01.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Xavier DIDUCH - Tél : +33 326261773 - Mail : x.diduch@chalons-agglo.fr.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : DC1 (Cf. règlement de consultation).
Capacité économique et financière : DC2 (Cf. règlement de consultation).
Capacités techniques et professionnelles : (Cf. règlement de consultation).
Technique d'achat : Sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 07 juin 2024 - 12:00.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidats : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Critères d'attribution : (Cf. règlement de consultation).
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Travaux d'aménagement de voiries.
Classification CPV : 45233120.
Type de marché : Travaux.
Description succincte du marché : Travaux de mise en accessibilité, aménagement de sécurité et désimperméabilisation de la rue du Général Dautelle et de la place Paul Beaufort.
Lieu principal d'exécution : FAGNIÈRES.
Durée du marché (en mois) : 4.
La consultation comporte des tranches : Non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché alloti : Non.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires :
Cf. Règlement de la consultation.
Date d'envoi du présent avis : Mardi 14 mai 2024.
M2405587

Commune de Novy-Chevrières

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'entité adjudicatrice : Commune de Novy - Chevrières 14 Route de Charleville - 08300 NOVY - CHEVRIERES Tel : 0324383780 - Courriel : commune.novy chevrieres@orange.fr
Objet du marché de travaux : «Création d'une place publique, 14 rue du Bout Haut»
Descriptif sommaire de l'opération :
- Le site est réaménagé sur le domaine privé communal (parcelle cadastrée) de sorte à pouvoir accueillir une place publique.
Mode de passation : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée en application des articles 144 - III et 146 du Code des Marchés Publics.
Décomposition en tranches ou en lots :
Les travaux sont divisés en trois lots :
Lot 1: ERD (base et variante à chiffrer)
Lot 2: Espaces Verts
Lot 3: Electricité
Critères de jugement des offres : Voir le règlement de consultation
Adresse où les dossiers de consultation seront demandés : Le dossier est téléchargeable sur la plateforme de Xmarchés
Adresse où les offres seront remises ou adressées : Commune de Novy - Chevrières 14 Route de Charleville - 08300 NOVY - CHEVRIERES
Pas de remise électronique
Date limite de réception des offres : 17 juin 2024 à 16 heures.
Date d'envoi à la publication : 15 mai 2024
M2405692

III Annonces légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Ventes aux enchères



MAITRE ANTOINE PETIT
Commissaire Priseur
Judiciaire et Habilité
28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
Tél. : 03.26.55.23.44 - 03.26.32.20.94
Courriel :
contact@enchères-champagne.fr
Site internet :
http:// www.interenchères.com/51004

MERCREDI 22 MAI 2024 A 14H
HOTEL DES VENTES - 28 avenue Foch - 51200 EPERNAY

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

APRES LJ SOCIETE NOUVELLE DES BERCEAUX

Du mobilier et du matériel des restaurants
LES BERCEAUX - LE 7 - ANCIEN RESTAURANT ÉTOILÉ D'ÉPERNAY
Vente aux enchères publiques sur désignation à l'Hôtel des Ventes et en live Interenchères

ENTIER MOBILIER ET MATERIEL
DE L'HOTEL-RESTAURANT
LES BERCEAUX ET DU 7

15 tables, dessertes et placard en inox - 15 étagères en inox
6 placards et armoires réfrigérés - 2 pianos - 3 fours vapeur
2 ensembles de plonge complets - 1 surgélateur - 1 chambre froide
120 sièges - 35 tables - Mobilier d'hôtel pour 28 chambres (en 1 lot)
Vaisselle - Verres - Couverts - Casseroles et ustensiles

Exposition publique sur place 51200 EPERNAY - 9 rue des Berceaux
le mercredi 22 mai de 8h30 à 11h30
Enlèvement impératif le mercredi 29 mai de 8 à 16h

Liste complète sur www.interenchères.com/51004
 Paiement comptant - Frais en sus 14,28 % - Frais de live 1,2 % - TVA récupérable

M2405126

FIDAL

AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires REIMS-CHAMPIGNY
Allée Jean-Marie Amelin - Bât. B
51370 CHAMPIGNY
Adresse postale : CS 30002 - 51886 REIMS
Tél. : 03.26.24.24.41

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 2 juillet 2024 à dix heures

Par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de SARRY (51) :

Une maison d'habitation, sise 25 rue Haute, cadastrée section AH n°178 pour 8a 46ca, comprenant :
- Au rez-de-chaussée : Pièce d'entrée, cuisine, arrière cuisine, 1 chambre avec suite parentale, 3 chambres, 2 WC, 2 salles d'eau, salle à manger/salon, Buanderie, chaufferie ;
- A l'étage : Combles dont l'aménagement est en cours, Grenier.
Garage double, jardin.

La parcelle, sise Lieudit 25 rue Haute, cadastrée section AH n°176, pour 69ca.
Etant précisé que les lieux sont occupés par le propriétaire.

SUR LA MISE À PRIX DE 115.000 EUROS (CENT QUINZE MILLE €)

A la requête de :

La société CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, société Coopérative de crédit à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51100) sous le numéro 394 157 085, dont le siège social est 25 rue Libergier - 51100 REIMS, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration et de ses membres en exercice, domicilié es qualités audit siège.

Ayant pour avocat postulant la SCP SAMMUT CROON JOURNE LEAU, Société d'Avocats inscrite au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, y demeurant 16 rue Pierre Bayen, - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, représentée par Maître François SAMMUT.

Ayant pour avocat plaçant la SELAS FIDAL, société d'Avocats inscrite au Barreau de REIMS (Marne), y demeurant Allée Jean-Marie AMELIN - 51370 CHAMPIGNY, représentée par Maître Cécile SANIAL.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE avant l'adjudication auquel ils devront remettre, outre les frais de vente, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA, représentant 10% du montant de la mise à prix.

Visites : sur appel à la SAS ACTHUISS GRAND EST, Commissaires de justice, en son Office de Talleyrand, 53 rue de Talleyrand à REIMS (51) (03.26.47.35.02), en accord avec les occupants ou, à défaut d'accord, mardi 18 juin 2024 de 10h à 11h.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser à :

1. Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51) ;
2. SELAS FIDAL, Avocat au Barreau de REIMS. / Tél. : 03.26.24.24.41 ;
3. SCP SAMMUT CROON JOURNE-LEAU, Avocat au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE. / Tél. : 03.26.64.15.15.

M2405489



MAITRE ANTOINE PETIT
Commissaire Priseur
Judiciaire et Habilité
28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
Tél. : 03.26.55.23.44 - 03.26.32.20.94
Courriel :
contact@enchères-champagne.fr
Site internet :
http:// www.interenchères.com/51004

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

VENDREDI 7 JUIN 2024 A 9H30 ET 14H

Hôtel des Ventes, 28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
Vente aux enchères publiques à l'Hôtel des Ventes et en live Interenchères

9H30 : CAVE D'UN AMATEUR REMOIS (1^{ère} partie) ET A DIVERS

Nombreux lots variés de Vins de France
14H : CAVE DU RESTAURANT

LES BERCEAUX

APRES LJ SOCIETE NOUVELLE DES BERCEAUX
VENTE DE LA CAVE DES RESTAURANTS LES BERCEAUX - LE 7
ANCIEN RESTAURANT ÉTOILÉ D'ÉPERNAY

Plus de 1.800 bouteilles, magnums, demi-bouteilles dont 900 de champagne

Besserat de Bellefon - Billecart-Salmon - Boizel
De Castellane - Dom Pérignon - Gosset - Jacquesson
Laurent-Perrier - Mercier - Moët & Chandon - Perrier-Jouët
Philipponnat - Pol Roger - Salon - Selosse - Taittinger - De Venoge

Grands noms d'Alsace, de Bordeaux, de Bourgogne
et de Côtes du Rhône

Exposition publique à l'Hôtel des Ventes, 28 av Foch - 51200 EPERNAY le jeudi 6 juin de 15 à 19h

Liste complète et photos sur www.interenchères.com/51004
 Paiement comptant - Judiciaire : Frais en sus 14,28 % - Frais de live 1,2 % - TVA récupérable
 Volontaire : Frais en sus 22 % - Frais de live 3,6 % - TVA non récupérable

M2405136

SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET

56 Cours Briand - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Avocat au Barreau des Ardennes

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Une maison à usage d'habitation

sise Commune de FUMAY (08170), 78 avenue Jean-Baptiste Clément
cadastrée Section AB n° 209 et 211
lieudits «Av. J Baptiste Clément» et «Le Faubourg»
pour une contenance totale de 02 a 94 ca

Il sera aux requête, poursuites et diligences de :

La société EOS France, société par actions simplifiée au capital de 18.300.000,00 €, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le n° 488 825 217, dont le siège social est 74 rue de la Fédération à 75015 PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Agissant, en vertu d'une lettre de désignation en date du 23 décembre 2022 en qualité de représentant - recouvreur du Fonds Commun de Titrisation FEDINVEST, représenté par la société FRANCE TITRISATION, Société par actions simplifiée au capital de 240.160,00 €, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuilles, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le n° 353 053 531, dont le siège social est 1 Boulevard Haussmann à 75009 PARIS.

Ayant La SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET, Avocat au Barreau des Ardennes, ayant siège 56 Cours Aristide Briand à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES (Tél. : 03.24.33.77.55 - Fax : 03.24.33.77.50) pour avocat constitué.

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Le jeudi 27 juin 2024 A 10h30

Procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

Commune de FUMAY (08170) :

Une maison à usage d'habitation, sise 78 rue Jean-Baptiste Clément, comprenant :
Au rez-de-chaussée : entrée commune, un appartement comprenant cuisine, chambre, salle de bains et wc, une remise sur l'arrière ;

Au 1^{er} étage :

- à droite en arrivant sur le palier : un appartement en duplex comprenant cuisine, séjour, salle de bains, wc, avec accès par escalier intérieur à un grand palier et deux chambres au deuxième étage ;
- à gauche en arrivant sur le palier : un appartement en duplex comprenant : séjour, cuisine, salle de bains, wc, dégagement, avec accès par escalier intérieur à un grand palier et deux chambres au deuxième étage ;
- Jardin en espaliers sur l'arrière.

L'ensemble cadastré :

- Section AB numéro 209, lieudit «Rue J Baptiste Clément», pour une contenance de 01 a 45 ca, en nature de sol ;
- Section AB numéro 211, lieudit «Le Faubourg», pour une contenance de 01 a 49 ca, en nature de jardin.
Soit pour une contenance totale de 02 a 94 ca.

Occupation de l'immeuble : libre de toute occupation.

MISE À PRIX : 5.000,00 EUROS (CINQ MILLE €)

Outre les charges clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente dressé par la SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET, Avocat au Barreau des Ardennes, ayant siège 56 Cours Aristide Briand à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, au cabinet de laquelle tout intéressé peut en prendre connaissance, déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, le 02 janvier 2024, où tout intéressé peut également en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes.

Fait et rédigé à CHARLEVILLE MEZIERES, par l'avocat soussigné, le 6 mai 2024.

(signé) Sylvie RIOU-JACQUES

Pour tous renseignements s'adresser à :

- La SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET, Avocat sus-nommé. / Tél. : 03.24.33.77.55 ;
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES. / Tél. : 03.24.56.34.13.

M2405487

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Ventes aux enchères

COLLET & LUNEAU
Commissaires-Priseurs - Reims

**SELARL Thierry COLLET
Séverine LUNEAU**
Commissaires de Justice Associés
IVOIRE FRANCE - REIMS
HOTEL DES VENTES
DE LA PORTE DE MARS
25 rue du Temple - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.47.32.59
Fax : 03.26.40.44.87
E-mail : contact@hdvreims.fr
www.interenchères.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Jeudi 23 mai à 14h

A la requête de Maître CROZAT, après Liquidations Judiciaires SAS PHYBRIS SPA et SARL WELLNESS FRANCE.
Vente en LIVE : www.interenchères.com/51002
FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE SPA
Environ 50 SPA, Saunas, Chaîne de fabrication de SPA, Stocks de pièces détachées, Racks...
Véhicule :
VP AUDI S3 SPORTBACK du 08/12/2020 2.0 TFSI 16V DSG7 S&S 310 cv Boîte auto - 20 CV ES - avec 82 690 km au compteur.
Expositions publiques le matin de la vente :
Le 23/05/2024 pour les lots 1 à 74 de 8h à 10h30, à l'adresse : 1 Rue des Vignettes à 51520 LA VEUVE
Le 23/05/2024 à partir du lot 100, à l'adresse : 4 Rue du Champ Jupin à 51370 ORMES.
Le 23/05/2024 pour le lot 200 à l'Hôtel des Ventes de 10h30 à 11h30.
Coordonnées et horaires sur www.interenchères.com/51002
Les ventes sont sur désignation à l'Hôtel des Ventes.
Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC.
Photos et détails sur : www.interenchères.com/51002

M2405364

FIDAL

AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires REIMS-CHAMPIGNY
Allée Jean-Marie Amelin - Bât. B
51370 CHAMPIGNY
Adresse postale : CS 30002 - 51886 REIMS
Tél. : 03.26.24.24.41

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 27 juin 2024 à neuf heures

Par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS (51), 1 Place Myron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :
Commune de BETHENY (51) :
Un terrain comprenant une dépendance à rénover (trois pièces au rez-de-chaussée, grenier au dessus), remise et jardin, sis en ladite commune, 25 route de Betheny, cadastré section AM n°508, pour une contenance de 2a 36ca.

SUR LA MISE À PRIX DE 10.000 EUROS (DIX MILLE €)

A la requête de :
La société EOS FRANCE, SAS, au capital de 18.300.000 €, R.C.S. PARIS n° 488 825 217, siège : 74 rue de la Fédération - 75015 PARIS, prise en la personne de son représentant légal, domicilié de droit audit siège, agissant en vertu d'un contrat de mandat, en qualité de représentant-recouvreur du FONDS COMMUN DE TITRISATION CREDINVEST, COMPARTIMENT CREDINVEST 2, représenté par la société EUROTITRISATION, SA, au capital de 684.000 €, R.C.S. BOBIGNY n° 352 458 368, siège : 12 rue James Watt - 93200 SAINT DENIS.
Ayant pour avocat : la SELAS FIDAL, Avocats au Barreau de REIMS - Allée Jean-Marie AMELIN - 51370 CHAMPIGNY, représentée par Maître Cécile SANIAL.
Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un avocat inscrit au Barreau de REIMS avant l'audience, auquel ils devront remettre, outre les frais préalables à la vente, une consignation représentant 10% du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.
Visites sur appel à la SAS ACTHUIS GRAND EST, Commissaires de justice, en son Office de Talleyrand, (03.26.47.35.02), en accord avec les occupants ou, à défaut d'accord, le mercredi des deux semaines précédant celle de la vente de 14h à 15h30.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser à :
1. Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS (51) ;
2. SELAS FIDAL, Avocat au Barreau de REIMS. / Tél. : 03.26.24.24.41.

M2405492

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTÉZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**



S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU
société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE MAISON D'HABITATION
Sise à MAURUPT LE MONTOIS (Marne)
10 rue du Bois du Roi

Le mardi 2 juillet 2024 à 10 h

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Châlons en Champagne (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de MAURUPT LE MONTOIS (51340)
Une maison d'habitation de plain-pied sise dite Commune, 10 rue du Bois du Roi, cadastrée section A n° 322 pour 2 a 61 ca, A n° 324 pour 3 ca, A n° 326 pour 5 a 91 ca, A n° 327 pour 1 a 92 ca et A n° 329 pour 5 ca, comprenant :
- une entrée, une cuisine ouverte, un séjour, un couloir de distribution, un WC, une salle de bains, trois chambres ;
- un garage avec buanderie ;
- un jardin.

MISE À PRIX : 60.000 EUROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 6.000 €.
Cette adjudication a lieu sur la poursuite de :
Madame Denise JACQUIN née GAYOT le 21 mars 1947 à Maurupt-le-Montois (Marne), de nationalité française, demeurant à SERMAIZE LES BAINS (51250), 7 voie des Sarrazins,
Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat constitué.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTÈRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU / Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- au greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ;
- pour les visites à la SCP Nathalie LARCHER, Huissier de justice à Vitry le François (03.26.74.14.97).

Signé : F. SAMMUT.
M2404767

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

LE COMPTOIR DE SHIRLEY/LE COMPTOIR DU BEC FAIM

Suivant acte reçu par Me Sylvain SARCELET, notaire à SAINTE MENEHOULD (Marne), 9 Place du Général Leclerc, le 07/03/2024 enregistré à SPFE REIMS, le 08/04/2024, réf 2024 0015365.

La société LE COMPTOIR DE SHIRLEY, SARL, au capital de 5.000,00 € ayant son siège à SAINTE MENEHOULD (Marne) 5 place du Général Leclerc SIREN 835 372 053 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE A CEDE à la société LE COMPTOIR DU BEC FAIM, SASU au capital de 2.000,00 € ayant son siège à SAINTE MENEHOULD (Marne) 5 place du Général Leclerc SIREN 984 744 045 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de épicerie fine, achat, vente, importation et exportation de, en demi-gros et au détail, de toutes denrées alimentaires, tous produits du terroir, vins fins, alcools et spiritueux, commercialisation et distribution par tous moyens desdits produits situé et exploité à SAINTE MENEHOULD, 51800, 5 place du Général Leclerc.

Prix : vingt cinq mille Euros (25.000,00 €).

Prise de possession : 01/03/2024.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Sylvain SARCELET, notaire à SAINTE MENEHOULD (51800), dans les 10 jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC.

Pour insertion.

M2405456

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole
03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org



SARL au capital de 12345 €
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.05.42.92

SAS FINANCE/ MOINET COURTAGE

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 07/05/2024, enregistré au SIE REIMS, le 10/05/2024, dossier : 202400020121, bordereau : 5104P042024A00515, SAS FINANCE SAS, SAS au capital de 6 000 €, ayant son siège social 20 boulevard de la Paix - 51100 REIMS, immatriculée sous le n°534062070 au R.C.S. de REIMS, a cédé à MOINET COURTAGE, EURL au capital de 300.000 €, ayant son siège social 9 rue du Président Kennedy - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculé au R.C.S. de SEDAN sous le n°912 976 073, un fonds de commerce : Courtage de toute nature pour les particuliers, professionnels et les entreprises (notamment intermédiaire en opérations bancaires (IOB) et courtage en assurance), exploité sis 20 boulevard de la Paix, 51100 REIMS, moyennant le prix de 115.000 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 07/05/2024. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales aux adresse suivantes : - Pour la correspondance : Selas d'avocats Duguit & Associés, 40 rue Buirette - 51100 REIMS.
Pour la validité : 20 boulevard de la Paix, 51100 REIMS pour la validité.

M2405612



GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

SARL SAGA COIFFURE/M. Samuel Christophe Eric TRITANT

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 30 Avril 2024, en cours d'enregistrement au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS,

La société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «SELARL AMANDINE RIQUELME», représentée par Maître Amandine RIQUELME, demeurant professionnellement à REIMS (Marne), 13 bis Boulevard Foch, mandataire judiciaire dans la procédure de liquidation judiciaire ouverte contre la Société dénommée SARL SAGA COIFFURE, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à JONCHERY-SUR-VESLE (51140), 4 rue de la Gare, identifiée au SIREN sous le numéro 788 569 861 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS a cédé à Monsieur Samuel Christophe Eric TRITANT, coiffeur, demeurant à JONCHERY-SUR-VESLE (51140), 22 allée du Parc aux Daims, un fonds de commerce de coiffure mixte, entretien du cheveu, manucure et soins esthétiques, en salon ou à domicile, achat et vente de produits accessoires, appartenant à la société SARL SAGA COIFFURE et exploité par elle à titre d'établissement principal à JONCHERY-SUR-VESLE (51140), 4 rue de la Gare, et pour l'exploitation duquel la société SARL SAGA COIFFURE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIREN 788 569 861, Code APE 9602A. Moyennant le prix de 8.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée à la signature de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication au BODACC, en la SELARL AMANDINE RIQUELME, à REIMS (51100), 13 Bis Boulevard Foch.

Pour avis.

M2405638

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LES DEMENAGEURS BRETONS

Suivant acte sous signature électronique du 30 avril 2024, enregistré au Service des Impôts de REIMS, le 13/05/2024 Dossier n° 2024 00020336, Ref. 5104P04 2024 A 00534, la société A.C.C. DEM, SARL au capital de 7.624 €, dont le siège est 14 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX, 432 160 422 R.C.S. REIMS, représentée par M. Thierry CUIF, gérant, A CEDE, à la société DEMENAGEMENT VASSEUR, SARL au capital de 290.000 €, dont le siège est 83 Bd Jean Bouin - 02100 ST QUENTIN, 501 692 073 R.C.S. ST QUENTIN, représentée par son gérant, Monsieur Bertrand CAILLE, un fonds de commerce de transport public routier de marchandises et/ou location de véhicules industriels avec conducteur, déménagements et garde-meubles, sis et exploité 14 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX, sous l'enseigne LES DEMENAGEURS BRETONS, moyennant le prix de 400.000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er mai 2024 à 0 h. L'acquéreur sera immatriculé au R.C.S. de REIMS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Me JF FENAERT, 85 rue de la Tossée - 59200 TOURCOING. M2405661



LES DECOS ET DELICES DE CATHY

Avis de cession

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, le 15 mai 2024, enregistré à REIMS (Marne), Monsieur Patrick Pierre PETITJEAN et Madame Catherine Yveline Annick PASCAL, demeurant ensemble à BRAINE (02220), 83 rue Saint Remy, Ont cédé à Madame Anne-Lise Michelle Ghislaine MELECK, demeurant à LES SEPTVALLONS (02160), 9 rue du Chef Lieu, VAUXCERE, Un fonds de commerce de vente de prêt à porter hommes, femmes, enfants, lingerie, accessoires de mode, bijoux, chaussures et maroquinerie, articles de décoration, fleurs, linge de maison, parfums, produits de beauté, meubles, vaisselle, mercerie, épicerie fine, exploité à FISMES (51170), 6 rue Marie Boivin, connu sous le nom de «LES DECOS ET DELICES DE CATHY», objet d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés de REIMS (Marne), sous le numéro 493 124 234, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds. Moyennant le prix de 14.000,00 €, savoir : - éléments incorporels : 12.000,00 € - matériel et mobilier commercial : 2.000,00 € Entrée en jouissance à été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Laurent LUTUN, notaire à FISMES (Marne), 5 rue des Chailleaux, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion - Me Laurent LUTUN. M2405668

ANNONCES LEGALES
NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

CONSTITUTION DE SOCIETE

« Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole MAILLASSE »

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 avril 2024, il a été constitué la Société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) à capital variable de 4.242 € dénommée « CUMA MAILLASSE » dont le siège social est 19 avenue du Général de Gaulle - VERTUS - 51130 BLANCS COTEAUX. L'objet de la coopérative est la mise à disposition de matériel, de personnel et de tous moyens utiles aux exploitations viticoles adhérentes, la durée est de 99 ans. Le Président est Monsieur Pierre LARMANDIER. La société sera immatriculée au R.C.S. tenu auprès du greffe du tribunal de commerce de CHALONS. Pour avis et mention : La gérance.. M2404910



Expertise Comptable Audit Conseil

ECOSOLI

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/05/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : ECOSOLI. Objet social : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous bien et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège social : 124 RUE DE VESLE, 51100 REIMS. Capital : 1 000 €. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS. Gérance : M^{me} LITHARD SOPHIE 124 RUE DE VESLE 51100 REIMS. Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers. LE GERANT. M2405458

L'ATELIER 678

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 22/04/2024, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : L'ATELIER 678. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par voie de location d'un patrimoine immobilier. Siège social : 15 Rue du champ du seigneur, 51140 JONCHERY SUR VESLE. Capital : 1 000 €. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS. Co-gérance : M. DONDELINGER Christophe 15 Rue du champ du seigneur 51140 JONCHERY SUR VESLE et M^{me} DONDELINGER Bénédicte 15 Rue du champ du seigneur 51140 JONCHERY SUR VESLE et M. DONDELINGER Léopold 15 Rue du champ du seigneur 51140 JONCHERY SUR VESLE. La gérance. M2405504

SLUZIRIS Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 2 rue de la Sentelle 51140 JONCHERY-SUR-VESLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 7 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SLUZIRIS. Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Siège social : 2 rue de la Sentelle - 51140 JONCHERY-SUR-VESLE. Objet social : - l'exploitation d'un studio photographique et d'une manière générale toutes activités en lien direct ou indirect avec la photographie ; - la vente d'accessoires et consommables en rapport avec ces activités ; - l'événementiel ; - la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 5 000 euros. Gérance : Monsieur Laurent BRUNOIS, 2 rue de la Sentelle - 51140 JONCHERY-SUR-VESLE. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS. La Gérance. M2405496

SAS HOLDING DU MISTRAL

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 03/05/2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : Société par actions simplifiée. DENOMINATION : HOLDING DU MISTRAL. CAPITAL : 10.000 €. SIEGE : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE. OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, en France et à l'étranger : - La prise de participations dans toute société et notamment dans des sociétés développant des projets éoliens et plus particulièrement dans la société Calycé du Mistral ; - De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs éoliens. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 des voix des associés présents ou représentés. PRESIDENT : La SAS CALYCE 5 au capital de 12 000 € dont le siège social est situé 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE et immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 890 299 738. Elle-même représentée par son Président, M. Eric BOBAN. IMMATRICULATION : au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis. M2405560



AC CONSTRUCTION

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 13/05/2024, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : AC CONSTRUCTION. Objet social : Entreprise générale de maçonnerie, béton arme, travaux nouvelles, d'apport, terrassements et toutes activités relevant du secteur du bâtiment, Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation, directe ou indirecte, de la Société a toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. Siège social : 19 rue du Commerce, 51350 CORMONTREUIL. Capital : 1 000 €. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS. Président : M. AYRANGOL Cesium 19 rue du Commerce 51100 REIMS. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. M2405536

RENT 51

SAS au capital de 5 000 € Siège social : 58 FAUBOURG ST ANTOINE 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2404921 sur MATOT BRAINE du 25/04/2024. Il fallait lire : President :Sasu HOLNES 2 rue de la Gare 51240 Ecury/coole Directeur général : SASU JANI 28 rue des Marais 0260 Meurival M2405556

SCP Jean-Louis BOHN et Sophie LAUNOIS Notaires associés 10 place du Dr Gairal - 08110 CARIGNAN

SCI GERARDS

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Louis BOHN, le 13 mai 2024, il a été constituée la société civile suivante : DENOMINATION : SCI GERARDS. SIEGE : BACONNES (51400), 2 chemin des haies. DUREE : 99 ans. OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement et mise à disposition des associés, à titre onéreux ou non, de tous immeubles et biens immobiliers. CAPITAL SOCIAL : 1.000 € (apports en numéraire). GERANT : Monsieur Loïc Lucien Robert GERARD et M^{me} Laure DOS-SANTOS PAULISTA, demeurant ensemble à BACONNES (51400), 2 chemin des haies. CLAUSE D'AGREMENT : En cas de cession de parts à titre onéreux et gratuit. Immatriculation au R.C.S. de REIMS. Pour avis et mention, Me Jean-Louis BOHN. M2405583



AGN AVOCATS REIMS - CHALONS 2-4 rue Grande Étape 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE 21 cours Anatole France 51100 REIMS

NLB INVESTISSEMENTS

Avis de constitution

Par ASSP en date du 6/5/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : NLB INVESTISSEMENTS. FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 1.000 €. SIEGE : 41 bis rue des berceaux - BERGÈRES LES VERTUS (51130). OBJET : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer. Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, juridique, technique, commercial, financier ou autres. La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales. DUREE : 99 années. AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. PRESIDENT : Nicolas LAHAYE, demeurant 41 bis rue des berceaux - 51130 BERGÈRES LES VERTUS. Immatriculation : au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis. M2405561

SCP Jean-Louis BOHN et Sophie LAUNOIS Notaires associés 10 place du Dr Gairal - 08110 CARIGNAN

SCI BRION PAULISTA

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Louis BOHN, le 13 mai 2024, il a été constituée la société civile suivante : DENOMINATION : SCI BRION PAULISTA. SIEGE : MOURMELON LE GRAND (51400), 12 place Clémenceau. DUREE : 99 ans. OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement et mise à disposition des associés, à titre onéreux ou non, de tous immeubles et biens immobiliers. CAPITAL SOCIAL : 1.000 € (apports en numéraire). GERANT : M^{me} Clémentine Marie Julie BRION demeurant à REIMS (51100), 36 rue Chanzy et M^{me} Laure DOS-SANTOS PAULISTA, demeurant BACONNES (51400), 2 chemin des haies. CLAUSE D'AGREMENT : en cas de cession de parts à titre onéreux et gratuit. Immatriculation au R.C.S. de REIMS. Pour avis et mention : Me Jean-Louis BOHN. M2405584



FCN Reims Farman 7 rue Gabriel Voisin B.P. 318 51688 REIMS CEDEX 2 Tél. : 03.26.09.24.66

CAGIM GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros Siège social : 8 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEZANNES (51430) du 14 mai 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle. DENOMINATION : CAGIM GESTION. SIEGE : 8 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES. DUREE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 5.000 €. La société a pour objet, en France et à l'étranger : - Toute activité liée à la gestion locative de biens immobiliers ; - Toute activité liée à la location immobilière ; - Toute activité liée à la transaction immobilière. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRESIDENTE : La SAS COMPAGNIE DES AGENCES IMMOBILIERES, domiciliée 8 rue Jules Méline à BEZANNES (51430), immatriculée sous le n° 927 883 652 R.C.S. REIMS et représentée par Monsieur Philippe PETIT. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis : Le président. M2405629

SCI BRION PAULISTA

Rectificatif à l'annonce M2405584 parue le 15/05/24, il convenait de lire : IMMATRICULATION : RCS CHALONS EN CHAMPAGNE, et non REIMS comme indiqué. M2405654

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

JMCS

SNC en cours de transformation en SARL au capital de 300.000 Euros
Siège social :
244 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS
522 976 901 R.C.S. Reims

L'AGE du 12/03/2024 statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui la régiront désormais.

La dénomination de la société, sa durée, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 300.000 €, désormais divisé en 300.000 parts sociales de 1 €.

Son objet devient : Toutes prestations de services et de conseils aux entreprises, notamment conseils en gestion d'entreprise, et prestations de remplacements d'exploitants de commerces de bar-café-brasserie, dépôt de presse, loto débit de tabac en cas d'absence (congés, arrêt maladie, maternité, formation...).

Son siège est transféré au 21 rue de Fismes - 51170 FAVEROLLES ET COEMY.

M. Jean-Michel VIGNY, gérant de la société sous sa forme de SNC, demeurant 21 rue de Fismes - 51170 FAVEROLLES ET COEMY conserve ses fonctions.
M2405539

EARL «FOY-
CLOUET»

Capital social : 236.090 Euros
Siège social :
14 rue de l'Abbé Barré - 51530 CHOUILLY
R.C.S. Reims 440 575 074

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2024 a décidé de transformer l'EARL «SCEA» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : «DES EPINETTES» (AGE du 15 avril 2024).
NOM COMMERCIAL : «MAISON VARNIER» (AGE du 15 avril 2024).

DURÉE : 99 années, terme fixé au 22 janvier 2101.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue de l'Abbé Barré - 51530 CHOUILLY.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 23.609,00 € (AGE du 15 avril 2024).

GÉRANCE : Monsieur Emilien VARNIER, demeurant 10 chemin de Derrière les Tours - 51150 PLIVOT (AGE du 15 avril 2024).

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.

Pour avis : La gérance.

M2405550

EARL «PERINET
VINCENT»

Capital social : 7.500 Euros
Siège social :
10 rue des Marronniers
51330 NOIRLIEU
R.C.S. Châlons en Champagne
405 329 855

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2023, Monsieur Thierry PERINET a démissionné de ses fonctions de cogérant.

Pour avis : La gérance.

M2405551



SELARL ESANU NOTAIRES

14-16, Cours Chrisian Lange,
17, rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES
Tél : 03 72 27 00 51
valeriu.esanu@notaires.fr

SCI DU 10 RUE DU
PETIT SILLERY

SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 19 bis rue du Petit Sillery
51500 SILLERY
51500 SILLERY
RCS REIMS n° 423 297 704

Par acte dressé par Me DAGUISY, notaire à BEZANNES le 30/09/2022, M. SCHANUS Christophe, après cession de la totalité de ses parts sociales, a démissionné de ses fonctions de gérant. Depuis le 30/09/2022, M. SCHANUS Philippe, demeurant 19 bis rue du Petit Sillery 51100 REIMS est nommé seul gérant de la société.

Modification au RCS de REIMS.
Me Valériu ESANU
M2405558



SELARL ESANU NOTAIRES

14-16, Cours Chrisian Lange,
17, rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES
Tél : 03 72 27 00 51
valeriu.esanu@notaires.fr

S.C.I. DU 10 RUE
DU PETIT SILLERY

SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 19 bis rue du Petit Sillery
51500 SILLERY
51500 SILLERY
RCS REIMS n° 423 297 704

Aux termes d'un acte de cession de parts sociales dressé par Me DAGUISY, notaire à BEZANNES le 30/09/2022, les associés de la société ont décidé le transfert du siège social au 19 bis rue du Petit Sillery, 51500 SILLERY à compter du 30/09/2022.

Mention : RCS de REIMS
Me Valériu ESANU
M2405559



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

COMTESSE

Société civile immobilière
au capital de 38 020 euros
Siège social : 10 rue Courmeaux
51100 REIMS
422 876 276 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 16 février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 10 rue Courmeaux, 51100 REIMS au 21 rue Courmeaux, 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis La Gérance
M2405610

Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON

notaires associés
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

SCI ANGE

Société civile immobilière
Capital : 500,00 Euros
Siège :
2 rue de la Gare
51140 JONCHERY SUR VESLE
R.C.S. Reims 448 858 332

Objet : acquisition, réhabilitation, construction, administration et jouissance de tous immeubles bâtis et non bâtis.

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 10 décembre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 2 rue de la Gare à JONCHERY SUR VESLE (51) au 51 avenue de Laon à REIMS (51) à compter du 10 décembre 2023.

Les statuts se trouvent modifiés en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le gérant.

M2405580



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

SCP CORINNE
ET FRANCOIS
ANDRIVEAU

Société civile professionnelle
au capital de 495 000 euros
Siège social : 10 rue Courmeaux
51100 REIMS
423 932 920 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 16 février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 10 rue Courmeaux, 51100 REIMS au 21 rue Courmeaux, 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis La Gérance
M2405589



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

SCI GOUJON

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 10 rue Courmeaux
51100 REIMS
432 681 666 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 16 février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 10 rue Courmeaux, 51100 REIMS au 21 rue Courmeaux, 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis La Gérance
M2405615



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

CULTURE POM

Société par actions simplifiée
au capital de 800.000 Euros
Siège social :
8 ruelle des Planches
51230 CORROY
499 495 406 R.C.S. Reims

Le 21/03/2024 l'associé unique a pris acte de la démission des fonctions de directeur général de la société JOUVENCE.

Pour avis.

M2405635



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
40 rue Buirette - 51100 REIMS, France

HCR 2107

Société civile au capital de
37.860 Euros
Siège social :
20 boulevard de la Paix - 51100 Reims
RCS Reims 822 888 590

Transfert de siège social

Aux termes des décisions du Gérant, le siège social a été transféré du 20 boulevard de la Paix, 51100 REIMS au 1 rue des Moissons, 51100 REIMS, à compter du 24 avril 2024 :

TRANSFERT DE SIEGE
ANCIENNE MENTION : SIÈGE SOCIAL : 20 boulevard de la Paix, 51100 REIMS.

NOUVELLE MENTION : SIÈGE SOCIAL : 1 rue des Moissons, 51100 REIMS.

Mention des modifications ci-dessus sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2405646



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
40 rue Buirette - 51100 REIMS, France

SCI Twenty

Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social :
20 boulevard de la Paix - 51100 REIMS
RCS Reims 804 286 078

Transfert de siège social

Aux termes des décisions du Gérant, le siège social a été transféré du 20 boulevard de la Paix, 51100 REIMS au 1 rue des Moissons, 51100 REIMS, à compter du 24 avril 2024 :

TRANSFERT DE SIEGE
ANCIENNE MENTION : SIÈGE SOCIAL : 20 boulevard de la Paix, 51100 REIMS.

NOUVELLE MENTION : SIÈGE SOCIAL : 1 rue des Moissons, 51100 REIMS.

Mention des modifications ci-dessus sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2405647



SAS Finance SAS

Société par actions Simplifiée
au capital de 6.000 Euros
Siège social :
20 boulevard de la Paix - 51100 REIMS
RCS Reims 534 062 070

Transfert de siège
- Modification de la
dénomination

Aux termes des décisions unanimes des associés du 7 mai 2024, les modifications suivantes ont été décidées à compter du 7 mai 2024 :

1/TRANSFERT DE SIEGE
ANCIENNE MENTION : SIÈGE SOCIAL : 20 boulevard de la Paix, 51100 REIMS.

NOUVELLE MENTION : SIÈGE SOCIAL : 17 avenue de Lorraine, 52300 JOINVILLE.

2/MODIFICATION DE LA DENOMINATION
ANCIENNE MENTION : SAS Finance SAS.

NOUVELLE MENTION : Assurbank Consulting.

Mention des modifications ci-dessus sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis : Le Président.

M2405648

SCEV «des
COCHUES»

Capital social : 213.300 Euros
Siège social :
16 place Froissard - 51120 SEZANNE
R.C.S. Reims 387 610 272

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date : Extension de l'objet social à la construction, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers, nus ou meublés, dont elle est locataire ou propriétaire.

Pour avis : La gérance.

M2405662

LES COUVREURS
REMOIS

EUURL au capital de 15 000 €
Siège social : 48 RUE VERNUILLET
51100 REIMS
RCS de REIMS n°881 057 046

Transfert de siège

En date du 14/02/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 28 RUE DE LA VALLEE, 51110 BOURGOGNE FRESNE à compter du 14/02/2023.

Mention : RCS de REIMS
L'ASSOCIE UNIQUE

M2405664

ANNONCES LÉGALES

**DERNIER DÉLAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
JEUDI 16 HEURES**

annoncelegale.pamb@legalnet.org



Etude de Maître Carine
LEWCZUK
Notaire à REIMS (Marne)
2 rue Carnot

SCI AD MARNE
IMMO

Avis de modification

Suivant acte reçu par Maître Carine LEWCZUK, Notaire à REIMS, 2 rue Carnot, le 07 novembre 2023, une cession de parts contenant changement de dénomination, la société civile immobilière est donc composée comme suit :

OBJET : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et généralement, toute annexe ou complément.

Dénomination sociale initiale : SCI DHA MARNE IMMO

Nouvelle dénomination sociale : SCI AD MARNE IMMO

SIÈGE SOCIAL : TINQUEUX

(51430), 5 rue Joseph Cugnot.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : Mille cinq cents € (1.500,00 €).

APPORTS : Numéraire

CESSIONS DE PARTS : Unanimité.

GÉRANT : Monsieur Ahmed GHANNOU, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 33 rue Paul Gauguin.

Société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 928 300 896.

M2405666



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI CHATELET

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 23 janvier 2024, la collectivité des associés de la Société dénommée SCI CHATELET, Société civile immobilière au capital de 1.524,49 €, dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 58 rue du Général Abbé, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le n° 390 476 117, a décidé à l'unanimité de prendre acte de la démission de Monsieur Bernard GERODEL, de ses fonctions de gérant à compter du 23 janvier 2024, et de nommer à compter du 23 janvier 2024, pour le remplacer dans cette fonction et pour une durée indéterminée, Madame Christelle GERODEL, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) 58 rue du Général Abbé.

M2405677

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne**FIDAL**
AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

SCI DE TOURNAY-EST

Société civile au capital de 352.310 euros
Siège social : Domaine de Tournay
- 51300 FAVRESSE
326 914 330 RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE

AVIS DE MODIFICATION

Par décisions unanimes des associés du 15/12/2023, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Alexandre MERAT, demeurant 7 avenue du Général Leclerc 10100 ROMILLY SUR SEINE en remplacement de M. Jean-Pierre MERAT, démissionnaire. L'article 17 des statuts est modifié en conséquence.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

POUR AVIS

M2405678

**FCN SAINT-DIZIER**

2, rue des Montants
52100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 56 23 66

GRAND EST RENOVATION

SAS au capital de 3.000 Euros
Siège social :
14 rue du Lieutenant Chauré
51340 MAURUPT LE MONTAIS
843 762 360
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de modifications

Par décision du 02/01/2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « Charpente. Couverture. Zinguerie. Soufflage et flocage des combles. Peinture. Ravalement de façades. Isolation. Maçonnerie » et de supprimer l'activité de « vente de travaux de rénovation du bâtiment (travaux effectués en sous traitance) ». L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis : Le président.

M2405679

FREY

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 80.625.245 Euros
Siège social :
1 rue René Cassin - 51430 BEZANNES
398 248 591 RCS Reims

Suivant délibération du Conseil d'administration du 4 avril 2024, Madame Valérie PANCRAZI, demeurant 6 rue du Docteur Brouardel à PARIS (75007), a été nommée en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur François LEMARCHAND, démissionnaire.

Madame Valérie PANCRAZI a été nommée à cette fonction pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2405710

**ETABLISSEMENTS GIRON PERE ET FILS**

SARL au capital de 574.010,00 Euros
Siège social :
8 rue Commandant Barbier
Z.I. COLBERT - 51100 REIMS
335 881 181 R.C.S. Reims

En date du 15/05/2024, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, sa durée et son siège social ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 574.010 €. L'objet social a été modifié et devient : « La collecte, le traitement, le recyclage, la valorisation, le négoce et la vente de déchets de papiers et d'autres déchets industriels dangereux et non dangereux, métaux ferreux et non ferreux, bois, plastiques, palettes et toutes autres matières à recycler. Achat, vente, négoce, courtage de tous déchets d'industrie ou provenant du secteur tertiaire et particulièrement les métaux ferreux et non ferreux. »

Les fonctions de cogérants exercées par Olivier GIRON, Philippe GIRON et Rémi GIRON ont pris fin ce jour.

PRÉSIDENT : SARL « HPG », sise 8 rue COMMANDANT BARBIER - 51100 REIMS, 987 812 807 R.C.S. REIMS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : SARL « CASTOR », sise 9 rue Emile Druart - 51100 REIMS, 927529347 R.C.S. REIMS.

TRANSMISSIONS DES ACTIONS : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable des associés.

L'inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de REIMS.

M2405680



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

LAURELMAR

Suivant acte reçu par Maître Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, Notaire associée de la société à responsabilité limitée « Arquebuse Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 25 mars 2024, les associés de la société dénommée LAURELMAR, société civile, dont le siège est à SARRY (51520), 66 rue Daniel Balavoine, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le n° 801 723 511, ont décidé à l'unanimité, d'augmenter le capital social fixé initialement à 1.000,00 € pour le porter à 7.570,00 €.

Apports en nature :

- Une maison sise à CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) 51000, 7 rue Paul Valéry pour une valeur de 150.000,00 € ;

- Un appartement et une cave situés à CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) 51000, 66 boulevard JF Kennedy, pour une valeur de 80.000,00 €.

M2405705

**SCI LOEAN****Changement de gérant**

Société civile immobilière dénommée «SCI LOEAN», capital : deux mille Euros (2.000,00 €), Siège social : 6 Rue du Général de Gaulle - 51360 VAL DE VESLE. Immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 830 554 887.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 13 mai 2024, Madame Anne RIMBAULT a démissionné de ses fonctions de gérante, de sorte que Monsieur Laurent SOULAS, demeurant à VAL DE VESLE (51360), 6 Rue du Général de Gaulle, est désormais seul gérant de la société à compter du 13 mai 2024, nommé à cette fonction pour une durée indéterminée.

Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis :

Me Romain SHALGIAN.

M2405696



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI GP JARDINS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 29 février 2024, les associés de la Société dénommée SCI GP JARDINS, Société civile immobilière au capital de 1.200 €, dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 1 Ter rue des Jardins, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n°842 242 653, ont pris acte de la démission des fonctions de co-gérante de Madame Marie-Christine PERARDEL, à compter du 29 février 2024. La gérance se poursuit avec Monsieur Antoine GERBAUX, actuel gérant.

M2405702

POURSUITE D'ACTIVITE**CENTRE D'AFFAIRES MARIANNE**

Société par actions simplifiée au capital de 1.500 Euros
Siège social : 8 rue Jules Méline
51430 BEZANNES
915 308 779 R.C.S. Reims

Aux termes d'une AGE en date du 14/05/2024, les associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

M2405660

DISSOLUTION DE SOCIETE

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCCV Le Carteret

Société civile en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
10 rue Etienne Oehmichen
51100 REIMS
840 088 967 RCS Reims

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 30 octobre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Ahmet DURSUN, demeurant 9 rue du Verdon à TAISSY (51500), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 10 rue Etienne Oehmichen à REIMS (51100). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2312522



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

JPAP

Suivant acte reçu par Maître Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée « Arquebuse Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, identifié sous le numéro CRPCEN 51084, le 15 avril 2024, la collectivité des associés de la société dénommée « JPAP », Société civile au capital de 170.000 €, dont le siège est à LA VEUVE (51520), 1 Impasse Edmond Quittat, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 822 932 315, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 avril 2024, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jean-Paul RENAULT demeurant à LA VEUVE (51520), 1 Impasse Edmond Quittat, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Mention de ces modifications sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2405681

CABINET**PRO-PMF**

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 3 RUE DE COURCY
51450 BETHENY
RCS de REIMS n°839 967 239

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 06/05/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 06/05/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BOUSQUET Maxime, demeurant 11 b rue du Canada 51500 SILLERY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2404821

ESPAL

SASU au capital de 7 500 €
Siège social : 22 AVENUE DES CHENEVIERES
51370 SAINT BRICE COURCELLES
RCS de REIMS n°490 248 309

Avis de dissolution

En date du 30/04/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/04/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. ALONSO Candido, demeurant 22 avenue des Chénévières 51370 SAINT BRICE COURCELLES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2405137

**GRUPE MAIDO**

Société en liquidation
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 50.000 Euros
Siège social : 52 allées Alphonse Karr
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Siège de liquidation : 52 allées Alphonse Karr
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
429 022 684 R.C.S. Chalons En Champagne

Dissolution anticipée

L'Assemblée générale a décidé en date du 15/05/2024 la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

L'Assemblée générale a nommé comme liquidateur M. Didier NOEL, demeurant 52 Allées Alphonse Karr - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 52 Allées Alphonse Karr - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.
M2405667**SARL ACMP. IMMOBILIER**

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
13 rue de Villers Franqueux
51100 REIMS
R.C.S. 903 906 014 Reims

Assemblée Générale extraordinaire du 30/04/2024 à 17h, réunie au siège social a nommé Madame MANTO Anita comme Mandataire Liquidateur - de la société ACMP.IMMOBILIER avec effet au 01/05/2024, et a fixé l'adresse de liquidation au 13 rue Villers FRANQUEUX - 51100 REIMS.

Les opérations de liquidation auront lieu du 01/05/2024 au 30/06/2024, les comptes de liquidations seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2405484

SCI BRANLY

Société civile immobilière au capital de 50.000 Euros
Siège social :
11 rue de la Gare
51420 CERNAY LES REIMS
R.C.S. Reims 492 101 605

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 7 mai 2024, la SCI HW, société civile immobilière au capital de 1.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 491 538 039, dont le siège social est 11 rue de la Gare - 51420 CERNAY LES REIMS, associée unique de la société la société SCI BRANLY, société civile immobilière au capital de 50.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 492 101 605 dont le siège social est 11 rue de la Gare - 51420 CERNAY LES REIMS, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société BRANLY peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal judiciaire de REIMS.

Cette dissolution mettra fin aux fonctions de Monsieur Sébastien WOJEWODA gérant.

Pour avis : La gérance.

M2405508

SAS «JENYF'HAIR»

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 37 route de Louvois
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
R.C.S. Châlons-En-Champagne
922 406 384

Par décision du 30 avril 2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 avril 2024.

Madame Jennyfer LANCELOT demeurant au 44 rue Saint-Gengoulf - 51320 HAUSSIMONT, est nommée comme liquidatrice à compter du 30 avril 2024.

Le siège de liquidation est fixé 37 route de Louvois - 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Cette dissolution anticipée mettra fin aux fonctions de :
- Madame Jennyfer LANCELOT, Présidente

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2405531

RELATIONS CLIENTS

03 26 08 38 30
relationclient.pamb
@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL CHATEAU LOURDEAUX
SARL au capital de 7 000 €
Siège social : 8 quai de l'île Belon
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°490 201 209

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 15/05/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 15/05/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. CHATEAU Serge, demeurant 8 quai de l'île Belon 51200 EPERNAY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2405683

EARL «BETOUZET JEAN-MARC»
Société en cours de liquidation
Capital social : 7.500 Euros
Siège social : 20 rue du Pressoir
51700 OLIZY
R.C.S. Reims 503 946 022

Aux termes d'une délibération en date du 04/05/2024, l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Jean-Marc BETOUZET, demeurant 20 rue du Pressoir - 51700 OLIZY, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2405538

SCI MICHEL-DE GUIZELIN

Société Civile Immobilière en liquidation
Capital social : 472.400 Euros
Siège social :
2 Route de Saint Mard
51330 NOIRLIEU
RCS Châlons en Champagne
445 377 849

Aux termes d'une délibération en date du 23 avril 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Hugues MICHEL, demeurant 2 Route de Saint Mard - 51330 NOIRLIEU, et Monsieur Benoît DE GUIZELIN, demeurant 3 Rue du Marronnier - 51330 NOIRLIEU, liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les a déchargé de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Les liquidateurs.
M2405673

arquebuse
notaires associés

18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

JPAP

Suivant acte reçu par Maître Anne -Flore HERBELET-VIGOURT, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée « Arquebuse Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, identifié sous le numéro CRPCEN 51084, le 15 avril 2024, la collectivité des associés de la société dénommée « JPAP », Société civile au capital de 170.000 €, dont le siège est à LA VEUVE (51520), 1 Impasse Edmond Quittat, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 822 932 315, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Jean-Paul RENAULT, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2405682

annoncelegale.pamb
@legalnet.org
03 26 40 21 31

AVIS ADMINISTRATIF

Communauté Urbaine du Grand Reims

Avis d'enquête publique

Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de Tinquex

Par arrêté n° CUGR-DUPAARM-2024 -039, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 2 du PLU de TINQUEUX. L'enquête publique se déroulera pour une durée de 31 jours : Du lundi 10 juin 2024 à 9h00 au mercredi 10 juillet 2024 à 17h00.

Le projet de modification porte sur les objectifs suivants :

- Modifier la délimitation de la zone UEb afin de permettre la création d'une zone d'habitat sur le secteur de la rue Pasteur, en liaison avec le projet de réaménagement du secteur de Muire ;
- Faire évoluer le règlement de la zone UB afin, notamment de permettre une augmentation de la hauteur des bâtiments ;

- Apporter d'autres adaptations au PLU, afin d'accompagner les évolutions précédemment citées ;
- Corriger des erreurs relevées dans le PLU et procéder à des modifications non substantielles du document.

Monsieur Bruno BETH, Officier supérieur adjoint à la B.A.112 retraité, demeurant à Hermonville, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Danièle Denys, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante par Monsieur le Président du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, la décision de ne pas soumettre le dossier à évaluation environnementale, ainsi que les avis des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Tinquex pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : de lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la Mairie de Tinquex, Avenue du 29 août 1944, 51430 Tinquex, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de Tinquex, Avenue du 29 août 1944, 51430 Tinquex, pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 10 juin 2024, de 9h00 à 11h00 ;
- Vendredi 28 juin 2024, de 9h00 à 11h00 ;
- Mercredi 10 juillet 2024, de 15h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de Tinquex, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge de la modification du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2404996

AVIS DIVERS



Etude de Gaulle

NOTAIRES

55 avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
etudedegaulle-chalons@notaires.fr

Madame Claudie OTTON

Avis d'envoi en possession

Par testament olographe du 21/09/2022, Madame Claudie OTTON née à CHALONS SUR MARNE (51) le 29/06/1947 a institué un légataire universel.

Les oppositions pourront être faites dans un délai d'un mois à dater des présentes et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier à Maître Tanguy MOBUCHON, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51), 55 avenue du Général de Gaulle.

Pour avis et mention, Maître Tanguy MOBUCHON, Notaire.

M2405534



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis-notaires.fr

Monsieur Germain RADIN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 juin 2023, Monsieur Germain Rémy Georges RADIN, en son vivant retraité, demeurant à FAVEROLLES ET COEMY (51170), 3 rue de la Montagne, Né à FISMES (51170), le 31 décembre 1950. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à REIMS (51100) (France), le 30 août 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie DOUBLET-RIET, Notaire au sein de la société par actions simplifiée (SAS) « Vincent CROCHET, David MENNÉRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés » une société titulaire d'offices notariaux », dont le siège social est situé à REIMS (Marne), 15 rue Clovis, nommée pour exercer dans l'Office notarial situé à REIMS (Marne), 15 rue Clovis, le 5 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession, Stéphanie DOUBLET-RIET, Notaire à REIMS, référence CRPCEN 51047, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2405613



Office Notarial Porte du Pont

SCP GELIN MACHET GUERDER
Notaires associés
7 place du Maréchal Leclerc
51300 VITRY LE FRANCOIS

VAL DE VIERE (51340)

Renonciation à insaisissabilité

Aux termes d'un acte reçu par Maître Véronique GELIN Notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Véronique GELIN, Sylvie MACHET et Etienne GUERDER, notaires associés », titulaire d'un office notarial à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 7 Place du Maréchal Leclerc, le 20 avril 2024 Monsieur Thierry LAMBERT demeurant à MONCETZ L'ABBAYE (51290), 11 Chemin d'Isle a déclaré ne plus vouloir bénéficier des dispositions de l'article L 526-1 du Code de commerce et renoncer à l'insaisissabilité de ses biens consistant en une parcelle en nature de verger sur lequel se trouve une remise et un garage sise à VAL DE VIERE (51340), 42 Grande Rue et en la moitié d'un ancien corps de ferme entièrement renoué sise à MONCETZ-L'ABBAYE (51290), 11 Chemin d'Isle.
Pour insertion : Le notaire.

M2405634

SUCCESSION VACANTE

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. BOEDA/Didier décédé le 28/12/2022 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808117632.
M2405522

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. FERAT Michel décédé le 05/07/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808112624.
M2405525

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. COLIN Yves décédé le 05/08/2019 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808120793.
M2405527

SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J. de REIMS en date du 16/04/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LEBORGNE Eric décédé le 30/05/2023. Réf. 0808125195. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2405568

SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 26/04/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PIERRU Dino décédé le 07/07/2023. Réf. 0808125620. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2405575

SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 24/04/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} DURAND Madeleine décédée le 14/04/2009. Réf. 0808125635. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2405576

TRIBUNAUX EXTERIEUR

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Référence :
WE AUDITION REIMS CERNAY

16 route de Cernay, Centre Commercial Carrefour Cernay - 51100 REIMS.

948 929 211. R.C.S. REIMS - 834 317 869.

Le Tribunal de Commerce de MEAUX a prononcé en date du 13/05/2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2024J546 date de cessation des paiements le 31/03/2024, et a désigné juge commissaire : Monsieur Edouard ROZENBAUM, administrateur(s) : Selar AJ UP mission conduite par maître Paul-Henri AUDRAS, 5 avenue de Messine - 75008 PARIS, Selar AJILINK LABIS-CABOOTER-DE CHANAUD, mission conduite par Maître Jérôme DE CHANAUD, 18 Rue de l'Abreuvoir - 77100 MEAUX, mandataire(s) judiciaire(s) : Selar GARNIER Philippe et GUILLOUET Sophie mission conduite par Maître GUILLOUET, 55 rue Aristide Briand - 77100 MEAUX, et a ouvert une période d'observation expirant le 13/11/2024, les déclarations des créances sont à déposer au(x) mandataire(s) judiciaire(s) dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.
M2405717

Référence :
WE AUDITION REIMS TINQUEUX

Route de Soissons Centre Commercial Carrefour Reims Tinquex - 51430 TINQUEUX. RCS REIMS - 834 317 869.

Le Tribunal de Commerce de MEAUX a prononcé en date du 13/05/2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2024J545 date de cessation des paiements le 31/03/2024, et a désigné juge commissaire : Monsieur Edouard ROZENBAUM, administrateur(s) : Selar AJ UP mission conduite par maître Paul-Henri AUDRAS 5 avenue de Messine 75008 PARIS, Selar AJILINK LABIS-CABOOTER-DE CHANAUD, mission conduite par Maître Jérôme DE CHANAUD 18 Rue de l'Abreuvoir 77100 MEAUX, mandataire(s) judiciaire(s) : Selar GARNIER Philippe et GUILLOUET Sophie mission conduite par Maître GUILLOUET 55 rue Aristide Briand 77100 MEAUX, et a ouvert une période d'observation expirant le 13/11/2024, les déclarations des créances sont à déposer au(x) mandataire(s) judiciaire(s) dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.
M2405718

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Référence :

HAUT DE CHAUSS

12 rue Jules Vernes Zone Artisanale de Wins - 62575 BLENDECQUES, RCS BOULOGNE SUR MER - 834 317 869. Etablissement(s) secondaire(s) : 31 Route Nationale - 51430 TINQUEUX, RCS REIMS : 2021 B 00537.

Jugement du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER en date du 2 Mai 2024 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELAS MJS PARTNERS représentée par Maître Nicolas SOINNE 11 rue d'Aumont - Haute Ville - 62200 BOULOGNE SUR MER, M2405716

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 Mars 2024, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de la

SCEA DES GRISARDS

5 rue Sainte Lucie - 51600 JONCHERY SUR SUIPPE, N° RG 13/00574.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

M2405674

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 Mars 2024, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de

M^{me} Josette DUTERQUE

LA GRANGE AUX BOIS - 38 ROUTE NATIONALE - 51800 STE MENEHOULD, N° RG 22/00652.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

M2405675

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Jugement du 02 mai 2024

SARL JS EXO, 63 rue Jean Jaurès, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 887 555 746. Alimentation générale, produits exotiques. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Epernay, M2405465

SARL LE JARDIN D'ITALIE, 42 place de la République, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 411 794 431. Fabrication et vente de pizzas à emporter ou consommer sur place ainsi que la vente de boissons à emporter. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims, M2405467

SAS ECO-BÂT ECONOMIE DE L'ARCHITECTURE, 127-129 avenue de Paris, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 851 315 457. Métier, chiffrage, assistance à maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Epernay, M2405468

SAS ZINOU COIFFURE, 36 route de Marne, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 849 308 390. Coiffure hommes et enfants. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex, M2405469

SAS MATERIEL LOCATION NEGOCE (M.L.N.), Atelier (Casse Poids Lourds), 51300 Soulanges, RCS Châlons-en-Champagne 909 841 272. Location, achat, vente de tous véhicules, matériels, véhicules de transport, camions, automobiles, matériels Tp, toutes pièces détachées, accessoires, freins, mécanique générale, location de véhicule industriels pour le transport routier de marchandises. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex, M2405466

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 02 mai 2024

SARL L'ESCALE, 111 rue Léon Bourgeois, 51000 Chalons en Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 751 634 775. La fabrication, la vente sur place et à emporter, la livraison de pizzas et sandwichs et tous produits alimentaires s'y rattachant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, M2405470

SA JPS CONNECTIC, rue de l'Acqueline, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 392 972 360. Conception, fabrication et commercialisation de connecteurs à l'exception des applications dans le domaine de la première monte automobile... Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, M2405471

SARL AU FOURNIL DU BOULANGER, 9 avenue Prieur de la Marne, 51320 Sommesous, RCS Châlons-en-Champagne 883 117 038. Boulangerie Pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, M2405472

SARL M.A.P BOYER, 2 rue Anne Joséphe de Mericourt, 51000 Chalons en Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 803 580 448. Commerce de garage, réparation, vente, achat et location de voitures, auto-pose, réparation de pots d'échappement, amortisseurs et freins, de pièces de rechange, pièces détachées de tous accessoires pour auto et plus généralement toutes opérations se rapportant Auxidits véhicules automobiles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, M2405473

SARL EUURL LESEURE, 2 rue de L Etang, 51230 Ecury-le-Repos, RCS Châlons-en-Champagne 509 915 898. Prestation de main d'oeuvre agricole et viticole, travaux d'espaces verts. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, M2405474

SARL KEKA, 23 rue de l'Hôtel de Ville, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 821 636 891. Café, hôtel, restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, M2405475

SARL SOCIETE NOUVELLE ETABLISSEMENTS CHEPY, rue du Moulin, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, RCS Châlons-en-Champagne 407 771 955. Peinture vitrerie revêtements muraux et sols, travaux de façade, décoration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, M2405476

SARL LE REVETEMENT (LR), 27 rue Paul Boileau, 51400 Mourmelon-le-Grand, RCS Châlons-en-Champagne 389 426 693. Intermédiaire sous forme de d'opération de courtage ou autrement en matière de commerce de gros de matériaux de bâtiment, de toute matière de revêtement, décoration et amena- Gement et de tous articles se rattachant à ces produits. Achat et vente de matériaux de bâtiment de toute matière de revêtement, décoration et aménagement et de tous articles se rattachant à ces produits. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, M2405477

SARL AREDIS, 75 rue Chanzy, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 409 590 486. Supermarché. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, M2405478

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 02 mai 2024

SARL ROSETTE PARTICIPATIONS, 16 rue des Raines, 51340 Heiltz-le-Maurupt, RCS Châlons-en-Champagne 507 410 090. La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quelques soient leur objet social et leur activité. La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 novembre 2022 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc, M2405464

ERSOZ (nom d'usage ERSOZ (E)) Ali-Riza, 10 place du Marché, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 414 197 574. Restauration rapide sur place ou à emporter, vente de boissons alcoolisées ou non. Jugement en date du 2 mai 2024 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 2 novembre 2022. Liquidateur : Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex sur le patrimoine personnel et Professionel. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc, M2405481

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 02 mai 2024

SAS PARE BRISE MOURMELON SASU, 15 rue du Tumoy - ZA le Tumoy, 51400 Mourmelon-le-Grand, RCS Châlons-en-Champagne 852 159 508. Remplacement de pare brise et optique. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Epernay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc, M2405479

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 02 mai 2024

SARL KC CHALONS, 77 avenue du Président Roosevelt, 51470 Saint-Memmie, RCS Châlons-en-Champagne 814 138 053. La création, la gestion et l'exploitation d'une salle de sport et de bien-être offrant à une clientèle de particuliers, remise en forme ; toutes activités de négoce de produits et services s'y rattachant et d'une manière plus générale toutes opérations financières, mobilières et immobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc, M2405480

SARL RENOVIK, 12 Rue du Capitaine Vaillant, 51310 Courgivaux, RCS Greffe de Reims 818 978 041. Sans activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 26 Avril 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL CLEMENCEAU COIFFURE, 10 Place Clémenceau, 51230 Fère-Champenoise, RCS Greffe de Reims 521 794 065. Coiffure. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2024 , désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 14 mai 2024

SARL LE BILOT, 56 Rue Jules Lobet, 51530 Pierry, RCS Greffe de Reims 847 751 310. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 14 Juin 2023, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405592

LIQUIDATION JUDICIAIRE

14 mai 2024

SAS SUSHI BAR REIMS, 31 Rue de Tambour, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 888 599 545. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Mars 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405593

SARL DECO BAT ETANCHE (DBE), 1 Rue Paul Schless, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 894 182 112. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 02 Janvier 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405594

SAS ADN TRANSPORTS, 1 Rue Charles de Seze, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 833 559 693. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 24 Décembre 2023, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405595

SARL TJ AUTO, 5 Rue Modeste Goulet, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 907 971 840. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 25 Janvier 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405602

SARL TK, 8 Rue Jean D Orbais, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 882 562 416. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mars 2023, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405596

SARL TRANSPORTS PERON, 35 Rue Camille Guérin, 51450 Bétheny, RCS Greffe de Reims 499 353 563. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405603

SARL BSNQ, 13 Rue de la Garenne, Parc D'Activités, 51370 Champigny, RCS Greffe de Reims 881 578 793. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Septembre 2023, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405598

SAS ALIMAR, 20 Rue des Créneaux, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 900 719 998. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Janvier 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405599

LEJEUNE Frédéric Auguste, 2 rue Charles Ledru, 51170 Fismes, RCS Greffe de Reims 507 531 572. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2023, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405600

SAS Entreprise M.D Maçonnerie, 5 Rue Marcel Paul, 51200 Epernay, RCS Greffe de Reims 834 555 195. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 29 Janvier 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405601

SARL BLUE CARBON LAB, 10 Rue des Blancs Fossés, 51370 Ormes, RCS Greffe de Reims 910 744 853. Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Avril 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405631

SARL GALILEE, 35 Rue Gallilée, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 892 829 292. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 25 Mars 2024 , désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405604

SARL EMELINE DIEPPEDALLE, 4 Rue des Poissonniers, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 910 921 568. Soins de beauté. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 23 Avril 2024 , désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405605

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 14 mai 2024

SARL EMELINE DIEPPEDALLE, 4 Rue des Poissonniers, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 910 921 568. Soins de beauté. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 23 Avril 2024 , désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, M2405605

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

SARL HOTEL CRYSTAL, 86 Place Drouet d'Erlon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 335 681 805.

SAS SOPHONIE REINIGING, 7 Rue Pierre Salmon, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 890 054 216.

Ardennes

CONSTITUTION DE SOCIETE



AU PLACARD OUBLIE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à THIN-LE-MOUTIER du 2 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : AU PLACARD OUBLIE

ENRGIE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 03/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée. DÉNOMINATION : ENRGIE FRANCE.

SIÈGE : 33 rue Dubois Crancé - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5.000 €, intégralement en numéraire. OBJET : En gros, en détail, d'une manière sédentaire ou ambulante, pour son compte ou pour compte d'autrui, les activités commerciales, industrielles, artisanales et la prestation de tous services ayant trait aux domaines suivants :

Exploitation des énergies renouvelables, énergie éolienne, solaire, combustion du bois et autres matières renouvelables. Le chauffage des bâtiments privés ou publics, des piscines, la fabrication d'électricité, la fabrication et le placement, la vente de tous produits, matériaux et matériel relevant des domaines précités ou ressemblants.

La fabrication, le placement, la vente, le commerce, l'import et l'export : - De tous les appareils ou infrastructures destinés à capter, stocker, restituer, consommer toutes énergies,

De tous systèmes plus traditionnels de chauffage central ou non, radiateurs, convecteurs, souffleries, vannes, tuyaux, boiler, chaudières, vases d'expansion, de tous appareils de conditionnement de l'air et de refroidissement ainsi que de réfrigérateurs, de chambres froides, d'appareils à air conditionné, etc.,

De tous isolants et conducteurs, de toutes autres marchandises ou produits ayant un rapport avec les domaines ci-dessus définis,

Le placement, l'étude, le conseil et la conception, la recherche, l'entretien, la réparation, l'assistance, le courtage, le commissionnement et la prestation de tous les services rentrant dans les domaines précités.

La production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables ou de systèmes de cogénération. La réalisation d'études et le financement pour le compte de tiers d'installations d'énergies renouvelables.

Tous travaux et études relatifs à l'isolation et aux économies d'énergie. L'entreprise générale de construction. La fabrication et le placement de bâtiments modulaires.

La location de véhicules électriques ou hybrides. L'installation de stations de recharge pour véhicules électriques et GNV (Gaz Naturel Véhicule).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action ordinaire (de catégorie «O») donne à son détenteur une voix, chaque action de préférence à droit de vote double (de catégorie «A») donne à son détenteur deux voix et chaque action de préférence sans droit de vote (de catégorie «B») ne donne aucune voix à son détenteur.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Alexandre LEGRAND, demeurant 47 rue Nicolas Fossoul, BONCELLES - 4100 SERAING (Belgique).

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Jawad BUZ-ZAMAZ, demeurant 56 rue Joseph Joppart, 1300 WAVRE (Belgique), et Soufiane EL BAROUDI, demeurant 24 rue Polderbaan, Boîte numéro 2 - 9400 NINOVE (Belgique).

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour avis : Le Président.

MK BIKES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 08/05/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MK BIKES Objet social : La réparation, l'entretien, la location et la vente de cycles et de motocycles

Siège social : 6 rue du Moulin, 08300 BERGNICOURT Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. KREIT Matthieu 6 rue du Moulin 08300 BERGNICOURT M2405462

Maître Camille HUGET

Notaire 3 place Méhul, B.P. 163 - 08600 GIVET

CANON. CIEZKOWSKA

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu par Maître Camille HUGET, Notaire à GIVET, le 10 mai 2024, d'une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : «CANON.CIEZKOWSKA», en abrégé est «CANON.CIEZKOWSKA».

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €) divisé en 100 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune, composé d'apports en numéraire. SIÈGE SOCIAL : FROMELENNES (08600), 25 rue Linard.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. GÉRANTS : Monsieur Antoine CANON et Madame Olga CIEZKOWSKA, demeurant ensemble à HAYBES (08170), 10 rue du Docteur Bonnet.

CESSIONS DE PARTS : Libres entre associés et leurs descendants ; Agrément de tous les associés dans les autres cas.

CWA Colas Wilemme & Associés EXPERTS-COMPTABLES

LA CASA DELLE DOLCEZZE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 76 rue Hablot - 08110 CARGIGNAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARGIGNAN du 7 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée à associé unique. DÉNOMINATION SOCIALE : LA CASA DELLE DOLCEZZE.

SIÈGE SOCIAL : 76 rue Hablot - 08110 CARGIGNAN. OBJET SOCIAL : Pizzeria, snacking, pâtisserie.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. GÉRANCE : Monsieur Jonathan COURTIER, demeurant 30 avenue de Blagny - 08110 CARGIGNAN, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour avis : La gérance.

M2405553



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES Maître Benjamin COEURIOT 36 Cours Briand 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SCI ROCHETTE IMMO

ACTE : de Maître Florent COLAS, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES, 36 cours Briand, du 7 mai 2024.

DÉNOMINATION : SCI ROCHETTE IMMO. FORME : Société civile. CAPITAL SOCIAL : Mille huit cents Euros (1.800,00 €).

SIÈGE SOCIAL : CHARLEVILLE MEZIERES (08), 43 rue Lyautey. OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'exploitation par location ou autrement sauf location en meublé, de tous biens et droits immobiliers. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social sans modifier le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

GÉRANCE : Monsieur Cédric ROCHETTE, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES, 43 rue Lyautey, Madame Laura CIPOLLA, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES, 43 rue Lyautey. CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés, conjoints, ascendants et descendants.

Pour avis : Maître Benjamin COEURIOT. M2405555

LA BELLE VUE DU NORD

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 13/05/2024 par Maître Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA BELLE VUE DU NORD

Objet social : - L'acquisition, l'administration, la disposition et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.

- La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis.

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement de la réalisation de l'objet social et notamment des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

L'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Siège social : 21 rue du Professeur Rivet, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Capital : 1 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN Co-gérance : M. DUPAS Didier, Joël 21 rue du Professeur Rivet 08000 CHARLEVILLE MEZIERES et M^{me} PIERREARD Pascale, Marie, Raymonde 21 rue du Professeur Rivet 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Alexandre MOUZON M2405557

4GR1

Suivant acte reçu par Me Victoria BOQUILLON-AUBOIN, notaire à SEDAN, le 29 avril 2024, a été constituée la société civile dénommée «4GR1», siège social : REMILLY AILLICOURT (08450), 4 hameau Le Petit Remilly.

Capital social : mille deux cent vingt-quatre € (1.224,00 €), divisé en 1224 parts sociales de un € (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1224, Constitué d'apports en numéraire. Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

DURÉE : 99 à compter de son immatriculation au R.C.S. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Nommée premier gérant de ladite société : - Madame Christine Valérie ROGER, Adjoint administratif, demeurant à REMILLY AILLICOURT (08450), 4 Hameau du Petit Remilly. M2405656



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES Maître Quentin NAVAUX 1 bis rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Les Belles Demeures

Avis de constitution

DENOMINATION : Les Belles Demeures. FORME : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 17 rue des Paquis - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET : Créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, sous-louer, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous immeubles, établissements et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels ; Obtenir ou acquérir tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays concernant ces activités ; Participer, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; Agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes physiques ou morales, et réaliser, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ; Prendre, sous toutes formes, par tous moyens, directement ou indirectement, tous intérêts et participations dans toutes sociétés, groupements ou entreprises françaises, étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires ; Et, généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou être utiles à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

DURÉE : 99 ans. CAPITAL : Cent Euros en numéraire. GÉRANCE : Monsieur Yannick EWERT, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 17 rue des Paquis. Madame Lucie MALHERBE demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 17 rue des Paquis.

CESSION DE PARTS : Cession soumise à l'agrément à l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE : SEDAN.

Pour avis : Maître Quentin NAVAUX. M2405691

CWA Colas Wilemme & Associés EXPERTS-COMPTABLES

L'ÉPICERIE DE LA VALLEE

Société à responsabilité limitée au capital de 500 Euros

Siège social : 3 rue du Fonds de Villers 08450 RAUCOURT ET FLABA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RAUCOURT ET FLABA du 7 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée. DÉNOMINATION SOCIALE : L'ÉPICERIE DE LA VALLEE.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue du Fonds de Villers - 08450 RAUCOURT ET FLABA.

OBJET SOCIAL : Épicerie, secs, frais, surgelés, liquides, alcool, DPH, Française des Jeux, dépôt de pain, colis relais, livraison, dépôt de gaz, vente de fleurs, de bijoux fantaisies, de CBD, de cadeaux ainsi que tous produits se rapportant à l'activité.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €. GÉRANCE : Madame Nathalie CHANTRENNE, épouse TAVENAU, demeurant 22 rue Creuse Ville Mairy - 08140 DOUZY ; Monsieur Sylvain TAVENAU, demeurant 22 rue Creuse Ville Mairy - 08140 DOUZY.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance. M2405588

Matot Braine PETITES AFFICHES POUR PLUS DE RAPIDITÉ, Envoyez-nous vos annonces par mail annoncelegale.pamb @legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

**HOLDING CGL**

Société civile
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
5 Bis Rue de Mirbritz - 08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 13 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.
DÉNOMINATION SOCIALE :
HOLDING CGL.
SIÈGE SOCIAL : 5 Bis Rue de Mirbritz - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL :
- la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échanges, d'apports, de souscriptions ou autrement ;

- la propriété, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et tous droits immobiliers détenus n pleine propriété, nue-propriété ou usufruit dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;

- la propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre tels que meubles meublants véhicules ou bateaux,
- la vente de ces mêmes biens pour autant qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société,

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Laurent JUBEALUX demeurant 5 Bis Rue de Mirbritz - 08200 SEDAN.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas. Agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2405724

MODIFICATION DE STATUTS**SCEA «LES ŒUFS DE LA VIGNETTE»**

Société civile d'Exploitation Agricole
au capital de 50.000 Euros
2 rue Saint-Christophe
08310 CAUROY
852 657 428 RCS Sedan

Par PVAGE en date du 01/04/2024, les associés ont procédé au transfert du siège social au 13 rue du Rousselet à MACHAULT (08310), l'ancien siège sera fermé.

Pour avis : Le gérant.

M2404500

LE GARAGE

SASU au capital de 500 Euros
Siège social :
1 place de la Gare - 08200 SEDAN
978 935 807 R.C.S. de Sedan

L'AGE du 15/04/2024 a nommé président M^{me} JACQUEMARD DELPHINE, demeurant 6 rue du Menil - 08200 SEDAN en remplacement de M. IBARISSENE KEVIN.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2405505

**ROU STA**

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €
Siège social : Hameau de Montimont
08350 DONCHERY
393 462 403 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération du 13/05/2024, l'AGE a décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité de prestations de services d'animation de soirée et de serveur, ménage et plonge et de modifier en conséquence l'art. 3 des statuts,

- de transférer le siège social du Hameau de Montimont, 08350 DONCHERY au 59 rue Bridier 08200 SEDAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'art. 4 des statuts.

M2405545

SARL Unipersonnelle AMBULANCES-TAXIS BIEL

au capital de 5.000 Euros
9 rue Henriotnet - 08400 VOUIERS
798 174 801 R.C.S. SEDAN

Avis de modification

Par ASSP du 15/05/2024, l'associé unique, a décidé de procéder à l'augmentation du capital de la société d'un montant de 195.000 €, pour être porté à 200.000 €, par incorporation de réserves. L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2405582

SCI BELLA DROOMHUIS

SCI BELLA DROOMHUIS, SCI à capital variable au capital minimum de 300.000 €, 145 avenue Charles de Gaulle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, 912 831 807 R.C.S. SEDAN. L'AGE du 13 avril 2024 a décidé : - D'augmenter le capital maximum de la société pour le porter à 1.000.000 € ; - De transférer le siège social au 4 hameau de Blombizeux - 08260 BLOMBAY. Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2405618

**UNITE DE METHANISATION AGRICOLE DE PAUVRES**

UNITE DE METHANISATION AGRICOLE DE PAUVRES
Société par actions simplifiée au capital de 700 000 euros
Siège social : 30 route de Rethel
08310 PAUVRES
531 822 674 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 23 avril 2024 il résulte que Monsieur Vincent MALCORPS demeurant à REMAUCOURT (08220), Hameau de Flay, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Yves CLEMENT, démissionnaire.

Pour avis : Le Président

M2405625

LES ORLES DE LA TOMELLE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.600.000 Euros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
512 105 453 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 29 avril 2024, l'associée unique a nommé :

- Monsieur Valentin LECLERCQ demeurant 12 Grande Rue à BETHENY (51450) Belgique en qualité de cogérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Vincent DIDIER, démissionnaire.

Pour avis : La Gérance.

M2405657

**GROUPEMENT FORESTIER DES TROIS FRERES**

Groupe forestier
au capital de 2.580.000 Euros
Siège social :
Hameau du Four Gérard
08380 SIGNY LE PETIT
803 003 854 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 15/04/2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Guillaume VLAYEN, demeurant 99/3 rue Klakkedelle à BRUXELLES (1200) Belgique, pour une durée illimitée à compter du 01/01/2024.

Modification sera faite au GTC de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2405663

POURSUITE D'ACTIVITE**SARL F3A**

au capital de 8.000 Euros
21 ter rue de la République
08120 BOGNY SUR MEUSE
R.C.S. Sedan 502 097 488

Aux termes d'une décision en date du 07/05/2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

M2405509

DISSOLUTION DE SOCIETE**SARL ALTP LOCATION**

Société à responsabilité limitée au capital de 2.500 Euros
29 avenue Charles de Gaulle
08200 BALAN
918 356 189 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution

Suivant PVAGE en date du 25/03/24, l'associé unique a décidé de dissoudre par anticipation la société à effet rétroactif du 31/12/23 et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Thomas PETITPAS, demeurant 30 rue Delorme à BALAN (08200), a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé au siège actuel de la société.

Pour avis : Le liquidateur.

M2405543

**ARDENNES -PEINTURE-DISTRIBUTION**

SARL au capital de 7.623 Euros
Siège social :
62 avenue de Sedan
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
397 915 703 R.C.S. Sedan

En date du 31/03/2024, l'assemblée a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/03/2024. M. Marc DUMETZ, demeurant 5 allée Courmartin - 51420 WITRY LES REIMS, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2405530

**LE P'TIT BIDULE**

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : 3 rue du Ménéil
08200 SEDAN
Siège de liquidation : 3 rue du Ménéil
08200 SEDAN
810 591 354 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 mars 2024 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Nicolas MENNESSIER, demeurant 13 avenue de Verdun - 08200 SEDAN, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue du Ménéil - 08200 SEDAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2405608

«REMY Thierry Société d'Exploitation» «BOULANGERIE REMY»

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 10.000 Euros
Siège social :
1 place de la Mairie
08000 WARCQ
R.C.S. Sedan 511 154 650
N° SIRET : 511 154 650 00010

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 29 février 2024, l'associé unique :

- A décidé la dissolution volontaire anticipée de la société, avec effet au 29 février 2024 ;

- A nommé en qualité de liquidateur Monsieur REMY THIERRY, demeurant à HARCY (08150), 50 rue Haute ;

- A fixé le siège de la liquidation à HARCY (08150), 50 rue Haute ;

- A constaté la fin du mandat de gérant de Monsieur REMY Thierry ;

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Le liquidateur.

M2405623

CLOTURE DE LIQUIDATION**EARL PASQUIS**

Société civile
au capital de 81.057 Euros
Chez M. Jean-Louis PASQUIS
08240 LANDRES ET SAINT GEORGES
324.028.844 R.C.S. Sedan

Avis de liquidation

Suivant Acte SSP du 22.03.2024, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31/12/23. Quitus lui a été délivré.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08) en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le liquidateur.

M2403605



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

CASH ARDENNES

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1 000 €
12 rue des Ecoles
08600 GIVET

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2024 au siège de liquidation, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric PASTORET, demeurant 32 rue André Bouzy, 08600 GIVET, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

M2405453

**PROFESSIONNELS**

DU CHIFFRE ET DU DROIT, CRÉEZ VOTRE COMPTE DIGITAL pour bénéficier d'un SERVICE SUR MESURE et de NOMBREUX AVANTAGES

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**OFFICE NOTARIAL D'ARCHES**

Maître Guillaume CONREUR
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX LEGER**Avis de changement de régime matrimonial**

Au terme d'un acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, le 5 avril 2024, Monsieur Patrice LEGER, retraité, né à CHARLEVILLE (08000) le 12 mai 1957 et Madame Marianne GAIGNOT, retraitée, née à VILLERS SEMEUSE (08000) le 14 mai 1958, demeurant ensemble à VILLERS SEMEUSE (08000), 8 rue de l'égalité, mariés à la Mairie de VILLERS SEMEUSE (08000), le 18 juin 1977, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union ;

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 1 bis rue de Lorraine.

Pour avis et mention,

Maître Guillaume CONREUR.

M2405512

**OFFICE NOTARIAL D'ARCHES**

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX BISTACK**Avis de changement de régime matrimonial**

Au terme d'un acte reçu par Maître Quentin NAVAUX, le 29 avril 2024, Monsieur Fabrice Serge BISTACK, agent de production, né à MOUZON (08210) le 7 avril 1963, et Madame Florence OLIVEIRA, infirmière, née à VOUIERS (08400) le 26 août 1969, demeurant ensemble à VIVIER AU COURT (08440), 10 rue Pigeaud, mariés à la Mairie de MOUZON (08210), le 25 juin 1994, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union ;

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Quentin NAVAUX, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 1 bis rue de Lorraine.

Pour avis et mention,

Maître Quentin NAVAUX.

M2405513

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Guillaume CONREUR
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX VALBONESI

Avis de changement de régime matrimonial

Au terme d'un acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, le 3 mai 2024, Monsieur Jean Paul VALBONESI, retraité, né à BORDEAUX (33000) le 4 février 1944 et Madame Chantal Germaine Eugénie HENRARD, retraitée, née à MOHON (08000) le 20 juillet 1948, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 22 rue de Montigny aux Bois, mariés à la Mairie de BERGERAC (24100), le 30 mars 1968, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union ;

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 1 bis rue de Lorraine.

Pour avis et mention,
Maître Guillaume CONREUR.
M2405585



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Guillaume CONREUR
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX JEANTEUR

Avis de changement de régime matrimonial

Au terme d'un acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, le 3 mai 2024, Monsieur Jacques Pierre Paul JEANTEUR, retraité, né à LA FLECHE (72200) le 10 mai 1944, et Madame Anne Marie Françoise MIALARET, retraitée, née à NEUILLY SUR SEINE (92200) le 13 juillet 1946, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 2 rue Clément Métezeau, mariés à la Mairie de SAINT MARTIN DE FRESSENGEAS (24800), le 6 juillet 1968, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union ;

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 1 bis rue de Lorraine.

Pour avis et mention,
Maître Guillaume CONREUR.
M2405607

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 21/10/2022 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. COUSINARD Jean-Marie décédé le 14/04/2008. Réf. 0808096354. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2405516

SUCCESION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. COUSINARD Jean-Marie décédé le 14/04/2008 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808096354. M2405519

SUCCESION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. DAUTIN David décédé le 11/06/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808119034. M2405526

SUCCESION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. CORNY Pierre décédé le 07/01/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808118317. M2405528

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 26/04/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BELAID Mohamed décédé le 28/05/2019. Réf. 0808125629. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2405562

SUCCESION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PONSART Francis décédé le 04/08/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808122303. M2405567

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 26/04/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LAMBOT Olivier décédé le 29/10/2023. Réf. 0808125626. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2405569

SUCCESION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LAMKIN Jackie décédé le 20/03/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808116201. M2405570

SUCCESION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} FILLoux Danielle décédée le 20/03/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808113569. M2405571

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 26/04/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. FLECHEUX Guy décédé le 07/08/2021. Réf. 0808125623. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2405578

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 26/04/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} JUMELLE Gabrielle décédée le 02/10/2023. Réf. 0808125631. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2405579

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE



SARL Eric REMY

NOTAIRE
20 Rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU

SCI HAMELIN FRERES

Par acte authentique en date du 22/04/2024, enregistré au SPFE de l'AUBE le 26/04/2024 volume 2024N° 575, il a été constituée une société :

DÉNOMINATION : HAMELIN FRERES.

FORME : Société civile immobilière.
OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location nue ou meublée et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

CAPITAL : 1.000,00 €.
SIÈGE SOCIAL : 19 avenue Pasteur - 10500 BRIENNE LE CHATEAU.

DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. Matthieu HAMELIN, demeurant au 11 route de Juzanvigny - 10500 MAIZIERES LESBRIENNE et M. Maxence HAMELIN, demeurant au 17 faubourg Saint-Sauveur - 10500 ROSNAY L'HOPITAL.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

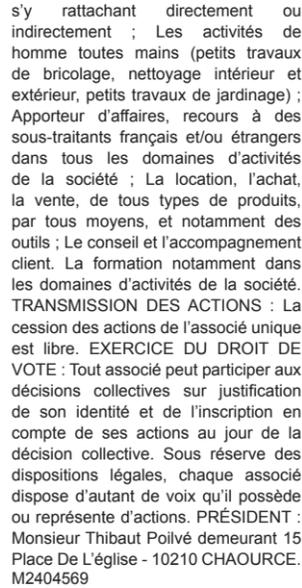
Pour insertion, le Notaire.
M2405506

Pause Piscine

Avis de constitution

FORME : SASU. DÉNOMINATION : Pause Piscine. SIÈGE : 15 Place De L'église - 10210 CHAOURCE. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES. CAPITAL : mille euros (1 000,00 €). OBJET : L'entretien, le dépannage, la rénovation, l'installation de piscines, de matériels ; La fourniture et la pose de matériel de piscine et de tous objets et accessoires se rapportant aux piscines, les prestations de services et d'entretien y afférents ; Tout travaux de second œuvre, les aménagements et agencement d'espaces, les activités de conseils, d'études techniques et économiques, les prestations de services ; Maîtrise d'œuvre, suivi de la réalisation de travaux ; Toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement ; Les activités de homme toutes mains (petits travaux de bricolage, nettoyage intérieur et extérieur, petits travaux de jardinage) ; Apporter d'affaires, recours à des sous-traitants français et/ou étrangers dans tous les domaines d'activités de la société ; La location, l'achat, la vente, de tous types de produits, par tous moyens, et notamment des outils ; Le conseil et l'accompagnement client. La formation notamment dans les domaines d'activités de la société.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. PRÉSIDENT : Monsieur Thibaut Poilvé demeurant 15 Place De L'église - 10210 CHAOURCE. M2404569



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tel : 03.25.45.10.69

SOLAIRE ET ECLAIRAGE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 30/04/2024, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOLAIRE ET ECLAIRAGE

Objet social : L'exercice des activités suivantes, directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise de location-gérance : Les équipements électriques de toute nature comprenant notamment : - l'installation, l'entretien et le dépannage- le courant faible et le courant fort- le traitement des fluides- ainsi qu'accessoirement la vente, le conseil en décoration, le suivi de chantier et plus généralement tout service pour le bâtiment,

Siège social : 3 Rue Coquelle, GRANGE L'EVEQUE, 10300 MACEY
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Président : M^{me} FASSIER Manon 3 Rue Coquelle, GRANGE L'EVEQUE 10300 MACEY

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à préemption et agrément.

M2405375



SELASU Déolinda Carla PINCHOT

Notaire
à AIX VILLEMAUR PALIS (10160)
15 rue Ernest Furgon - AIX EN OTHE
Tél. : 03.25.46.70.10
deolinda.carla.pinchot@notaire.fr

SARL DJKM

Suivant acte reçu par Me Déolinda Carla PINCHOT, Notaire à AIX VILLEMAUR PALIS, le 3 avril 2024, a été constituée une S.A.R.L. dénommée «SARL DJKM».

SIÈGE SOCIAL : AIX VILLEMAUR PALIS (10160), 4 rue de l'Alma.

CAPITAL : 6.000,00 € divisé en 60 parts sociales de 100,00 € chacune.

OBJET SOCIAL : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce, sis à AIX VILLEMAUR PALIS (10160), AIX EN OTHE, 4 rue de l'Alma de : Boulangerie pâtisserie confiserie glaces traiteurs chocolaterie sandwichs restauration rapide boisson à emporter.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

GÉRANCE : M. Johnny BELIARD, demeurant à MONTAULIN (10270), 13 bis rue de la Libération, Daude ; M. David ZINTY, demeurant à NEUVILLE SUR VANNE (10190), 26 rue de la Fontaine Bouvotte ; M. Kévin ZINTY, demeurant à TROYES (10000), 11 rue du pré de l'Orme ; M. Maxime David TINEVEZ, demeurant à TROYES (10000), 6 rue Claude Foulon.

M2405546

SAS MAK

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Troyes du 2 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : SAS MAK.

Siège : 18, rue du Général de Gaulle, 10000 Troyes.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 €.

Objet : Les activités de restauration, sur place ou à emporter, et de traiteur ; toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les actions ou transmissions d'actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées, autres qu'entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Présidente : Madame Layla Maknat, épouse Laaraj, demeurant 83, rue du 8 mai 1945, 10000 Troyes

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Troyes.

Pour avis, La Présidente.
M2405650

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ZOPPAS Gérard décédé le 08/11/2015 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218085799. M2405565

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GIBERT Marc décédé le 23/09/2018 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218106528. M2405566

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BRACONNIER José décédé le 11/10/2015 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218119292. M2405572

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ZOPPAS Gérard décédé le 08/11/2015, a établi l'inventaire. Réf. 0218085799. M2405574

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ZOPPAS Gérard décédé le 08/11/2015, a établi l'inventaire. Réf. 0218085799. M2405574

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GEOFFROY Regis décédé le 31/05/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218097806. M2405577

Matot Braine
PETITES AFFICHES
JURIDIQUES
COMMERCIALES
CHAMPAGNE AUBE

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

Envoyez-nous vos annonces par mail



**annoncelegale.pamb
@legalnet.org**

Aisne

CONSTITUTION DE SOCIETE



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE MACOSUN

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Geoffroy CROZAT, Notaire associée à GUEUX, Marne, le 29 avril 2024.

FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE MACOSUN - par abréviation E.U.R.L. MACOSUN.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et dans tous pays : la production d'électricité à partir des sources d'énergie renouvelables que sont l'énergie solaire ou l'énergie mécanique du vent (photovoltaïque, éolienne...) ; L'achat, la vente, la fabrication de tous matériaux et matériels ainsi que toutes prestations de services liées à cette activité ; La prise de participation directe ou indirectement dans toutes sociétés entrant dans l'objet social et de manière générale toute les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières annexes ou connexes pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

SIÈGE SOCIAL : MACOGNY (02470), 2 rue Principale.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : Mille cinq cents Euros (1.500,00 €) en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique.

GERANT: Monsieur Geoffroy QUENARDEL, demeurant à MACOGNY (02470), 2 rue Principale.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS.

Pour avis :
Me Geoffroy CROZAT, Notaire.
M2405586

MODIFICATION DE STATUTS

TRANSIT AUTO

SAS au capital de 7 623 €
Siège social : 49 avenue Nationale
LA NEUVILLETTE,
51100 REIMS
408 964 369 RCS REIMS

L'AGE du 03/05/2024 a décidé de transférer le siège social au 47 rue Franklin Roosevelt 02190 VILLENEUVE SUR AISNE, à compter du 15/05/2024. Président : Yohann SIMONNOT : 4 impasse du Routy, 08190 BRIENNE SUR AISNE et Directrice générale : Marine CORA : 4 impasse du Routy, 08190 BRIENNE SUR AISNE. Radiation au RCS de REIMS et réimmatriculation au RCS de ST QUENTIN.
M2405339



NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

GFV DOUARD

2 bis Hameau de Chézy
La Chapelle Monthodon
02330 VALLEES EN CHAMPAGNE

Modifications statutaires et augmentation de capital

Suivant acte reçu par Maître Sarah DRIGUET, Notaire à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, le 18 décembre 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la MARNE le 17 janvier 2024, dossier 2024 00001931, référence 2024 N 677, a été effectuée une augmentation de capital social du « GFV DOUARD », groupement foncier viticole, dont le siège social est à VALLEES EN CHAMPAGNE (02330), 2 bis hameau de Chezy la Chapelle Monthodon, immatriculée au R.C.S. de SOISSONS sous le numéro 908 544 844, par voie d'apport en numéraire : La somme de deux cent quarante-cinq mille Euros (245.000,00 €). L'ancien capital est de : Six-cent soixante-quinze mille Euros (675.000,00 €). Le nouveau capital est de : Neuf-cent-vingt mille Euros (920.000,00 €).

Pour avis : Le Notaire.
M2405617



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ADAM

Société civile immobilière au capital de 100,00 Euros
Siège social :
1 rue de la Chapelle
02200 MERCIN ET VAUX
451 213 714 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2024, les associés ont décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social qui était à MERCIN ET VAUX (02200), 1 rue de la Chapelle, pour le fixer à SOISSONS (02200), 9 rue des Francs Boisiers, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. L'inscription modificative sera faite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS.
Pour insertion,
Me Emmanuel ROGÉ, Notaire.
M2405715

Recevez désormais GRATUITEMENT votre justificatif numérique par mail



EARL ROUSSEL

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Capital social : 178.000,00 Euros
57 avenue de la Liberté
02300 OGNES
422 969 790 RCS Saint Quentin

Suivant procès-verbaux en date du 22 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a agréé à compter du même jour :

La démission de Monsieur Jean-René Ghislain ROUSSEL de ses fonctions de gérant de la société ; La nomination de Monsieur Corentin Dorian Romuald ROUSSEL, né à SAINT-QUENTIN (02100) le 7 juin 1993, demeurant à OGNES (02300) 61, avenue de la Liberté, aux fonctions de gérant sans limitation de durée ; La transformation de la Société en Société Civile d'Exploitation Agricole, sans que cela entraîne la création d'un être moral nouveau. Cette modification entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, Nouvelle mention : Société Civile d'Exploitation Agricole. Le changement de dénomination sociale de la Société, initialement dénommée «EARL ROUSSEL» pour la dénommer «SCEA ROUSSEL». S'agissant de la cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés donné par décision collective extraordinaire. La durée de la Société est prorogée de 99 ans à compter du 1^{er} janvier 2024. Mention en sera faite au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis et mention.
M2405719

C3R

Société Civile
Capital social : 100,00 Euros
57 avenue de la Liberté
02300 OGNES
978 356 897 RCS Saint Quentin

Augmentation du capital social

Suivant procès-verbal en date du 22 décembre 2023, les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire ont agréé l'augmentation du capital social initialement fixé à cent Euros (100,00 €) pour le porter à trois cent soixante-neuf mille cent Euros (369.100,00 €). Mention en sera faite au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis et mention.
M2405720

DISSOLUTION DE SOCIETE

DU CHEMIN VERT

Société civile immobilière au capital de 38.112,25 Euros
Siège social :
34 boulevard de Montpellier
02220 BRAINE
Siège de liquidation : 15 porte de Reims
02220 BRAINE
419 671 581 R.C.S. Soissons

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.03.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Francis BRONCHAIN, demeurant 15 porte de Reims - 02220 BRAINE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 15 porte de Reims - 02220 BRAINE. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2405723

CLOTURE

DE LIQUIDATION

DU CHEMIN VERT

Société civile immobilière au capital de 38.112,25 Euros
Siège social :
36 boulevard de Montpellier
02220 BRAINE
Siège de liquidation :
15 porte de Reims - 02220 BRAINE
419 671 581 RCS Soissons

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/03/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Francis BRONCHAIN, demeurant 15 porte de Reims - 02220 BRAINE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce SOISSONS, en annexe au RCS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2405722

TOUTES LES SEMAINES VOTRE JOURNAL MATOT BRAINE POUR 120€

Matot Braine
PETITES AFFICHES
JURIDIQUES
COMMERCIALES
CHAMPAGNE AUBE

annonces. matot-braine.fr

Votre solution 100 % digitale !



VOS DEVIS ET ATTESTATION DE PARUTION INSTANTANÉS,

24h/24 et 7j/7

Matot Braine
PETITES AFFICHES
JURIDIQUES
COMMERCIALES
CHAMPAGNE AUBE

matot-braine.fr

est habilité à PUBLIER VOS ANNONCES quotidiennement

sur la MARNE, L'AUBE, LES ARDENNES et L' AISNE



Matot Braine
PETITES AFFICHES
JURIDIQUES
COMMERCIALES
CHAMPAGNE AUBE

COMMISSAIRES PRISEURS

VENTES AUX ENCHÈRES

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

AUGMENTATION DE CAPITAL

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

CHANGEMENT DE GÉRANT

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

APPEL D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

annoncelegale.pamb

@forumeco.com

03 26 40 21 31

Modèle. Cinq ans après leur sortie de la concession, certains modèles tiennent mieux la cote sur le marché de l'occasion. En tête, un duo Dacia, le SUV Duster devant la Sandero.

Combien vaut ma voiture ?



La Dacia Duster est le modèle ayant conservé la meilleure valeur sur le marché de l'occasion cinq ans après avoir été mis sur la route.

Question existentielle que se pose la quasi totalité des automobilistes : combien vaut ma voiture après X années d'utilisation ? Cela incite même certains à choisir la couleur de leur nouveau modèle dans la perspective de mieux la revendre plus tard. La prolifération de voitures grises, plus au moins foncées, expliquerait cette préoccupation présente au moment de signer le bon de commande. Si certaines teintes origi-

nales sont susceptibles de refroidir les acquéreurs sur le marché de la seconde main, là n'est pas l'essentiel. On a coutume d'affirmer que dès sa sortie de la concession une voiture neuve a déjà perdu de 10% à 15% de sa valeur. Dans les faits, les choses sont plus complexes et dépendent d'une multiplicité de critères, certains objectifs comme l'état général ou le kilométrage et d'autres, plus liés aux fluctuations des tendances tels que le type de carrosserie,

les motorisations ou les équipements de confort et d'agrément. Certains modèles ont la cote au sens propre comme au figuré, d'autres non. Il en résulte des différences importantes après quelques années.

Fort de leur expérience dans leur domaine spécifique, L'Argus, le magazine spécialisé, et Leboncoin, leader des petites annonces grand public, ont cherché à savoir quels étaient les modèles qui tenaient le mieux leur rang au terme de cinq ans de vie en étudiant la tenue dans le temps des 30 voitures les plus vendues sur le marché français.

Ce sont deux des voitures les plus abordables financièrement qui tiennent le mieux la cote. La Dacia Duster vaut en moyenne 85,63% de son prix initial cinq ans plus tard, devant la Sandero qui approche les 82%. L'une et l'autre sont des stars du marché national, la Sandero arrivant même en tête dans les ventes aux clients particuliers. Ceci explique sans doute cela. Ajoutons qu'elles sont vendues neuves sans remise, ce qui se répercute sur leur valeur en occasion. De quoi ravir les clients Dacia qui sont par ailleurs parmi les plus fidèles à la marque qu'ils ont choisie.

VW T-ROC ET GOLF, LES VALEURS SÛRES

Autre modèle prisé sur le marché national : la Fiat 500. Une autre petite voiture accessible financièrement.

Très répandue après plus d'une décennie de carrière, ce n'est pas sa rareté qui fait son succès mais plutôt son style à la séduction intacte. Pour un prix de vente moyen de 15 290€ en 2018, elle valait environ 12 339€ en 2023. Plus de 81% de son prix de vente initial, faisant quasiment jeu égal avec la Sandero. Le charme contre l'achat raisonné mais deux gagnantes.

Ces trois stars du marché de la seconde main ne signifient pas pour autant que les voitures les moins chères sont celles qui préservent le mieux leur valeur au soleil de l'occasion. Les contre exemples sont multiples. À commencer par celle vers laquelle personne ne se précipite : la Citroën C1, classée au 25^e rang des 30 voitures étudiées. Cinq ans après, elle vaut moins de 50% de son prix d'achat. La Peugeot 108 (65,84%) fait nettement mieux. C'est d'autant plus troublant que la C1 et la Peugeot 108 sont à quelques détails près, exactement les mêmes voitures, sortant d'une usine d'assemblage commune. Une question d'image sans doute. Si on privilégie la bonne affaire, le petite Citroën s'impose.

Parmi les dix modèles résistant le mieux au terme de cinq années, figurent seulement deux voitures françaises : la Citroën C3 Aircross (66,98%) et la Renault Twingo (65,85%). Et encore au 9^e et 10^e rang. Sur leur marché intérieur, les Fran-

çaises pâtissent de leur surnombre qui tire les prix vers le bas. L'abondance profite à l'acheteur, pas au vendeur.

Les modèles qui tirent le mieux leur épingle du jeu bénéficient parfois de la réputation de qualité attachée à la marque. C'est le cas par exemple des Volkswagen T-Roc (75,48%), Golf (71,44%), autre fois star incontestée du marché, ou Polo (68,66%), des modèles dont le style résiste au temps. La Toyota Yaris (69,76%) ou la Ford Fiesta (69,63%), constituent elles aussi des valeurs sûres sur le marché de l'occasion.

À l'inverse, données recueillies par l'Argus et Leboncoin pointent le cas particulier de la Citroën C4 Picasso qui perd pratiquement 75% de sa valeur d'achat en cinq ans et figure au dernier rang des modèles étudiés. À ce prix-là, on peut se laisser tenter car la voiture est plutôt agréable à vivre. Dernier cas, celui des voitures électriques. Ou plutôt de LA voiture électrique puisque seule la Renault Zoe faisait partie des 30 meilleures ventes de 2018. On ne peut pas dire que le résultat soit engageant : elle ne vaut plus que 42,53 % de son prix initial. L'incertitude sur la durée de vie de sa batterie semble constituer un frein pour les clients. Une situation qui risque de se reproduire dans l'avenir pour les autres 100% électriques.

DOMINIQUE MAREE

Les chiffres vertigineux de l'industrie automobile chinoise

La vieille Europe qui mise sur le tout électrique à moyen terme paraît désarmée face à la déferlante chinoise, en pointe pour dominer ce virage technologique majeur.

Le loup dans la bergerie ! En faisant le choix irréversible de la motorisation électrique sous couvert d'écologie, l'Europe a ouvert la porte de la bergerie à une industrie automobile chinoise jeune et ambitieuse, bien décidée à conquérir les marchés occidentaux et asiatiques... Avec à la clé des centaines de milliers de suppressions d'emplois dans un secteur économique majeur en Europe. Combien ? Entre 100 000 et 200 000 pour l'ensemble du secteur d'ici une décennie, selon les évaluations des spécialistes.

Le récent Salon automobile de

Pékin a mis en évidence la puissance industrielle et stratégique de la Chine à travers une série de données chiffrées donnant le vertige. Le marché intérieur chinois est aujourd'hui le premier du monde avec 23 millions de voitures immatriculées l'an dernier. A la fin de la décennie, il devrait monter à 30 millions de ventes annuelles. C'est également le n°1 pour les modèles électriques avec 8 millions de véhicules. Et la Chine est désormais le premier exportateur de voitures du monde : 5,26 millions. Une montée en puissance dopée par de généreuses

subventions étatiques.

Misant tout sur les motorisations électriques, la Chine s'est donné les moyens de maîtriser la production de batterie, élément essentiel dont elle concentre près de 80% de la production mondiale, la part résiduelle étant majoritairement détenue par la Corée et le Japon. La Chine maîtrise également les filières d'exploitation des minerais entrant dans la composition des batteries, tant et si bien que les constructeurs automobiles occidentaux dépendent de leurs fournisseurs chinois. Cette situation est appelée à s'accroître en rai-

son des investissements colossaux consacrés à renforcer cette prédominance à travers la construction de méga unités de production tant pavillon chinois, implantées non seulement localement mais à travers le monde. Face à cette puissante offensive, la réaction tardive de l'Europe et la volonté de créer un « airbus de la batterie » paraît insuffisante. Alors qu'on compte près d'une centaine de marques automobile en Chine, pour la plupart inconnues sous nos latitudes, les constructeurs traditionnels occidentaux, essentiellement allemands et asiatiques qui disposent

d'usines sur place, sont à la peine sur ce marché de 1,4 milliard d'habitants. L'an passé, seulement 800 000 voitures ont été importées. Alors que les clients locaux recherchent des modèles haut de gamme des segments supérieurs, les marques allemandes qui avaient leur faveur sont en recul. Inutile de chercher la trace de voitures françaises. Citroën, pourtant pionnier sur le marché chinois, n'a pas été capable s'adapter aux évolutions des exigences des clients et Renault ne s'y est jamais aventuré.

D.M.

HEY

auto
bernard
by groupe Bernard



MICROLINO ARRIVE EN CHAMPAGNE.

MICROLINO Reims Champagne-Ardenne
Parc Millésime, 51370 Thillois - 03 26 05 05 93

m-cro

Julien Fauquenoy. Directeur général d'entreprise à Château-Thierry, président de club sportif à Reims, Conseiller du Commerce Extérieur pour la France, Julien Fauquenoy affirme la mesure de ses ambitions : servir à quelque chose !

Une saine ambition

« J'ai toujours été ambitieux. » Que les choses soient claires : Julien Fauquenoy annonce de but en blanc la couleur. Tout en modérant aussitôt l'assertion comme si elle révélait, à son corps défendant, un vilain défaut : « Jusqu'au Bac, j'étais un élève moyen ». Et bien plus passionné de sport qu'autre chose - on en a connu un certain nombre qui jouaient dans la même catégorie ! Mordu de tennis, par exemple - qu'il pratique toujours avec un classement à 15/2 - ou de natation - il sera champion de France minime du 50 m nage libre... Mais une saine ambition a ceci de positif qu'elle conduit celui qui la nourrit à vouloir réussir dans ce qu'il entreprend, quoi qu'il entreprenne, d'ailleurs. « Je me suis mis à bosser à la fac, en Deug d'histoire et sciences politiques, suivi d'une licence en droit et administration publique. » Bref, la voie idéale pour passer les concours administratifs. Mais comme Julien Fauquenoy ne se rêvait pas fonctionnaire, il s'oriente vers ceux des écoles de commerce et décroche l'ESC Rouen. Il fera donc dans le business.

SÉDUIT PAR LE BRÉSIL

À sa sortie, avec l'embarras du choix dans les propositions qui lui sont faites, il est vite plongé dans le grand bain en devenant acheteur, puis adjoint au directeur des achats, puis directeur des achats chez Technip (construction pour l'industrie de l'énergie : pétrole, gaz, éolien). Il y apprendra, lui le littéraire, les métiers de l'ingénierie.

Après Paris et Luanda (Angola), il est envoyé à Rio de Janeiro, au Brésil, où il gèrera jusqu'à 500 millions de dollars d'achats, « dans un environnement et des contraintes sévères ». N'empêche ! Le pays séduira Julien et son épouse, puisqu'ils y resteront 12 ans et que leurs trois enfants y naîtront. « Les Brésiliens sont un peuple accueillant et le Brésil est l'école de l'empathie : on n'y dit jamais non, il n'y a jamais de conflit ouvert... On peut y mener une vie simple et sans prétention, entre le luxe d'Ipanema et Leblon, les quartiers les plus chics d'Amérique du Sud, et la misère de Rocinha, la plus grande favela d'Amérique du Sud, qui se jouxtent. Mais le Brésil est aussi un pays « dur » où, pour vivre à l'euro-péenne, il faut un salaire européen multiplié par trois, où, lorsque vous voyez le jour dans une favela, vous n'avez quasiment aucune chance d'en sortir. En France, on ne mesure pas bien cette chance d'avoir un système social tel que le nôtre... »

FAILLITE ET HUMILITÉ

C'est toujours à Rio que Trelleborg AB, compagnie internationale suédoise de production de caoutchouc



Un pied dans la Marne, un pied dans l'Aisne : Julien Fauquenoy a installé sa famille à Reims et dirige l'usine du groupe franco-néerlandais CoreDux à Château-Thierry.

et de polymères industriels, lui offre la direction de sa filiale locale, à charge pour lui de la monter de A à Z. « C'est comme ça que je suis arrivé en hélicoptère sur le terrain de 300 hectares où devait être édifiée l'usine, au nord de Rio, et que j'en ai fait le tour du propriétaire... à cheval ! »

Fort de l'expérience acquise, et parce qu'il a toujours voulu créer sa propre entreprise, Julien Fauquenoy quitte Trelleborg en 2013 pour fonder Mundo Novo Conseil, cabinet innovant spécialiste du développement

Brésil, qui lui confie la présidence de l'entreprise.

La famille Fauquenoy quitte cependant le Brésil en 2019 pour un retour en France, d'abord à Lyon puis, rapidement à Reims, où Julien prend la direction générale de l'usine axonaise du groupe franco-néerlandais CoreDux (650 salariés au Pays-bas, en France et aux Etats-Unis, 150 M€ de CA), à Château-Thierry. « Nous concevons et réalisons des systèmes artériels de pointe relatifs au transfert de différents fluides et gaz pour l'aéro-

fondé le premier club de tennis pour les expatriés français », qui lui vaut sans doute sa sveltesse. « Je considère qu'un chef d'entreprise est un athlète de haut niveau et qu'il doit se préparer en conséquence, physiquement et mentalement. C'est lui qui fédère et entraîne ses équipes, et c'est très gratifiant lorsque l'on y arrive pleinement et que les gens se révèlent. Je l'ai dit, j'ai toujours été ambitieux, mais avec la volonté que cette ambition serve à quelque chose. Entreprendre, créer, développer des projets ; aujourd'hui

« J'applique dans le cadre associatif ce que je sais faire en entreprise, parce qu'il y a un parallèle évident dans le fonctionnement et la gestion de ces structures pourtant complètement différentes. »

des entreprises à l'international et notamment au Brésil. Mundo Novo Conseil sera bientôt pris dans la tourmente des « affaires » (scandale Petrobras) qui entraîneront la destitution de la présidente Dilma Rousseff, l'incarcération de l'ancien président Lula da Silva, etc. La confiance en l'économie brésilienne s'effondre, le cabinet perd 80 % de ses clients. « Faire faillite est une vraie expérience d'entrepreneur, qui apprend notamment l'humilité », assure Julien Fauquenoy. Il s'en sort plutôt bien, en s'associant avec un groupe familial spécialisé dans le transport de fret international et le dédouanement au

nautique, l'aérospatiale, l'hydrogène et la fabrication de semi-conducteurs. » Ariane, Thales, Volkswagen, Siemens, ASML... sont quelques-uns des clients de CoreDux.

INVESTISSEMENT AU TENNIS CLUB DE REIMS

À Reims, ce n'est pas tout à fait par hasard que la famille s'installe à proximité du Tennis Club de Reims. À 46 ans, en dépit de responsabilités professionnelles où l'on ne s'inquiète de l'heure que pour ne pas manquer un rendez-vous d'importance, Julien Fauquenoy n'a jamais arrêté la pratique du tennis - « à Rio, j'ai

faire rayonner CoreDux depuis Château-Thierry pour que les 160 collaborateurs aient eux-mêmes ce sentiment de l'utilité... C'est pareil pour le Tennis Club de Reims. » Parce qu'il faut dire que Julien Fauquenoy a été élu à la présidence du TCR au début de l'année dernière, avec... l'ambition, de refaire du club un pilier de l'attractivité du territoire et de la notoriété de la ville. Son programme ? Un restaurant restauré (Le Court 1920) ; la réfection de la piscine, fleuron de l'Art Déco local ; l'aménagement du parc et des terrains extérieurs de tennis ; celui des courts intérieurs et du bâtiment principal ; deux grands tournois, des

manifestations autour du tennis ; et 4 millions d'euros d'investissement pour mettre tout ça en musique. « J'applique dans le cadre associatif ce que je sais faire en entreprise, parce qu'il y a un parallèle évident dans le fonctionnement et la gestion de ces structures pourtant complètement différentes. Au TCR, en remettant de la joie, du plaisir, bref, de la vie, on a déjà enregistré l'arrivée de nouveaux adhérents ! »

ACCORD METS/VINS

Accessoirement (?), il trouve le temps d'œuvrer à l'attractivité de la France et à son influence à l'étranger, en sa qualité de Conseiller du Commerce Extérieur : « Les conseillers favorisent par exemple l'intégration des jeunes dans le monde actif, notamment à travers le volontariat international en entreprise, font remonter des « informations terrain » auprès des ministères des Affaires étrangères et de l'Economie, etc... ».

Accessoirement encore (??), s'il soigne sa ligne et sa condition physique, il sacrifie cependant volontiers aux plaisirs de la gastronomie, ayant été initié aux accords mets/vins lorsqu'il était étudiant. Pour Julien Fauquenoy, une compétence doit servir à quelque chose. Louable ambition.

JACQUES RIVIÈRE

27 janvier 1978
Naissance à Béthune (Pas-de-Calais).

2007 - 2019
Expatrié au Brésil (Rio de Janeiro).

Janvier 2018
Nommé Conseiller du Commerce Extérieur pour la France.

Juin 2020
Deviend directeur général de CoreDux.

Juin 2021
Installation en famille à Reims.

Janvier 2023
Élu président du Tennis Club de Reims.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

